

L'Action

NATIONALE

Volume XCII, numéro 4, avril 2002

La littérature québécoise :
au fondement ou à la marge ?



19172002
DES IDÉES POUR BÂTIR

L'Action

NATIONALE

Directeur

Robert Laplante

Directrice adjointe

Laurence Lambert

Secrétaire administrative

Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*

Henri Joli-Cœur, *administrateur*

Robert Laplante

Lise Lebrun, *animatrice communautaire*

Yvon Martineau, *avocat*

Pierre Noreau, *Université de Montréal*

Michel Rioux

Marie-Claude Sarrazin, *Bachelière en Droit*

Pierre Serré

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*

Jean-Jacques Chagnon

Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*

Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*

Christiane Pelchat, *enseignante*

Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*

Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*

Paul-Émile Roy, *écrivain*

Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Monique Dumais, *théologienne, Université du Québec à Rimouski*

Lucia Ferretti

Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin

Micheline Dumont, *historienne*

Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

Couverture

Jean-Paul Riopelle, *Ombrette*, 1983. Lithographie, H.C., tirage de 15, 116,5 x 77,2 cm, Musée du Québec: 98.133. Don de monsieur Yvon M. Tardif. Photo: Patrick Altman. © SODRAC (Montréal) 2002.

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002, Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533 - Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca - Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

Envoi de Poste - Publications - Enregistrement N° 09113
« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada,
par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP)
pour nos dépenses d'envoi postal »

ÉDITORIAL

Main basse sur le casino
Robert Laplante 3

DÉBATS

Pour l'Union paysanne
Bertrand Harvey 9

Quelle priorité pour les
 démocraties : contre-attaque
 ou autocritique ?
*Guy Côté, pour le Groupe de
 théologie contextuelle
 québécoise* 15

La signature de l'extrême droite
Pierre Vadeboncoeur 29

L'entente cadre sur l'union
 sociale et l'évolution unitaire
 de l'État canadien
Yves Rocheleau 33

L'idée d'une académie
 québécoise des sciences :
 mise au point
*Membres du Cercle
 Godin-Miron* 41

La pensée politique d'Hubert
 Aquin vingt cinq ans après
 sa mort
Stéphan Larouche 45

EN PRIMEUR

Les Nations québécoises dans
 L'Action nationale
Catherine Bouchard 53

DOSSIER

LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE :
 AU FONDEMENT OU À LA MARGE
 Des profs de français et de
 littérature, bonne idée!

Victor Levy Beaulieu 75

Les héritiers de Lord Durham
Roxanne Bouchard 78

Le mépris de soi ou le retour
 du colonisé
Andrée Ferretti 82

Enseigner la littérature
 d'ici ou d'ailleurs
Bruno Roy 86

**85^e ANNIVERSAIRE
 POUR MÉMOIRE**

• Ce peuple chargé de chaînes
André Laurendeau - 1941 107

COMPTES RENDUS DE LECTURE

La passion de l'engagement,
 Discours et textes
Andrée Ferretti 119

Les sciences de la culture
Joseph Melançon 122

Pour comprendre le
 nationalisme
Denis Monière 123

Chiniquy-Prêtre catholique,
 ministre presbytérien
Marcel Trudel 124

Benjamin Sulte - Cet
 inlassable semeur d'écrits
Hélène Marcotte 125

LECTURES 129

LE BULLETIN DU LUNDI 135

INDEX DE NOS ANNONCEURS 2

INDEX DES ANNONCEURS

- 127 Allard & Carrière
- 128 Bijouterie
emblématique
Lamond & fils
- 128 BLC Valeurs mobilières
- 134 Caisse d'économie des
travailleurs de Québec
- 40 *Cap-aux-Diamants*
- 8 *Devoir, Le*
- 52 FondAction
- C4 Fonds de solidarité
- 145 Laboratoire D' Renaud
- 28 Loto-Québec
- 127 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois
- 51 Optimum, Gestion de
placements
- C3 Optimum placements
- 151 Optimum, Société
d'assurance
- 118 Ordre naturiste social
- 145 Poitras, Larue &
Rondeau inc.
- 145 Rassemblement pour
un Pays souverain
- 145 Sansregret, Taillefer
et Associés
- 127 Société Saint-Jean-
Baptiste de Montréal
- 127 Société Saint-Jean-
Baptiste du Centre
du Québec
- 128 Syndicat des employés
de magasins
et de bureaux
de la SAQ
- 128 Translatex
Communications +
- 151 Veilleux, Marc,
Imprimeur Inc.

Main basse sur le casino

.....

Robert Laplante

La distribution de prébendes et privilèges est une des ressources stratégiques fondamentales de l'Indirect Rule. Dans un livre intelligent et bien mené, *La petite loterie*, Stéphane Kelly a bien démontré comment le Canada a su jouer de tout le potentiel de cette ressource pour s'assurer de la collaboration empressée d'une partie de l'élite canadienne-française à l'érection d'un ordre voué non seulement à neutraliser mais à éradiquer les aspirations qui avaient conduit aux 92 Résolutions et à la Révolte des Patriotes.

Les nominations prestigieuses, les postes bien rémunérés et les sinécures pour parvenus bien engraisés ont servi de base matérielle permettant de relayer dans tous les milieux du Québec et du Canada français les thèmes idéologiques légitimistes. Les bénéficiaires pouvaient s'adonner avec d'autant plus de vanité à leur rôle qu'ils pouvaient enrober leur besogne dans un appareil institutionnel tout spécifiquement conçu pour travestir les mercenaires. Cela nous a valu des générations de smart guys, de Canadiens français de service qui ont fait carrière à traduire, à cautionner, à

jouer les adjoints ministériels, les gros juges et les vice-présidents de toutes sortes et dont la fonction principale consistait à servir d'exemples. Des exemples pour convaincre que l'esprit conciliant pouvait devenir un gage de réussite, qu'un Canadien français pouvait faire sa place au Canada, que ce même Canada était tolérant, accommodant, etc.

Tout cela nous aura donné quelques-unes des grandes figures du Parti libéral du Canada, de pleines fournées de *Great Canadians* qui ont pendant des décennies fait semblant de chercher la quadrature du cercle et qui ont versé des torrents de discours pour convaincre qu'ils ne servaient ni ne reconnaissaient aucun conflit de légitimité. Cela a fini par nous donner les formules sirupeuses du genre : *Le Québec ma patrie, le Canada mon pays*. C'était le bon temps, celui où l'on pouvait faire son beurre à palabrer sur le redressement des torts subis par les minorités françaises, sur le pacte entre les peuples fondateurs et le respect des langues officielles, sur le renouvellement de la Constitution...

C'était du temps où le Canada avait encore besoin du Québec pour former ses gouvernements. C'était du temps où le poids démographique et électoral du Québec comptait encore pour quelque chose dans la dynamique politique et institutionnelle. Et, surtout, c'était du temps où les *smart guys* du fédéralisme devaient composer avec une trop grosse poignée d'idéalistes qui pensaient vraiment que le Canada pouvait offrir une voie de développement pour le Québec. Cela obligeait alors l'État *canadian*, les partis politiques dits nationaux et surtout le Parti Libéral du Canada à élaborer et tenir un discours un tant soit peu crédible sur le destin canadien du Québec.

L'époque est révolue.

Deux référendums et un Clarity Bill plus tard, le Canada n'a plus besoin de toutes ces breloques idéologiques, de ces

adjectifs et formules creuses qui ont servi de hochets politiques. Le Canada unitaire est en place et si sûr de lui désormais qu'il n'a que faire des concessions rhétoriques qui ont si bien servi l'Indirect Rule. Assuré de l'appui inconditionnel d'un certain establishment québécois, il ne cherche même plus à faire semblant. Cet establishment a tranché radicalement : sa loyauté ira toujours – et quel que soit le prix – au Canada d'abord. Et comme il ne compte plus que pour une quantité accessoire dans la dynamique du pouvoir unitaire *canadian*, plus rien ne sert de chercher à fabriquer des leurres pour l'aider à se concilier ce qui pourrait rester d'idéalistes et de candides qui pensent encore que le Canada peut offrir une véritable avenue de développement pour le Québec.

La chose manque d'élégance mais telle est la réalité de la domination. Le Canada ne donnera même pas à ceux qui le servent si bien dans la bourgade québécoise la possibilité de se draper dans un discours de l'ambiguïté. Le maître réclame désormais obédience à visière levée. Si quelques-uns s'en trouvent tirillés par quelque malaise à circuler parmi leur peuple, il leur faudra désormais considérer la chose comme un inconvénient inhérent au jeu de la loterie. Les nominations, les flatteries téléguidées d'Ottawa ou Toronto et relayées par la Gouverneure générale et les agences de relations publiques, tout le bataclan ne s'obtient désormais qu'en acceptant ouvertement de traiter le Québec, sa culture et ses institutions comme de véritables paillassons – des réalités régionales sympathiques, en jargon de rectitude politique.

Et l'on s'étonne maintenant de voir ce qu'on voit dans le système créé pour aider les amis du régime à faire leur beurre comme mercenaires de la guerre médiatique entreprise pour soumettre la bourgade, pour éradiquer jusqu'à ses prétentions d'avoir des aspirations propres ? Le patronage qu'Ottawa a mis en place au Québec n'est pas une erreur de parcours. Il n'est pas non plus un errement poli-

tique ou une faute morale. C'est la conséquence, l'aboutissement d'une logique politique qui a consisté à ruiner le langage – c'est-à-dire à nier tout idéal – pour abolir tout espace politique où la question québécoise pourrait continuer de s'inscrire.

Tel est le nouveau visage de l'Indirect Rule.

Une poignée d'entretenus peut désormais se servir à même les ressources publiques pour mettre en place un système qui permettra le pillage du patrimoine de la bourgade. Car il n'y a plus désormais que la cupidité comme projet politique admissible. Puisqu'il ne s'agit plus que de contenir la bourgade, une morale de souteneur peut donc suffire. Des bandes de voyous cravatés peuvent maintenant s'affronter pour se partager le butin et poser à la télévision comme des seigneurs de guerre. En clair, plus rien ne sert de se contenter seulement de la Petite loterie. Tant que cela reste à l'intérieur des limites de la bourgade on peut désormais faire main basse sur le casino.

Le lamentable spectacle des notables qui sont tombés comme des goinfres dans l'assiette au beurre, des barons de la pub qui jouent les caïds de ruelles, des politiciens présentent la vénalité comme une vertu civique, des organisations entières qui s'enlisent dans la complaisance et le laxisme, tout cela n'est pas anecdotique. Ceux-là qui voudraient se rassurer en se disant que le mal n'est pas généralisé, comme ceux-là qui cherchent à se soustraire au devoir de lucidité en se cachant derrière la statistique de répartition des offenses entre les camps sont en train de perdre de vue l'essentiel.

La politique sans le souffle des idéaux, sans l'engagement des citoyens à servir le bien commun et à renouveler le vouloir vivre ensemble ne peut que dégénérer dans l'indigence politicienne. Le minable vaudeville des derniers mois n'est qu'une danse macabre pour l'insignifiance

triomphante. Le spectacle désolant des passions humaines dévoyées, des idéaux corrompus pour sacrifier à tous les veaux d'or de l'ambition débridée.

Un peuple ne peut vivre sans ses idéaux. Et sans le courage de les servir, il périra divisé sur lui-même. Ce qui se cache derrière la politique ordurière, c'est la corruption des idéaux. Les pseudo-pragmatiques qui ne voudraient nous définir que dans des univers de contraintes ne font que tenter de nous enfermer dans le non-sens. La servitude ne peut être un idéal même si elle dresse un univers de possibles et des champs d'intérêt pour une poignée d'engraisés. Le Québec est désormais engagé dans un corps à corps à finir avec le seul idéal qui puisse encore donner sens et puissance à sa politique.

Il appartient désormais à chacun de ses citoyens d'avoir le courage d'exiger que ceux-là qui le représentent se tiennent dans la lumière de son idéal. Il nous appartient à tous de refuser de pactiser avec ceux-là qui veulent conduire les affaires de la nation en faisant les bravades de qui siffle la nuit en traversant un cimetière. ♦

LE DEVOIR

Économisez **40%** sur le prix en kiosque!

Recevez Le Devoir

**À VOTRE
PORTE**

du lundi au samedi pour seulement

3,74\$
par semaine (taxes en sus)

*Abonnez-vous par téléphone,
c'est facile et rapide!*

Composez le (514) 985-3355 pour la région de Montréal,
ou le 1 800 463-7559 pour l'extérieur.

* Prix basé sur l'abonnement de 52 semaines, dans les secteurs où il y a livraison par camelot.

Pour l'Union paysanne

Bertrand Harvey

Le 30 novembre 2001, un groupe de citoyens procédait à la fondation officielle de cette Union au Québec. Les projets de cette Union, s'ils se concrétisent, marqueront un tournant majeur dans le devenir de la ruralité au Québec.

L'histoire est à même de démontrer que l'intérêt apporté à un grand nombre de paroisses du Québec depuis leur fondation l'a été dans l'unique but d'en exploiter les ressources matérielles. Ces ressources, en grand nombre et de grande qualité, ont maintenant disparu de larges secteurs du Québec. Faut-il dire qu'elles ont permis aux cultivateurs et habitants des régions d'y vivre dignement, elles ont cependant fait la fortune de quelques spéculateurs d'Europe et des États-Unis.

Ces localités, désormais dépourvues de richesses et donc d'emplois, ont vu émigrer les jeunes et se vider des régions que n'habite plus qu'une population vieillissante. Une seule exception à cet exode, les paroisses agricoles qui par ailleurs ne représentent qu'un faible

pourcentage de l'espace rural habité. Les écoles sont transformées en résidences pour retraités et bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse, les bureaux de poste sont fermés et les caisses populaires vont offrir leurs services ailleurs ne laissant plus que des guichets de services un peu partout.

C'est ce portrait de la ruralité que nous trace Louise Leduc dans le journal *Le Devoir* du 30 décembre 1999 : « *Dans les Appalaches, les champs, les maisons et les écoles se vident – Lac Etchemin – Retour à la colonisation. À Saint-Luc, Saint-Cyprien et Saint-Louis on ne compte plus aucun producteur agricole. À Sainte-Aurélie et Saint-Benjamin, le fond du baril n'est pas encore atteint; mais il n'en manque pas beaucoup. Triste portrait que celui brossé dans l'hebdo La Voix du Sud par le journaliste André Poulin. La situation est ici la même que dans l'arrière-pays, qu'il s'agisse du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie.* »

Pourtant, de multiples travaux ont été effectués à propos du milieu rural depuis les années 40. Ceux d'Esdras Minville ne sont pas les moins connus, dont, notamment *Étude sur notre milieu, vol. Agriculture* : « Quelles sont les ressources naturelles de la province de Québec? Il y en a cinq principales : l'agriculture, la forêt, les pêcheries, les chutes d'eau et les mines. » (p. 329)

Les trois ressources que sont le sol, la forêt et les pêches nous intéressent plus particulièrement. Elles sont en effet les seules à se prêter à l'exploitation directe, et donc les seules à pouvoir concourir à la formation de ce fonds stable de population si important du point de vue social et politique dans la toute la société, plus spécialement dans les sociétés appelées à une grande expansion industrielle comme c'est le cas au Québec. De ces trois ressources, l'une, les pêcheries, ne saurait d'aucune façon assurer par elle-même la vie

d'une population donnée. Une seconde, l'agriculture, peut dans certaines régions fournir une occupation suffisante en elle-même, mais elle doit cependant, dans la plupart des régions, s'appuyer sur une ressource complémentaire, à savoir la troisième, la forêt.

Minville en a déduit que l'agriculture ne pouvait à elle seule suffire au plein emploi ; il ne pouvait pourtant prévoir que l'agriculture industrielle confirmerait ses inquiétudes. En effet, celle-ci occupe actuellement environ 10 % du territoire québécois, c'est-à-dire qu'elle exploite le potentiel complet des terres arables du Québec. Les activités de cette agriculture industrielle procurent 68 300 emplois¹, incluant les propriétaires de ces terres et leurs employés.

Pourtant, c'est très peu si l'on tient compte que chaque paroisse compte dans ses limites 200 terres de 100 acres (20 000 acres/paroisse) et que, dans plusieurs de ces paroisses, selon la quantité de terres propres à la culture, il ne reste que quelques agriculteurs, les autres n'en comptant plus aucun.

C'est le grand drame de plusieurs paroisses que de ne posséder que des terres forestières. Un grand drame, parce que le Québec n'a jamais eu de véritable politique d'aménagement qui couvrirait une large partie de son territoire. Citons à ce propos Louis Bélanger, professeur à la faculté de Foresterie et de Géomatique de l'Université Laval qui notait, dans *Le Devoir*, en juin 2001, que « malgré les promesses électorales, malgré les 15 projets témoins, malgré la consultation publique, monsieur Brassard ne s'est pas gêné pour dire à l'Assemblée nationale que l'élaboration d'une politique spécifique à la forêt habitée ne lui apparaissait pas utile. [...] Dans l'histoire forestière du Québec, 2001 sera retenue comme l'année des occasions man-

.....

1. Source : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

quées. La nouvelle *Loi sur les forêts* démontre qu'au delà des discours, le gouvernement et le ministère des Ressources naturelles continuent de voir la forêt avant tout comme une source de bois pour l'industrie forestière. Tout le reste est considéré comme une contrainte à cet objectif fondamental.

De même, dans son livre *Une forêt pour vivre*, Léonard Otis rappelle cette pétition signée par 2500 citoyens et citoyennes de la Matapédia qui a été remise en juillet 2000 à Lucien Bouchard, alors Premier ministre du Québec, et à Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles. En voici le texte :

Nous avons des questions, nous réclamons des réponses !

En 1991, vaste tournée de consultation des régions du Québec sur le concept de « forêt habitée » effectuée par Jean-Paul Jolivet ;

En 1995, François Gendron, ministre des Ressources naturelles, annonce un plan d'action pour la mise en œuvre du concept de « forêt habitée » ;

En 1996, Guy Chevrette, alors ministre des Ressources naturelles, promet une véritable politique de la « forêt habitée » ;

En 1999, lors du Conseil national des 24 et 25 avril, le Parti québécois adopte à l'unanimité que soit rapidement mise en application une politique de la « forêt habitée »...

16 rappels et questions semblables constituent le texte de cette pétition... Il n'a suffi que d'une courte intervention du porte-parole du gouvernement, Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles, devant l'Assemblée nationale, pour noyer les promesses et les engagements publics des Jolivet, Gendron et Chevrette – ces deux derniers l'ayant précédé au ministère des Ressources naturelles en déclarant que la forêt des

régions n'était pas une priorité du gouvernement. On garde le Cap, on accorde pleine confiance au club de nos attitrés spéculateurs!

Le Québec a connu, au cours du siècle qui vient de prendre fin, des hommes qui ont à tout jamais marqué la mémoire collective. Parmi les plus grands : Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires, Jean Lesage et René Lévesque, qui nous ont redonné la possession de nos cours d'eau ; Jean Garon, qui a enrayeré, par le zonage agricole, la destruction de nos meilleures terres agricoles ; Jacques Parizeau, qui a délogé les seigneurs de la finance par la création de la caisse de dépôt et du fonds de solidarité des travailleurs.

Pour quand, maintenant, l'arrivée d'un Premier ministre qui aura le courage de mettre le poing sur la terre, comme l'a fait René Lévesque avec les monarques des cours d'eau, et décréter que la dislocation des localités des régions, c'est terminé ?

En attendant, de nombreux intervenants du milieu soumettent, sans succès, des plans de redressement qui, malheureusement, s'entrecroisent suivant les intérêts des uns et des autres, bien qu'ils soient tous valables, et sans toutefois créer un consensus dans la population. Cette absence de consensus permet à nos attentifs gouvernants de repousser le problème d'une élection à l'autre. Durant ce temps, les populations de ces petites municipalités diminuent, accélérant leur disparition sans qu'on s'en préoccupe.

L'Union paysanne, qui prend ses racines dans le milieu, peut devenir un agent rassembleur de projets d'envergure, entre autres projet celui de créer, dans toutes les paroisses, des fermes forestières, partout où l'agriculture à grande échelle a disparu faute de sol arable.

En somme, il faut que tous les efforts soient conjugués pour enrayer la profonde déchirure sociale que la politique à courte vue de nos élus et l'impuissance des citoyens et citoyennes révèle déjà. L'Union paysanne doit d'abord recevoir l'appui des résidents du milieu, de même que de tous les ruraux des campagnes qui ont émigré vers les villes; nous sommes tous interpellés, d'une façon ou d'une autre, par ce problème et c'est un tribut que nous devons à nos ancêtres paysans qui, au Québec, ne sont jamais très loin des urbains d'aujourd'hui, que d'adhérer nombreux à cette Union. Nous nous le devons ainsi qu'à nos enfants qui demain pourront nous interroger et demander des comptes sur ce que nous avons fait, ou laissé faire, de nos forêts et, conséquemment, de notre environnement et des ressources naturelles qui ne sont pas inépuisables. ♦

**Ne manquez pas
notre numéro spécial de juin
consacré à la langue française,
à l'occasion du 25^e anniversaire
de la loi 101**

Quelle priorité pour les démocraties : contre-attaque ou autocritique ?

.....

Guy Côté, pour le Groupe de théologie contextuelle québécoise¹

*Celui qui ne veut pas changer aigüise son épée
il tend son arc et vise
il arme des engins de mort et conçoit des flèches pour le feu
Celui qui fabrique le faux
multiplie le malheur et enfante le mensonge*

(Psaume 7, 13-15)²

Depuis les attentats du 11 septembre, les gouvernements des sociétés démocratiques occidentales ont réagi essentiellement par le déploiement d'opérations militaires et l'augmentation des mesures de sécurité. Le président Bush a immédiatement vu dans ces attentats une attaque barbare contre « le monde civilisé », tout en démontrant une

-
1. Le GTCQ existe depuis 1987. Ses membres sont des théologiens et des praticiens de l'action sociale. Il intervient sur différentes questions d'intérêt public, dans une perspective citoyenne et chrétienne. Le GTCQ est composé de : Lise Baroni, Michel Beaudin, Claude Boileau, Richard Chrétien, Mario Degiglio-Bellemare, Claire Doran, Roger Éthier, Luc Fortin, Gérard Laverdure, Lise Lebrun, Jean Ménard, Patrice Perreault, Eliana Sotomayor, Nelson Tardif.
 2. *La Bible*, Nouvelle traduction, Bayard/Médiaspaul, 2001.

navrante résistance à reconnaître les racines politiques et sociales du terrorisme international. Par ailleurs, de nombreuses analyses ont rappelé le ressentiment causé par l'imposition de l'hégémonie américaine au reste du monde. Elles ont également fait valoir que les États-Unis sont eux aussi responsables de souffrance au sein des populations civiles, notamment en Irak, et qu'ils ont ainsi appelé sur eux le malheur.

Se trouverait-on devant deux types de « terroristes » plus ou moins équivalents, qui nous obligeraient à choisir les victimes dignes de notre compassion et les criminels méritant notre indignation ? Comment tirer des leçons de ces tragiques événements sans donner raison ni au gouvernement américain ni à Al Quaida ? Que pourrions-nous entendre aujourd'hui de l'appel des prophètes bibliques à opter pour la conversion et à donner une portée universelle à la solidarité plutôt que de perpétuer le cycle de la vengeance ?

La bonne conscience occidentale

Les États Unis et leurs alliés prennent aisément pour acquis qu'il leur incombe de défendre la liberté, la justice, les droits humains, en un mot la civilisation, à l'encontre de menaces provenant d'une barbarie extérieure à leurs frontières, celle de la violence terroriste. Cette concentration de l'attention sur des menaces externes tend à étouffer tout effort d'autocritique par rapport à la « barbarie intérieure » (J.-F. Mattei) qui mine le monde occidental, nourrit une violence aux mille visages et provoque la déstabilisation économique et sociale un peu partout dans le monde. On s'enferme ainsi dans une espèce de « logique sacrificielle »³ qui vise à rendre un *autre* coupable, et le seul coupable, d'un mal auquel on participe soi-même. Cela permet de s'en tenir à la punition ou à l'immolation de cet « autre » comme mesure de protection de la collectivité et de rétablissement de l'ordre, sans s'interroger sur soi-même.

N'y a-t-il pas là une tragique illusion, ou plutôt une lamentable supercherie ? Si légitimes que soient la poursuite et l'inculpation des criminels responsables d'actes terroristes, comment prétendre que les motifs de nos régimes libéraux dans ce combat consistent essentiellement à défendre les droits et la démocratie ? La défense des intérêts énergétiques et géopolitiques des pays riches a trop souvent contredit les droits et la démocratie pour que la bonne conscience occidentale paraisse très fondée. Qu'on se souvienne de la collaboration des États-Unis et de la Grande Bretagne au renversement du régime démocratique de Mossadegh en Iran au début des années 50, dès que celui-ci s'est avisé de nationaliser les ressources pétrolières de son pays. La révolte causée par ces événements alimente encore la mouvance islamique radicale. Et voilà que l'intervention militaire en Afghanistan fournit un nouvel exemple de la primauté du facteur pétrolier sur les principes démocratiques.

L'or noir ou la démocratie ?

La dépendance des pays économiquement développés envers le pétrole détermine lourdement leurs politiques à l'égard du Moyen Orient et de l'Asie centrale. L'accès aux réserves énergétiques de cette région est vital pour le maintien de leur suprématie économique, et la condition de cet accès est la stabilité et la coopération des régimes en place. L'un des enjeux majeurs tient à la découverte de réserves considérables en pétrole dans la région de la mer Caspienne. On évalue ces réserves entre 90 et 200 milliards de barils, ce qui représente un potentiel comparable à celui de l'Irak

-
3. L'anthropologue René Girard a proposé une théorie sur le rôle du « bouc émissaire » dans les sociétés anciennes qui s'avère éclairante pour comprendre ce qui se passe encore aujourd'hui. Pour désamorcer la violence interne d'une collectivité, un bouc émissaire est rendu responsable de cette violence, qui est ainsi détournée par l'expulsion ou la mise à mort de cet individu. On attend de ce sacrifice meurtrier qu'il ramène la paix à l'intérieur du groupe en transformant le *tous contre tous* en *tous contre un*. Cf. *La Violence et le Sacré*, Grasset 1972 ; *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset 1978 ; *Le bouc émissaire*, Grasset 1982.

(112,5 milliards) ou de l'Arabie saoudite (261,5 milliards). Cet énorme potentiel fait l'objet de manœuvres géopolitiques d'envergure dans toute la région transcaucasienne, où sont impliqués les Russes, les Américains, les Britanniques, les Français, les Iraniens et les Saoudiens, sans oublier les dirigeants des républiques de l'ex-Union soviétique.⁴

L'enjeu pétrolier explique pourquoi, quelques mois avant la présente guerre, le vice-président de la compagnie américaine Unocal, Chris Taggart, avait qualifié la domination des talibans de « développement positif ». En février 1997, Washington recevait une délégation de talibans pour trouver avec eux un terrain d'entente alliant le retour à la stabilité (après la défaite soviétique) et la réalisation d'oléoducs qui devaient aller du Turkménistan vers l'Inde et un marché asiatique en pleine croissance, via l'Afghanistan. En novembre, Unocal ouvre un centre à l'université d'Omaha (Nebraska), pour former 137 Afghans en vue de la réalisation de ce projet.

L'arrivée d'Oussama Ben Laden en Afghanistan va cependant brouiller les cartes. Le 22 février 1998, avec le soutien des talibans, il lance le Front international islamique et il émet une fatwa qui autorise des attentats contre les intérêts et les ressortissants américains. Après la destruction par des engins explosifs des ambassades de Dar-es-Salaam et de Nairobi le 8 août 1998, Unocal renonce publiquement au projet d'oléoduc afghan.⁵

Les talibans demeurent cependant des interlocuteurs pour Washington, qui espère d'eux la livraison du chef d'Al-Qaida. Des négociations ont lieu en novembre 2000 et en mars 2001, avec la participation de délégués pakistanais, iraniens et russes, pour obtenir des talibans leur accord à

4. Cf. Vicken CHETERIAN, « Grand jeu pétrolier en Transcaucasie », dans *Manière de voir* n° 60. *Le Monde diplomatique*, novembre-décembre 2001 (« Ondes de choc - 11 septembre 2001 »), pp. 83-87.

5. Cf. Pierre ABRAMOVICI, « L'histoire secrète des négociations entre Washington et les talibans », dans *Le Monde diplomatique*, janvier 2002, pp. 10-11.

une révision de la question des droits humains « *dans un délai de deux à trois ans* » ainsi qu'à un gouvernement de transition avec l'Alliance du Nord, moyennant quoi ils obtiendraient une aide internationale massive, financière et technique. « *Dans notre esprit, affirme M. Naiz Naik, ex-ministre des Affaires étrangères du Pakistan, c'était naturellement pour restaurer la paix et la stabilité, et ensuite le gazoduc, et peut-être pourrait-on convaincre les talibans que, une fois tout ceci résolu, dès que le gouvernement élargi serait installé, dès que le gazoduc serait en route, alors arriveraient des milliards de dollars de commissions, et naturellement ils auraient des contreparties.* »⁶ Les États-Unis sont à ce point convaincus du succès de ces négociations que le département d'État bloque l'enquête du FBI sur l'implication de Ben Laden dans l'attentat contre le navire de guerre *USS-Cole* en octobre 2000. Ce château de cartes s'effondre lorsque les talibans refusent de collaborer après une ultime rencontre en juillet 2001. Selon les membres de la délégation pakistanaise, le négociateur américain, Tom Simons, fait alors allusion à d'éventuelles répliques militaires. Les rumeurs de guerre s'accroissent. Le FBI se remet à chercher des preuves contre Ben Laden. Le 11 septembre, les tours du World Trade Center sont démolies. Ben Laden aurait-il décidé de tirer le premier ?

On connaît la suite des événements : les alliances rapidement tissées dans la région avec les régimes de l'ex-union soviétique et la Russie, la victoire contre les talibans. Dès le 27 novembre 2001, des ententes sont conclues pour l'ouverture du Caspian Pipeline Consortium pour le compte de huit compagnies, dont Chevron, Texaco et ExxonMobil. Au même moment, Hamid Karzai est désigné à la tête du nouveau régime intérimaire afghan. M. Karzai avait été le consultant pour le compte d'Unocal.

Ces quelques éléments d'analyse suggèrent de relativiser les affirmations du Secrétaire américain à la Défense

6. *Id.*, p. 11.

Donald Rumsfeld, selon lesquelles « nous sommes venus ici (en Afghanistan) dans le seul but de débarrasser le pays des terroristes et d'établir un gouvernement qui ne protège pas le terrorisme » (*Le Devoir*, 17 décembre 2001). À la lumière des éléments d'analyse qui précèdent, on devrait traduire : « nous sommes venus ici dans le but de détruire l'ennemi qui menace nos ambitions économiques ».

Les démocraties libérales piégées par elles-mêmes

Les effets d'un tel cynisme politique sur les populations du Tiers Monde ont été abondamment commentés depuis le 11 septembre : ressentiment et rage impuissante, réclamations de justice et de dignité, radicalisation et expansion des mouvances fanatiques. Il faudrait s'interroger en même temps sur ses conséquences au sein des démocraties libérales elles-mêmes.

En concentrant l'attention, les ressources et les énergies sur un ennemi extérieur, les gouvernements des sociétés libérales masquent commodément les fractures sociales et les impasses morales qui affligent ces sociétés à l'interne. En diabolisant cet ennemi et en le traitant de barbare, ils camouflent une tendance inquiétante vers la négation pratique de la dignité humaine comme fondement des choix sociaux et politiques au sein même des démocraties. Le capitalisme néo-libéral tend à reléguer l'humain au rang de quantité plus ou moins négligeable dans un système entièrement voué à la performance économique. Il se place ainsi sur une pente qui pourrait conduire à une inhumanité systémique rivalisant d'horreur avec les attentats terroristes : brevetage et marchandisation du vivant, eugénisme, sacrifice de populations jugées irrécupérables, altération du bassin génétique et de la chaîne alimentaire, réchauffement climatique, en somme une violence tout aussi intolérable. Ces dérives sont accentuées depuis le 11 sep-

tembre par le rétrécissement accéléré de l'espace des droits et des libertés, justifié sur toutes les tribunes par l'impératif très électoralement rentable de la sécurité.

Il s'avère ainsi que les démocraties libérales sont minées par une immoralité foncière qui menace de l'intérieur l'ordre et la stabilité qu'elles cherchent à assurer par les moyens de la puissance militaire et des contraintes économiques dirigées contre leurs « ennemis extérieurs ». Elles se vident insidieusement de leur substance, en reniant les idéaux qui leur avaient donné naissance et en compromettant ce qui devait en faire un lieu hospitalier pour l'humain. Par le fait même, le modèle démocratique tel qu'il se présente en Occident perd de son pouvoir d'attraction sur les populations appauvries de la planète. Si la liberté de choisir ses élus ou d'exprimer publiquement ses idées se paie d'une aliénation aux pouvoirs du marché, de la raison technicienne ou de la violence sacrificielle, que vaut véritablement cette liberté qu'un Occident sûr de lui prétend défendre partout dans le monde par la force des armes ? Dès lors que l'égalité de principe entre tous les citoyens n'empêche pas de fonder le développement économique sur le maintien et l'aggravation des inégalités⁷, on peut comprendre que les rhétoriques néolibérales sur la défense des droits soient reçues avec scepticisme et même avec agressivité.

On peut constater autour de nous que tout cela suscite chez plusieurs le découragement ou la colère devant les forces aveugles et apparemment incontrôlables qui menacent l'avenir de l'humanité. La conjonction de réactions nihilistes ou violentes à ces menaces pourrait finir par entraîner l'implosion des sociétés occidentales sous la pression de leur démesure et de leur aveuglement.

7. Cf. Charles Côté, « Les inégalités économiques augmentent au Canada », et « Le Canada cède à une tendance mondiale », dans *La Presse*, 22 déc. 2001, pp. E1 et E2.

Renoncer à la logique sacrificielle

La « logique sacrificielle » qui inspire globalement les réactions politico-militaires aux attentats du 11 septembre consiste à faire reposer la défense des libertés démocratiques et la sécurité des sociétés libérales sur la guerre au terrorisme international, sans remettre en question les politiques de domination et le mépris de l'humain qui bafouent ces libertés et cette sécurité partout dans le monde, y compris à l'intérieur même des sociétés que l'on prétend défendre. L'impasse qui se dessine ne nous inviterait-elle pas à *changer de logique*, à opérer un retournement de perspective qui passerait par la reconnaissance de la participation des démocraties libérales à la violence dont elles se découvrent menacées ?

Il ne suffit pas de combattre le terrorisme ni d'éliminer les menaces extérieures pour assurer la sécurité et la paix. C'est de l'intérieur qu'il faudrait s'interroger sérieusement et de toute urgence sur les dynamiques productrices d'inhumanité qui sont notamment à l'œuvre dans l'économisme dogmatique, l'absolutisation de la technoscience et la consécration de l'impérialisme états-unien. Une telle auto-critique devrait notamment porter sur la place démesurée qui est faite au mythe de la croissance illimitée. Au nom de cette croissance, il devient légitime pour toute puissance qui en a les moyens de s'appropriier par la violence les ressources de la planète, de faire payer par les pauvres l'enrichissement des bien nantis, de laisser dépérir des continents entiers, de parquer indéfiniment dans des camps les populations déplacées par les guerres.

Faute d'entreprendre une réévaluation critique de telles « règles du jeu », il sera vain de s'entourer de tout bouclier spatial ou de tout périmètre de sécurité que l'on puisse imaginer. Cette prise de conscience se répand lentement, y compris au sein de la population des États-Unis, comme en fait foi la lettre signée par 1500 catholiques pour dénoncer

la légitimation de la riposte américaine au nom de la guerre juste.⁸ Chez nos voisins du sud, les attentats du 11 septembre ont en effet obligé les gens à se demander pourquoi leur pays était si détesté dans certaines régions du monde. Les réponses s'imposent progressivement, bien que la pression de l'unanimité patriotique décourage souvent leur formulation publique. Les milieux d'affaires eux-mêmes commencent à prêter davantage attention aux responsabilités sociales de l'entreprise, ne serait-ce que pour protéger la stabilité des marchés. C'est ainsi qu'au Sommet économique de New York, on s'est senti obligé de faire écho aux revendications issues du Forum social mondial de Porto Allegre, du moins par des déclarations d'intention. Chez nous, dans la revue de l'École des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal, on pouvait lire récemment un texte où des professeurs de management et de marketing critiquaient la politique de fuite en avant qui s'en tient à resserrer les mesures de sécurité sans s'interroger davantage sur les causes de l'insécurité que sont la distribution inéquitable de la richesse et l'obsession unidimensionnelle de la performance et de la rentabilité.⁹

Les mesures concrètes se font toutefois encore attendre. Pendant ce temps, l'économisme dominant et dominateur continue de faire ses ravages. Ironiquement, c'est en s'alliant aux multinationales pour refuser de prendre les mesures qui s'imposent en matière de justice sociale et de protection de l'environnement que nos gouvernements mettent en péril la sécurité de leurs populations, en dépit des milliards qu'ils consacrent à protéger les frontières et les lieux publics. La véritable sécurité des régimes démocratiques ne pourra pas être assurée autrement que par la mise en œuvre d'une conception plus juste des rapports entre les peuples et entre les groupes sociaux.

8. *Le Devoir*, 23-24 février 2002, p. B 13.

9. *Le Cacucée*, hiver 2002.

Vers un autrement du monde

Ce qui rend difficile à nos sociétés libérales d'opérer un semblable effort d'autocritique, c'est notamment une certaine résignation à la « fin de l'histoire », un consentement à la fatalité des choses. L'économie de marché a fait ses preuves, les alternatives sociales-démocrates relèvent d'un idéalisme dépassé, la cause est entendue ! Le rêve de transformer le monde ne peut que conduire à la désillusion et mieux vaut en prendre son parti...

Un tel cynisme sert bien les intérêts du tout-pour-le-marché, qui est devenu le seul absolu reconnu par les grands prêtres de la globalisation économique. Le culte de cette idole entraîne des coûts humains considérables, comme l'ont fait toutes les idolâtries au cours de l'histoire. Une idole consiste en une réalité relative, fabriquée, dont on fait un absolu tout en la mettant au service des intérêts de ses adorateurs. Cette sacralisation d'une cause ou d'une fin particulière autorise à abolir toute limite morale dans la poursuite de sa réalisation. La fabrication d'idoles permet ainsi de légitimer des pratiques immorales supposées gagner la faveur du dieu, ou favoriser la poursuite de la cause sacrée, qu'il s'agisse de l'extermination des ennemis ou du sacrifice humain. Les appels constants des prophètes bibliques ont consisté à se détourner de ces dieux fabriqués pour ramener le peuple à la reconnaissance d'un Dieu qui échappe à toute manipulation et qui veut la vie pour tous et toutes, à commencer par les plus vulnérables.

La reconnaissance du Dieu de la vie empêche de se satisfaire de l'état actuel des choses, puisque ce monde est radicalement jugé par sa tolérance à l'inhumanité. Dans *Raisons communes*, Fernand Dumont critique sévèrement le cynisme et la démission devant les impasses de l'histoire, au nom de la responsabilité des sociétés de travailler « à l'humanisation des personnes par la participation à des valeurs qui jugent les collectivités (...) ». Selon lui, « une

société et une culture ne servent la promotion des personnes (...) que si elles refusent de se replier sur leur propre justification » (p. 212). C'est en se considérant comme perpétuellement inachevée, en reconnaissant la faille qui révèle son incomplétude, qu'une société peut demeurer ouverte à un dépassement ou à une « transcendance » hors de laquelle l'humain étouffe et dépérit. Il ne s'agit pas ici d'identifier simplement transcendance et divinité, ou de situer cette transcendance au-dessus de l'ordre temporel et de la collectivité. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'aucun ordre apparemment acquis, même incarné dans des institutions convenables et équitables, n'épuise la responsabilité d'humaniser ce monde. Ce rappel vient notamment de la présence du pauvre, du « *non-citoyen* », de « *l'insignifiant* qui n'a pas de pouvoir économique, qui fait partie d'une race méprisée, culturellement marginalisée ». ¹⁰ La présence persistante du pauvre démasque le non-sens dans nos sociétés et rend d'autant plus urgent l'appel à un sens qui se situerait dans un autrement du monde, dans une altérité radicale qui remettrait sans cesse en question l'état présent des choses. Ce sens, jamais pleinement donné, demande à être cherché à travers « la libre confrontation et la libre discussion avec, comme horizon, des valeurs patiemment élucidées et farouchement respectées » (p. 215).

Les enjeux et leurs conséquences

Une telle grille d'analyse oriente vers une certaine lecture des enjeux fondamentaux du présent contexte. Les mouvements terroristes et l'empire néo-libéral se rejoignent dans un mépris de l'humain qui compromet le devenir même de l'humanité en tant que telle. En ce sens, ils définissent tous deux l'espace politique sous le mode de la violence brutale. Ce qui est en cause, c'est la reconnais-

10. Gustavo Gutierrez, conférence prononcée à l'occasion du 25e anniversaire de l'implantation de la faculté de théologie sur le campus de l'Université de Montréal. Dans *Théologiques*, 1, 2, 1993, pp. 127-128.

sance d'une dignité humaine universelle et inviolable, qui établit la limite à ne pas franchir dans toute poursuite du pouvoir, de la prospérité, du savoir, ou même d'une juste cause. La nécessité d'une telle reconnaissance est manifestée par l'horreur qui résulte de son contraire, et qui aboutit à la négation de l'humain.

La question n'est donc pas de savoir si une forme d'inhumanité s'explique par une autre. L'enjeu consiste plutôt à refuser radicalement toute forme de réduction de l'humain à un moyen, à une « chose » que l'on peut soumettre aux impératifs d'un intérêt ou d'une cause.

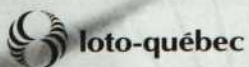
Un tel « changement de logique » aurait des conséquences concrètes sur plusieurs plans. Par exemple, il inciterait à :

- reconnaître le caractère injuste et inadéquat d'une riposte exclusivement militaire à la menace du terrorisme international, et à demander que nos gouvernements fondent d'abord la recherche de la sécurité sur le respect du droit et l'établissement de la justice ;
- refuser toute collaboration de notre pays à l'établissement d'une hégémonie politique et militaire aux dépens des droits et de la démocratie dans quelque région du monde que ce soit, serait-ce au prix de conséquences défavorables pour nous sur le plan économique ;
- appuyer des mesures comme celles qui sont suggérées dans la lettre des catholiques américains citée plus haut, notamment un engagement ferme à soutenir par tous les moyens la reconstruction de l'Afghanistan ;
- reconnaître la nécessité de diminuer notre dépendance personnelle et collective envers le pétrole, une cause majeure de la détérioration de l'environnement à notre époque, ainsi que des perturbations politiques et sociales que l'on connaît depuis le 11 septembre ;

- former ou se joindre à des coalitions publiques visant à influencer les choix politiques dans le sens de ces orientations.

Même s'il peut paraître utopique, l'espoir d'un tel changement s'appuie tout de même sur certaines réalisations concrètes. On peut penser à des recherches et des initiatives comme celles de la Marche mondiale des femmes, du Forum social de Porto Allegre ou, au Québec, du Projet de loi pour l'élimination de la pauvreté. Ces propositions d'un « autrement du monde » commencent à forcer l'attention et à exercer leur influence. Ces mouvements sont issus non d'une idéologie mais de multiples pratiques à la base, où des individus et des groupes ont pris conscience de leur responsabilité dans les processus de transformation sociale et culturelle. Ils ont entrepris, chacun à sa manière, de résister avec leurs propres moyens à toute forme d'inhumanité dans un monde menacé par les forces connexes de l'injustice, de la violence et du mépris de la création. En nous interrogeant et en agissant ainsi, de proche en proche, qui sait où pourraient nous conduire l'apprentissage de l'autocritique et la disponibilité à changer de logique... La lutte contre le terrorisme commence dans notre propre cour, c'est-à-dire dans nos sociétés d'abondance où se jouent pour une grande part les conditions de la justice, de la paix et du devenir humain. ◇

Important
levier économique
au Québec



La signature de l'extrême droite

.....

Pierre Vadeboncoeur

Qu'arrive-t-il quand un grand pays atteint à une puissance pratiquement illimitée et sans rivale? La force n'est pas seulement une force. Elle est plus intimement encore une dynamique. Comme telle, elle est de soi toute tendue vers le futur. Elle déborde nécessairement vers l'avenir, et plus elle est grande, plus il en est ainsi et moins l'on peut espérer qu'elle se contienne. Elle déborde d'ailleurs toutes les catégories, dont la justice, dont la raison.

Qui plus est, à un certain moment, toute cette force étant en place, une politique effective et déclarée l'épouse, l'actue, lui ouvre davantage les portes de la domination. Cela s'est manifesté surtout depuis l'arrivée de Bush au pouvoir, et plus que jamais depuis le 11 septembre. La droite américaine est son vecteur.

On ne peut plus regarder la politique internationale des États-Unis de la même façon qu'auparavant. Une mutation majeure semble se produire.

Apparaissent, de plus en plus nombreux, de plus en plus pressants, des signes concrets du débordement dont je parle. Le président Bush les exprime avec une extraordinaire insolence depuis son élection et il applique systématiquement la politique qui y correspond. Cette arrogance même est un signe. Ce qui sous nos yeux se déploie, c'est la logique propre de la force, libérée ostensiblement par les républicains.

Le temps est arrivé où les USA n'annoncent plus guère qu'une politique de droite et même d'extrême droite. On ne peut plus les voir du même œil. Les temps sont changés. Depuis un an, nous ne sommes peut-être plus dans la même époque. Les États-Unis ont franchi une limite. Par rapport à cela, ce qui devient superficiel, c'est leur image classique. Cette image est aujourd'hui l'alibi des Américains.

Elle voile ce qui se passe maintenant à un degré jamais atteint au sein de leur nation, de leur gouvernement et de leur armée. Elle couvre d'une allégation démocratique une entreprise oligarchique et de conquête.

La politique nouvelle, dans ces conditions, passe encore pour une politique américaine de la plus ancienne tradition. La force extrême maintenant visiblement en action crie pourtant cette politique nouvelle, la montre enfin tout en la niant. Il n'existe pas de preuve plus révélatrice de ce débordement de puissance que le programme de guerre tous azimuts de M. Bush.

La puissance extrême déjà lancée dit par son fait ce qu'elle anticipe. Elle anticipe beaucoup.

Ses gigantesques moyens déjà en action montrent par avance les mesures de ce qu'elle entreprend. Il faut la juger sur ces mesures, non sur des images dépassées.

D'ailleurs cette puissance est en branle : comment s'arrêterait-elle ? La démesure caractérise aussi bien ces moyens-là que l'ambition qu'ils font naître. À quoi corres-

pond donc ce qu'on en observe actuellement ? À cette idée : les États-Unis rêvent de conquête et leur politique actuelle, agressive, dangereuse, mondiale, constitue une étape initiale mais tout à fait réelle d'une telle entreprise.

L'État américain, de tradition démocratique, entretiendrait des vues plus modérées s'il s'en tenait à sa philosophie politique d'origine, mais les intérêts privés, qui le dominent plus que jamais, obéissent à des motivations n'ayant rien à voir avec les valeurs et ils déterminent dans les faits la politique de leur pays. Guerre, domination, contrôle, conquête, appropriation. Il y a peu de chose à leur épreuve. La politique actuelle tend plus fortement vers l'arbitraire impérialiste.

Tant d'indications, marquées sans vergogne, pointent vers cette interprétation générale. Faut-il récapituler ce qu'on entend et voit depuis un an ? Énorme accroissement des dépenses militaires. Défi ouvert lancé contre plusieurs pays, dont la Chine pour ce qui est de Taiwan. Chantage exercé sur l'Europe. Construction du bouclier anti-missile reprise par la droite et son gouvernement. Hallucinante puissance de feu testée avec efficacité sur le terrain. Volonté ouvertement exprimée d'accaparement des ressources énergétiques pour le profit des Américains. Rejet du protocole de Kyoto. Triomphe du complexe militaro-industriel aux États-Unis. Évidente volonté de mainmise sur l'Asie centrale et le Moyen-Orient. Appui massif des citoyens américains à la politique de Bush, ce qui constitue l'ingrédient le plus dangereux peut-être d'une dynamique nationaliste et réactionnaire potentiellement lâchée sur une partie du monde, chose jamais vue depuis longtemps.

Une telle politique, d'une impudence comme il ne s'en est pas vu de comparable sinon au XX^e siècle, s'élève sur l'univers, à la faveur et sous le couvert de la lutte antiterroriste. Parce qu'elle origine principalement d'un grand pays démocrate, cette force immense ne serait pas en soi

menaçante? La quasi toute-puissance d'une seule nation ne serait pas par elle-même un danger sans mesure?

Suivez le discours de Bush depuis son élection. Voyez les actes et aussi les signes. Ils trahissent un esprit d'arbitraire et la souveraineté propre de la force. Des signes inattendus, des révélations accusent d'un trait redoublé cette mentalité. Par exemple, les bombardements à l'uranium appauvri dans les montagnes d'Afghanistan, le traitement inhumain des prisonniers à la base américaine de Guantanamo, le Bureau d'influence stratégique, créé par Washington et chargé de faire systématiquement de la désinformation, le droit nouveau d'invasion inventé par les Américains, l'abolition de plusieurs règles du droit criminel dans les affaires de terrorisme.

C'est beaucoup. Ces diverses effractions dans le domaine des droits de plusieurs ordres indiquent ensemble qu'il y a quelque chose de cassé dans la pensée politique des États-Unis.

Cela porte la signature de l'extrême droite, autrement dit le règne voulu sans partage des intérêts privés dans le domaine public.

La paix n'est pas seule en cause. Quand un régime laisse une entière latitude à ces derniers, il n'y a rien que ceux-ci n'ambitionnent de maîtriser pour eux-mêmes. C'est ainsi qu'on apprend depuis quelque temps qu'ils vont jusqu'à vouloir s'emparer du domaine des gènes!... Pour la première fois peut-être, l'impérialisme semble se vouloir total. Ou plutôt, ce n'est pas la première fois. Cette ambition s'est déjà vue. Total n'est pas très éloigné de totalitaire.

11 février 2002

L'entente cadre sur l'union sociale et l'évolution unitaire de l'État canadien

.....

Yves Rocheleau*

Banalisation de l'État du Québec et « folklorisation » de sa spécificité nationale : vingt ans exactement après le rapatriement unilatéral de sa Constitution, le nouveau Canada s'impose inexorablement.

Le 4 février 1999, l'entente cadre sur l'union sociale canadienne (ECUS) était signée par le gouvernement fédéral et neuf provinces. À l'occasion de cette entente, dont le Québec n'est pas signataire, il fut prévu que des discussions sur son renouvellement aient lieu trois ans plus tard. Ces trois années se sont écoulées. Le Québec a fait valoir qu'il ne signerait pas l'entente. Nous verrons pourquoi le Québec s'oppose à cette entente qui, loin de n'être qu'une entente administrative, est plutôt une pièce maîtresse de la construction d'un nouveau Canada, irréconciliable avec les intérêts du Québec.

.....
* Député de Trois-Rivières à la Chambre des communes.

À l'occasion, cette année, du renouvellement probable de cette entente par le Canada anglais et du vingtième anniversaire du rapatriement de la Constitution, il appartient aux Québécoises et aux Québécois de faire le point sur leur destin au sein du Canada. Cela, à commencer par une prise de conscience des tenants et aboutissants de l'entente cadre sur l'union sociale. Aussi, si l'approche de la « chaise vide » est la seule qui s'impose pour le gouvernement du Québec dans le dossier de l'union sociale (car il ne peut reconnaître cette entente comme légitime), il ne faut pas néanmoins négliger de faire la pédagogie du pourquoi de la position québécoise.

Cette approche pédagogique se doit de saisir, comprendre et décortiquer la dynamique centralisatrice du régime fédéral qui, de façon progressive, refoule et marginalise tant les intérêts actuels et futurs du Québec, que ses revendications historiques. L'union sociale est symptomatique de cette situation, tout en faisant directement écho à plusieurs autres phénomènes préoccupants, dont celui de la place du Québec dans le contexte de la mondialisation.

L'union sociale est l'événement politique le plus révélateur de la portée du nouveau régime fédéral, de sa façon de s'orienter, de s'articuler et de s'organiser, depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982. Elle place le gouvernement fédéral sur une voie presque sans obstacles (à moins que le Québec ne réagisse !) qui le dirige tout droit vers des interventions massives dans les politiques sociales, pourtant de compétences exclusivement provinciales. Cet événement politique, dont la compréhension est essentielle pour bien saisir la nouvelle réalité canadienne contemporaine, mérite qu'on lui accorde une attention des plus méticuleuses.

Qu'est-ce que l'union sociale ?

L'union sociale est une entente qui propose principalement d'encadrer le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans les programmes sociaux et l'éducation. Il s'avère dans les faits que l'entente est une première historique qui, loin d'encadrer, en la restreignant, l'intervention financière d'Ottawa dans les champs de compétence exclusivement provinciaux, lui donne plutôt une approbation écrite. De façon générale, l'entente vise, en vertu de plusieurs modalités, l'uniformisation des politiques sociales au Canada.

Cela est surtout rendu possible, premièrement, par le fait que les provinces n'ont plus la possibilité de remettre en cause des initiatives fédérales dans leurs champs de compétence vu l'absence d'un droit de retrait; deuxièmement, par une clause de l'entente selon laquelle les sommes allouées aux provinces en transferts seront plus que jamais entre les mains du pouvoir discrétionnaire du gouvernement fédéral; troisièmement, en fonction de l'intention du gouvernement fédéral d'user de plus en plus de son droit de transférer des fonds aux individus et organismes au lieu des provinces; quatrièmement, par le fait qu'il est stipulé dans l'entente que les provinces devront être imputables au gouvernement fédéral; et finalement, en ne prévoyant aucun règlement des différends viable et valable.

L'objectif visé et la conséquence qui en résulte est que le gouvernement central s'affirme et sera de plus en plus reconnu comme étant le gouvernement national de tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, Québec y compris. Une démarche qui bénéficie, de surcroît, avec l'union sociale, du consentement de tout le Canada anglais.

Comme l'affirme le constitutionnaliste André Tremblay (« L'union sociale canadienne sans le Québec », Éditions Saint-Martin, 2000, pp. 216-217) : « Pour la première fois dans l'histoire des relations intergouvernementales, les provinces, à

l'exception du Québec, confirment et reconnaissent la légitimité du pouvoir de dépenser et donnent à Ottawa un sauf-conduit pour intervenir dans toutes les sphères de compétences exclusives des provinces. » Il ajoute : « L'entente du 4 février donne tous les leviers ou instruments pour centraliser, et réduire notre spécificité québécoise. Le fédéral est couronné gouvernement supérieur et les provinces deviendront ses antennes ou ses franchisés. »

Dans ces circonstances, on comprend mieux pourquoi le Canada reste muet sur les implications de cette entente. Elle constitue un changement majeur dans l'aménagement des relations fédérales-provinciales. Un changement qui s'opère sans mandat ni débat, sans consultation ni référendum. Aussi nous appartient-il, au Québec, de faire le portrait réel du Canada nouveau qui se construit subrepticement.

L'union sociale et l'esprit qui la sous-tend ont comme effet d'aménager un Québec provincial dans le grand ensemble pancanadien, ensemble qui ne reflète en rien l'unicité québécoise. Des effets lourdement ressentis par les Québécoises et les Québécois dans le cas des jeunes contrevenants, des Bourses du millénaire, ou des congés parentaux, par exemple. Ces dossiers reflètent l'intransigeance du gouvernement central quand il s'agit de respecter la spécificité québécoise en matière de réhabilitation des jeunes, son expertise et sa générosité en matière de prêts étudiants et son ouverture résolue à l'égard d'une politique familiale efficace et juste.

En empêchant le Québec d'agir, ou en dédoublant les initiatives qu'il a déjà mises de l'avant, le régime fédéral canadien s'assure d'occuper une place prépondérante dans la vie des Québécois, à leur grand détriment. D'après ce que nous en comprenons, l'union sociale pourrait bien constituer la pièce maîtresse du plan B de l'ineffable Stéphane Dion et de son Conseil privé. Un plan déjà décrit à sa façon par John A. MacDonald en 1864 (cité par Jean-Marc Léger, *Vers l'indépendance ?*, p. 103) : « Un gouvernement central fort,

une législature centrale puissante et un système décentralisé de petites législatures à des fins strictement locales. »

Étouffer la spécificité du modèle québécois

Pour le Québec, cette entente constitue une tragédie car la flexibilité, l'adaptation et l'innovation qui caractérisent sa gestion des politiques sociales sont mises en péril. Mais l'union sociale va au-delà des questions de subsidiarité ou de partage des pouvoirs. En cherchant à uniformiser les politiques sociales, le risque est énorme de les niveler par le bas et de les désincarner des besoins spécifiques de la population.

Le Canada veut uniformiser les politiques sociales à la grandeur du pays et en devenir le seul et unique déterminant pour mieux s'imposer comme seul gouvernement national. Aussi doit-il avoir recours, pour ce faire, à deux stratégies intimement liées. D'abord, il est important pour lui de pouvoir compter sur un déséquilibre fiscal accablant qui rend les provinces incapables d'optimiser le fonctionnement de leur services sociaux. Il doit ensuite investir unilatéralement dans les champs de compétence provinciales. En profitant de l'essoufflement fiscal des provinces, il peut mieux s'imposer comme seul porteur du flambeau de la sécurité sociale canadienne. C'est dans ces circonstances que les initiatives fédérales en terme de stratégies de visibilité, de propagande et de freinage de l'effort québécois visant à instituer des programmes novateurs et progressistes qui porteraient exclusivement le *label* « Québec », comme les congés parentaux, prennent tout leur sens.

L'autonomie québécoise en matière de détermination des politiques sociales et sa façon bien à lui de stimuler l'économie ou de mettre à contribution ses créateurs, ses universitaires, sont incontestablement des lieux où le modèle québécois prend forme et s'épanouit. Autrement dit, c'est à l'identité, à la culture et au savoir-faire québécois que le régime fédéral s'attaque en s'ingérant dans les sphères

d'autonomie de l'État québécois. Or, ce phénomène, qui se présente comme une conséquence de la tentative d'uniformisation du Canada est, dans les faits, un aspect concerté et planifié de la stratégie du fédéral. L'identité québécoise et toute trace de québécity qui ne soit pas folklorique est un frein au Canada centralisé et unitaire que le régime fédéral tente d'édifier. L'entente et le régime qui le présupposent et qui en découlent, non seulement ne tiennent pas compte des intérêts du Québec, mais s'inscrivent en directe opposition avec eux. Le nouveau Canada qui se dessine ne peut exister qu'au détriment du Québec, si ce dernier continue d'en faire partie.

Qu'est-ce qui présuppose l'entente cadre sur l'union sociale ?

Le Canada veut donc s'arroger des prérogatives dans les compétences des provinces et s'imposer en unique gouvernement national. Cela explique la résistance du Canada à l'égard des initiatives originales et progressistes du Québec en matière de services sociaux. Or, cette résistance doit être comprise à la lumière des impératifs qui entourent la mondialisation.

La mondialisation s'impose de plus en plus dans la vie de tous les jours, y compris dans celle des États. Dans un cadre économique et politique où les échanges sont de moins en moins tributaires des États mais plutôt d'organisations, d'instances ou d'ententes supra-nationales (OMC, ALÉNA, ZLÉA, etc.), où les alliances commerciales sont nécessaires à la vitalité économique des pays et où la concurrence est élargie à l'échelle planétaire, les États souverains sont forcés de repenser leur façon de s'organiser, souvent, en devant consolider et centraliser leurs pouvoirs pour mieux faire face aux pays compétiteurs. Le Canada n'échappe pas à ce phénomène.

Ainsi le gouvernement central canadien s'est-il engagé dans une voie qui vise à rassembler entre ses mains le pouvoir de prévoir, planifier et de dicter ce qui sera ou non négociable en matière de libre-échange et d'ouverture des frontières, en matière de commerce, comme en matière de services (sociaux et autres). Il veut aussi pouvoir garantir à d'éventuels investisseurs ou autres intervenants, qu'il est en plein contrôle des conditions qui prévalent sur son territoire, *a mari usque ad mare*. Il voudra, par ailleurs, pouvoir décider unilatéralement de ce qui sera ou non ouvert à la concurrence privée, en matière d'éducation post-secondaire ou de santé, lorsque cette question sera abordée dans le cadre, par exemple, de l'accord général sur le commerce des services (AGCS), qu'il négocie présentement. L'union sociale est partie prenante de cette stratégie globale.

Les Québécois forment un peuple et cherchent un moyen de rayonner, forts de leur différence, dans le cadre de la nouvelle conjoncture mondiale. Or, pour le Québec, la nouvelle configuration du Canada implique un éloignement des lieux de décision en matière, notamment, de santé, d'agriculture, d'environnement, de travail, de commerce, etc. Dans le cadre d'une mondialisation marquée par les ententes multisectorielles et multilatérales, le Québec, s'il veut jouer un rôle de premier plan tout en maintenant sa spécificité, doit absolument s'interroger en profondeur sur son statut au sein du Canada.

Si le Canada représente aujourd'hui un lieu où le Québec est encore capable, en principe, de se faire entendre et d'obtenir, un tant soit peu, ce qui lui revient de droit, cette possibilité devient à chaque jour plus mince. Le lieu des décisions sera appelé de plus en plus à s'éloigner des Québécois s'il reste au sein du Canada et cela est d'autant plus vrai que le « fédéralisme renouvelé » dans le sens des intérêts du Québec est désormais une illusion. L'union sociale en est le témoin privilégié. Toujours selon André Tremblay (*op. cit.*, p. 217) : « Pour le Québec, l'entente sonne le

glas du Canada asymétrique et de tout ce qui pourra ressembler à un régime de traitement particulier ou spécifique. »

En dépit du drame que l'union sociale représente pour le Québec, on doit au moins lui attribuer le mérite de nous annoncer clairement les couleurs du nouveau Canada. L'union sociale nous permet aussi de comprendre que le statu quo constitutionnel n'existe pas. Le Canada se bâtit et tourne le dos au fédéralisme renouvelé dans le sens des intérêts du Québec. Que les « fédéralistes mous » se le tiennent pour dit: le seul avenir pour le Québec au sein du Canada est sa « provincialisation » croissante. Si le Québec tient à prendre sa place dans les Amériques et dans le monde, dans l'honneur et l'enthousiasme, pour reprendre une formule connue, c'est la voie de la souveraineté qui s'impose. ♦

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous !

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8

L'idée d'une académie québécoise des sciences : mise au point

.....

*Pierre Gendron, Claude G. Charron,
Pierre de Bellefeuille, Gordon Lefebvre,
Denis Monière ;*
Membres du Cercle Godin-Miron

Malgré notre habituelle vigilance en regard des textes que nous publions, quelques erreurs ont parsemé cet article le mois dernier. Nous le reproduisons à nouveau ce mois-ci. Toutes nos excuses à nos lecteurs et aux auteurs pour les inconvénients.

La rédaction

Nous ne pensons pas qu'une idée aussi peu révolutionnaire que la création d'une académie des sciences au Québec¹ susciterait de la part d'Yves Gingras une réaction aussi intempesitive (*Le Devoir*, 26 novembre 2001). Si nous le comprenons bien, les raisons qu'il a de s'y opposer se résument à dire que l'académie que nous proposons remplirait certaines fonctions déjà exercées par l'ACFAS, ainsi que par le Conseil de la Science et de la Technologie, et surtout que notre motivation serait liée davantage à la « question nationale » qu'au souci de parachever nos institutions scientifiques.

1. Voir *L'Action nationale*, novembre 2001, p. 23.

Ne nous attardons pas sur le fait que monsieur Gingras passe complètement sous silence le problème que nous posons en observant qu'au Québec nous semblons nous contenter de voir nos scientifiques cooptés, au plus haut niveau, par la Société Royale du Canada. Peut-être devrait-il nous expliquer pourquoi nous n'aurions pas à faire davantage contrepoids à l'entreprise de légitimation que cette institution représente. Situons-nous sur le terrain où il nous entraîne ; mais, de grâce, ne mêlons pas les choses : aux États-Unis, l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) coexiste parfaitement bien avec la National Academy of Sciences. Pourquoi l'ACFAS ne continuerait-elle pas de jouer le rôle important qui a été le sien jusqu'ici dans l'histoire du Québec en complémentarité avec une académie des sciences ?

Telle que nous la concevons, une académie des sciences dont les statuts seraient régis par une loi de l'Assemblée nationale agirait, avec le soutien de l'État, de façon autonome par rapport à l'appareil gouvernemental, ce qui n'est pas le cas de l'actuel Conseil de la Science et de la Technologie, qui, par son mandat, relève directement du ministre et dont les membres ne sont pas, quoi qu'en pense monsieur Gingras, ce qu'on appelle ailleurs des académiciens. Cette académie jouerait un rôle selon nous irremplaçable dans le domaine de la coopération scientifique où elle favoriserait l'expression au plus haut niveau d'un point de vue proprement québécois sur la science et ses enjeux, tout en manifestant la volonté d'ouverture du Québec sur le monde. Nous pensons à la participation du Québec à certaines missions sur le modèle de l'Année géophysique internationale (1957-1958), souvent citée comme exemple de réussite d'un programme de recherches concertées, et qui a notamment préparé la voie à une utilisation purement pacifique de l'Antarctique.

Pour bien faire comprendre la différence entre ce que nous proposons et les institutions existantes, voyons un

peu quels seraient les grands paramètres à discuter concernant la création d'une académie québécoise des sciences. D'abord, il n'y aurait pas de distinction entre membres titulaires et correspondants étrangers. La part de recrutement international devrait y être significative afin de mieux insérer le Québec dans les réseaux de coopération scientifique; en outre, cela ajouterait au prestige de l'institution. L'académie serait de taille modeste: 50 ou 60 membres, pas plus. Une dizaine ou une quinzaine de membres environ seraient obligatoirement recrutés à l'extérieur du Québec, sans égard à la nationalité.

Faudrait-il regrouper certaines disciplines, soit par objet d'étude, tels l'univers, la vie et la société, ou suivant la ligne de démarcation entre sciences exactes et sciences humaines? Selon nous, l'académie pourrait très bien ne pas comporter de sections et fonctionner comme un système ouvert permettant de réunir des représentants de l'ensemble des disciplines scientifiques et visant un équilibre relatif entre les mathématiques, les sciences physiques, les sciences biologiques et les sciences sociales. L'académie miserait sur sa petite taille pour innover en jouant la carte de l'interdisciplinarité. Il suffirait de prévoir la possibilité pour les académiciens (1) d'élargir occasionnellement le cercle de leurs délibérations en s'adjoignant des invités, en organisant des journées d'études, par exemple; (2) de réunir périodiquement quelques personnes particulièrement compétentes pour qu'elles examinent tous les aspects d'une question précise imposée par l'actualité; et (3) de former des groupes de travail afin de promouvoir la recherche dans des domaines déterminés.

Reste l'objection du nationalisme. Soyons clairs sur ce point: une académie nationale n'a pas à être « nationale »; ce serait une absurdité sur le plan scientifique. Il ne s'agit pas de permettre à l'État de se servir de la science à des fins de propagande; il s'agit au contraire de protéger l'indépendance des chercheurs face aux pressions écono-

miques et de préserver le caractère essentiellement culturel de l'activité scientifique. La science doit pouvoir suivre sa finalité ultime, qui est le service de la culture et du progrès humain; elle entre en crise lorsqu'on la réduit à un modèle utilitaire; elle se corrompt lorsqu'elle devient un instrument technique de domination et de manipulation à des fins économiques ou politiques.

L'examen des faits pertinents permettra de juger, le cas échéant, des conditions de réalisation du projet d'une académie québécoise des sciences et de trancher dans la diversité des modèles existants. L'ouvrage *Les Prix du Québec au XX^e siècle* est venu souligner récemment quelques-unes des plus belles réalisations de nos chercheurs. Qu'est-ce qui nous empêche de leur offrir maintenant le moyen de rendre d'autres services au sein d'une académie des sciences? ♦

La pensée politique d'Hubert Aquin vingt-cinq ans après sa mort

.....
*Stéphan Larouche**

Il suffit de lire quelques passages de l'œuvre d'Hubert Aquin pour se rendre compte de l'héritage intellectuel que cet écrivain nous a légué : une pensée qui nous éclaire de façon claire et parfois brutale sur notre actualité sociale et politique. Et pourtant, vingt-cinq ans après sa mort, Hubert Aquin s'enlève la vie le 17 mars 1977, tant les milieux intellectuel que politique font preuve d'une amnésie généralisée sur cet écrivain qui a tenté de penser l'avenir de sa communauté.

Rappelons qu'Hubert Aquin fut réalisateur et superviseur à Radio-Canada (1955-1959) puis réalisateur et producteur à l'Office national du film (1959-1963). Au début des années 60, il milite pour le Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) et dirige de brillante façon la revue *Liberté*, mensuel abordant les problématiques politiques et culturelles de la société québécoise de l'époque. C'est également au cours de cette décennie qu'Hubert Aquin se tourne vers la littérature. Il publiera

.....
* Politologue.

Prochain épisode en 1965, *Trou de mémoire* en 1968, *L'Antiphonaire* en 1969, *Point de fuite* en 1971 et *Neige noire* en 1974. Reconnu comme un écrivain d'avant-garde, Hubert Aquin sera lauréat de plusieurs prix dont celui d'Athanase-David en 1973. Parallèlement, Hubert Aquin mène une carrière en enseignement, ce qui l'amène à œuvrer au Collège Ste-Marie, à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Buffalo comme professeur invité. En 1975, il devient directeur littéraire des Éditions *La Pression*. Il sera congédié un an plus tard pour avoir critiqué publiquement les politiques culturelles de cette maison d'édition vis-à-vis les œuvres québécoises.

Malgré un parcours impressionnant qui ne laisse personne indifférent, nombreux sont ceux qui, encore aujourd'hui, ont peine à reconnaître la contribution d'Hubert Aquin à l'expression et à l'élaboration du nationalisme et de la culture québécoise. L'une des principales raisons provient peut-être du fait que cet intellectuel a coupé l'herbe sous le pied à de nombreux idéologues qui tentent aujourd'hui de repenser la nation et le nationalisme en fonction de valeurs universelles. Toutefois, la raison première provient sûrement de sa pensée elle-même, une pensée qui tente d'expliquer l'ambivalence des Québécoises et des Québécois face à leur avenir et qui nous confronte dans ce que nous sommes : une communauté fatiguée à la seule idée de devoir exister à l'extérieur du système actuel.

Mais qu'en est-il de cette pensée ? En fait, lorsqu'on lit les écrits d'Hubert Aquin, il nous est permis de constater que le projet d'avenir qu'il désirait pour sa communauté trouve ses origines dans la défaite des Plaines d'Abraham et dans ses suites, comme la Confédération. Pour lui, cette dernière a institutionnalisé la situation de conquis et de minoritaires des Canadiens français, aujourd'hui Québécois. Ce faisant, elle a créé chez ces eux toute une série d'attitudes et de comportements, qu'Hubert Aquin appelle « fatigue culturelle ». D'où l'idée de doter le Québec de son

indépendance afin de libérer les Québécois de cette structure aliénante et infériorisante.

Indépendantiste convaincu, Hubert Aquin n'en était pas moins déçu des précisions apportées à ce projet d'avenir pour sa communauté. Pour lui, ce projet devait avoir un nom, un programme et un système politique. Pour ce qui est du reste, toutes les avenues semblaient possibles, sauf peut-être au niveau de la langue. C'est qu'Hubert Aquin avait des idées bien arrêtées en ce qui regardait la problématique linguistique. Constatant les effets dévastateurs du bilinguisme sur les minorités francophones hors Québec, mais également sur les immigrants demeurant sur le territoire québécois, il se positionnait en faveur de moyens légaux qui obligerait les immigrants à fréquenter des écoles de langue française.

Enfin, pour ce qui est des moyens d'accession à l'indépendance, Hubert Aquin favorisait la lutte politique et parlementaire. Bien qu'il ait prôné la clandestinité pendant une courte période de sa vie, il revint à ses positions de départ. Avec le temps, Hubert Aquin écrit avoir compris la nécessité d'élaborer un plan d'action, d'être persévérant mais également patient.

Si les décennies 50 et 60 furent celles d'une recherche des solutions à l'infériorité économique et politique des Canadiens français – ou à cette « fatigue culturelle » dont parle Aquin –, elles furent également pour plusieurs celles d'une critique de tout nationalisme et particulièrement du nationalisme québécois. À cet égard, la pensée politique d'Hubert Aquin s'avère plus qu'intéressante. Celle-ci, contrairement à celles de nombreux penseurs indépendantistes de l'époque, a su répondre de manière nette et concise aux thèses anti-nationalistes, et plus particulièrement celles défendues par Pierre Elliott Trudeau.

Dans son texte « La fatigue culturelle du Canada français » publié en 1962 dans la revue *Liberté*, Hubert

Aquin a eu l'intelligence et l'habileté de repérer les faiblesses de l'argumentation de Pierre Elliott Trudeau et de les réintégrer dans sa propre lecture de l'histoire du Canada français. Premièrement, en la dépouillant des préjugés qui l'accablent et dans un second temps, en la réhabilitant dans ce mouvement de l'histoire de l'humanité qui est celui de l'universalisme.

Au sujet du nationalisme générateur de guerres, Hubert Aquin y voit un énoncé qui n'est pas confirmé. Bien que des crimes aient pu être commis en son nom, le lien causal établi entre nationalisme et guerres est loin d'être sûr et certain. La convergence de ces faits, même répétée de multiples fois, ne saurait fonder un réel lien de causalité.

Mais d'autres raisons font croire à Hubert Aquin qu'on ne saurait accuser le nationalisme d'être responsable des guerres. Premièrement, ces dernières sont apparues bien avant que les nations soient créées. Dans les circonstances, on ne peut accuser le nationalisme d'être responsable des guerres passées. De plus, Aquin nous rappelle que le concept d'État-nation est périmé et ne correspond plus à la réalité ni aux dernières données des connaissances. Ça serait donc, écrit-il, commettre une grave erreur que de placer le nationalisme au banc des accusés alors qu'il ne saurait être responsable de guerres qui se déroulent aujourd'hui.

Enfin, Aquin croit que si le nationalisme tient à un stade transitoire de l'histoire de l'homme, comme tend à le prétendre Pierre Elliott Trudeau, alors on ne peut plus tenir l'idée du nationalisme porteur de guerres futures.

Quant à l'intolérance attribuée au nationalisme, elle tient à la conception ethnociste dénoncée par Pierre Elliott Trudeau. Or, pour Hubert Aquin, la nation n'est pas une réalité ethnique. Au Canada français, les déplacements de population, l'immigration et les assimilations ont eu pour effet de produire une interpénétration des ethnies dont un des résultats est le regroupement non plus selon le principe

de l'origine ethnique, mais selon l'appartenance à un groupe culturel partageant une langue commune. Dépourvu de son caractère ethnique, Aquin juge qu'il devient totalement injustifié d'associer le nationalisme au racisme et à tous ses abominables dérivés. Le nationalisme doit plutôt être considéré comme une des nombreuses manifestations de la culture canadienne-française, à la différence qu'il souhaite doter cette culture d'un système politique conçu en fonction de sa globalité.

Est-ce à dire, dans ce cas précis, que le nationalisme rejette toutes valeurs universelles du seul fait qu'il plaide en faveur d'un système politique propre à sa culture nationale ? Pour Hubert Aquin, l'universalisme ne doit évoquer en rien la domination d'un tout légal et extérieur à ses parties. L'universel ne doit pas ressembler à une union forcée, mais plutôt à un projet d'amour où les êtres y participant se reconnaissent mutuellement. Ce faisant, chaque élément trouverait son achèvement non pas directement dans sa propre consommation, mais plutôt dans son incorporation au sein d'un pôle supérieur de conscience lui permettant d'entrer en contact avec tous les autres.

Cette façon propre à Hubert Aquin de lier le particulier et le général, c'est-à-dire de lier l'idée de doter la nation canadienne-française d'un système politique conçu en fonction de la globalité de sa culture avec l'universel, lui permet non seulement d'échapper aux accusations de nationalisme étroit et ethnique mais surtout de proposer une position d'ouverture sur les autres, ouverture conçue dans un rapport de reconnaissance mutuelle.

Que peut-on retenir de la pensée politique d'Hubert Aquin quant à l'avenir de la communauté ? Premièrement, qu'elle justifie l'option indépendantiste par son souci de libérer la nation canadienne-française de sa « fatigue culturelle », malaise qui trouve ses origines dans la Conquête et dans ses suites, comme la Confédération canadienne. Deuxièmement, qu'elle légitimise le projet indépendan-

tiste québécois par son désir de sauver et de préserver la langue et la culture françaises au Québec. Troisièmement, qu'elle a su plus que tout autre répondre aux thèses anti-nationalistes, tantôt en libérant le nationalisme des fautes qu'on lui juge responsable, tantôt en réintégrant dans déroulement de l'histoire de l'humanité, qui est celui de l'universalisme, l'idée de doter la nation canadienne-française d'un système conçu en fonction de la globalité de sa culture.

Mais ce qui frappe le plus dans la pensée politique d'Hubert Aquin, c'est qu'elle passe l'épreuve du temps en demeurant toujours d'une grande actualité. Bien qu'elle soit formulée principalement au cours des décennies 50 et 60, elle aborde des problématiques qui font partie de notre vie quotidienne et qui animent encore et toujours la réflexion politique d'aujourd'hui.

Mais si la pensée politique d'Hubert Aquin demeure toujours d'une grande actualité, permet-elle de savoir ce que vont devenir le Québec et sa communauté dans un avenir plus ou moins rapproché? Certainement pas. Pour Hubert Aquin, personne ne le sait vraiment et surtout pas les Canadiens français qui sont sûrement les plus ambivalents à ce sujet. La culture canadienne-française «*aspire à la fois à la force et au repos, à l'intensité existentielle et au suicide, à l'indépendance et à la dépendance.*» Cette ambiguïté qui caractérise la culture canadienne-française se déroule un peu partout et jusque dans le fond de la conscience. Pour Hubert Aquin, «*ce n'est pas à nous de dire si elle aboutira, mais il importe de savoir qu'elle continue et qu'elle devient de plus en plus inévitable.*» Heureusement, la «*fatigue culturelle*», «*si grande soit-elle, ne signifie pas la mort.*»

Vingt-cinq ans après sa mort, il est temps qu'on reconnaisse l'héritage intellectuel d'Hubert Aquin, celui qu'on a vraisemblablement oublié dans les coulisses de l'Histoire. Cet écrivain fut le premier, et peut-être encore le seul, à avoir saisi avec une lucidité impitoyable toute la complexité du

Québec et de sa communauté. Plus qu'un témoin de son époque, il aura été sans aucun doute l'un des acteurs ayant le plus contribué l'élaboration et à l'expression du nationalisme et de la culture québécoise. ◇



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée
- Gestion indiciaire
- Gestion privée

En **actions canadiennes** et en **obligations**, nos performances annuelles composées se classent au **premier quartile** sur la période de 3 ans terminée le 31 décembre 2000, selon l'ensemble des sondages publiés sur les performances des gestionnaires de caisses de retraite.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

Note : Au 31 décembre 2000, la performance annuelle composée sur 3 ans est de 14,2% en actions canadiennes et de 6,3% en obligations. Ces performances sont des rendements antérieurs et ne laissent présager en rien les rendements futurs.

® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

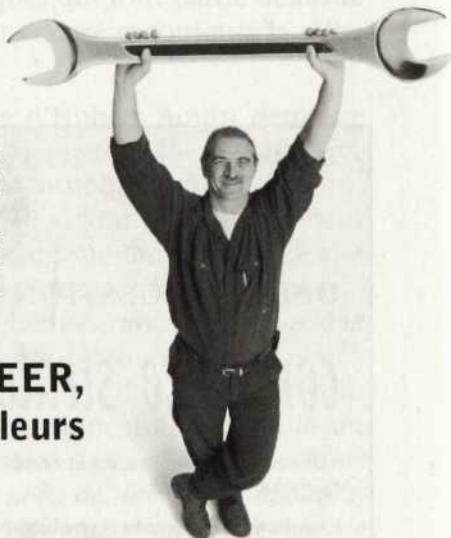
J'aime l'action!

Avec Fondation, je travaille plus facilement pour ma retraite. J'épargne plus vite grâce à la réduction d'impôt pour contribution à un REER et aux deux crédits d'impôt totalisant 30 % de mon placement dans un fonds de travailleurs.



Utilisez-vous dès aujourd'hui avec Fondation pour demeurer actif demain! De plus, votre épargne-retraite permet de créer et de maintenir des milliers d'emplois partout au Québec.

**Plus qu'un REER,
un fonds de travailleurs**

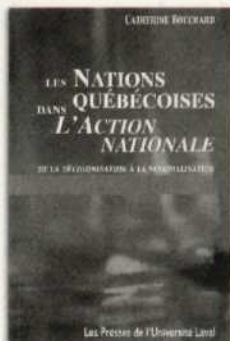


FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665
www.fondaction.com

Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus simplifié de Fondation disponible à nos bureaux ou sur notre site Internet.

Extrait



Les Nations québécoises dans *L'Action nationale*

De la décolonisation à la mondialisation

.....

Catherine Bouchard

Dans cet essai, qui vient de paraître aux Presses de l'Université Laval, l'auteure compare les différentes conceptions de la nation québécoise énoncées par des auteurs publiant leurs textes dans *L'Action nationale* au cours des années 1960 et 1990.

Catherine Bouchard a étudié à l'Université Laval en anthropologie sociale et culturelle et en littérature québécoise. Elle s'intéresse particulièrement à la philosophie politique, aux phénomènes des revues, à la société contemporaine, aux mouvements nationalistes et aux revendications identitaires.

Introduction

Les sciences sociales, écrit Birnbaum, ont longtemps « ignoré ou amplement sous-estimé le poids du politique, n'abordant que de manière très parcimonieuse le rôle de l'État, la nature de

-
1. Pierre Birnbaum, « Introduction. Dimensions du nationalisme dans P. Birnbaum (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris: Presses universitaires de France, 1997, p. 1.

la citoyenneté ou, encore, les fondements du sentiment national comme le surgissement des passions nationalistes¹ ». Pourtant, depuis quelques années, il semble presque impossible de passer outre la question du nationalisme et celle-ci fait effectivement couler beaucoup d'encre et de sang.

L'urgence de la réflexion à l'égard des enjeux nationalistes et identitaires est inextricablement liée au contexte international actuel. Ce contexte, qualifié par les uns de modernité avancée et de postmodernité par les autres, est issu d'un long processus historique dont l'industrialisation et le capitalisme sont les principaux agents, et qui atteignent aujourd'hui une forme à la fois singulière et paroxystique dans ce qu'il est désormais convenu de nommer la mondialisation.

L'avènement de ce nouvel ordre mondial, catalysé par la chute du mur de Berlin ainsi que par « le redressement des cartes avec la fin de la guerre froide et l'éclatement des unions yougoslave et soviétique² », est marqué par la globalisation accélérée de réseaux économiques, médiatiques, politiques et culturels à l'échelle planétaire – réseaux qui tendent à normaliser et à uniformiser les manières de penser et de s'exprimer³, mais qui donnent aussi lieu à une étonnante diversité d'appropriations et d'interprétations nationales de ces standards de communication. Conséquences directes de l'individualisme exacerbé, du libéralisme économique et des politiques de libre-échange, ces regroupements supranationaux et ces flux transnationaux de capitaux, d'individus, de biens, d'images et d'idées minent la cohésion et l'autonomie des États – mais non leurs assises ni leurs différences⁴ – ainsi que celles des institutions démocratiques qui leur sont associées.

2. Mikhaël Elhaz et Denise Helly, « Modernité et postmodernité des identités nationales », dans *Anthropologie et Sociétés*, 19(3), 1995, p. 15.

3. Joseph Pestieau, *Les Citoyens au bazar. Mondialisation, nations et minorités*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 210.

4. Claude Bariteau, Québec, 18 septembre 2001, Montréal : Québec/Amérique, 1998, p. 247.

C'est dans ce contexte en ébullition que se pose la réflexion actuelle sur le nationalisme au Québec. En effet, beaucoup de livres traitant de la problématique nationaliste sont publiés depuis le début des années 1990⁵. Plusieurs colloques se tiennent également sur cette question. De même, la modeste contribution que constitue cet essai s'inscrit au sein de ces préoccupations. Il convient toutefois de mentionner que la pensée sur la nation et le nationalisme au Québec ne s'est pas amorcée avec l'accélération du procès de mondialisation; elle faisait déjà partie des discussions publiques québécoises, comme en témoigne la pérennité de la revue *L'Action nationale* qui, depuis 1933, est un carrefour important de la réflexion nationaliste. S'accroissant après la Seconde Guerre, cette réflexion est devenue l'objet de débats plus vifs encore au cours de la Révolution tranquille, alors qu'émergea le projet d'indépendance politique qui se déploie jusqu'à aujourd'hui.

Le Québec comme lieu privilégié d'étude du nationalisme

Le nationalisme se pense différemment selon les lieux et les époques, selon les traditions politiques et les contextes sociaux dans lesquels s'inscrivent les auteurs engagés dans ce débat tumultueux. Aussi, m'apparaissait-il intéressant d'étudier, en un même lieu mais à travers deux moments historiques distincts – la Révolution tranquille et la fin du XX^e siècle –, les diverses façons dont des intellectuels ont réfléchi sur la nation québécoise.

-
5. Voir, notamment, Alain-G. Gagnon et François Rocher (dir.), *Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec*, Montréal: VLB éditeur, 1992; Éric Schwimmer, *Le Syndrome des plaines d'Abraham*, Montréal: Boréal, 1995; Daniel Latouche, *Plaidoyer pour le Québec*, Montréal: Boréal, 1995; Gilles Bourque et Jules Duchastel, *L'Identité fragmentée*, Montréal: Fides, 1996; Pierre Drouilly, *Indépendance et démocratie*, Montréal: L'Harmattan, 1997; Michel Sarra-Bournet (dir.), *Le Pays de tous les Québécois*, Montréal: VLB éditeur, 1998; Michel Seymour, *La Nation en question*, Montréal: L'Hexagone, 1999; Jean-François Lisée, *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal: Boréal, 2000; Joseph Facal, *Le Déclin du fédéralisme canadien*, Montréal: VLB éditeur, 2001.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, au Québec, le projet de souveraineté est un enjeu endémique. Sans cesse reformulé, le désir d'indépendance politique alimente les discours souverainistes tout autant que les discours fédéralistes, qu'ils prennent des formes constitutionnelles, référendaires ou identitaires⁶. Ainsi, les intellectuels rendent-ils compte de cette lutte – ou plutôt s'engagent-ils activement dans cette lutte⁷ – que mènent les Québécois pour affirmer leur autonomie. Comme l'écrit Finluelkraut, « cette intelligentsia témoigne pour son peuple, elle parle simultanément à sa place et à son intention, elle le révèle aux autres tout en lui offrant le miroir dont il a besoin pour se sentir exister⁸ ».

Donc, le Québec s'avère un lieu privilégié d'étude du nationalisme, puisqu'il « condense les enjeux posés par l'appartenance nationale, la citoyenneté et l'ethnicité, le multiculturalisme et la démocratie [et que] rares sont les sociétés où s'interposent, grâce à une réitération constante, les ambivalences entre « nationaux », « ethniques » et « Autochtones⁹ ». De plus, pour Laforest, le Québec et le Canada représenteraient « un formidable laboratoire d'identités politiques enchevêtrées les unes dans les autres¹⁰ ». Mais encore, l'affrontement entre souverainistes et fédéralistes, qui divise le Québec comme le Canada et dont les secousses ébranlent tous les domaines de la vie publique, est producteur d'une réflexion sur la légitimité politique et la démocratie. Toujours de l'avis de Laforest, « [l]a pensée

6. Voir Antoine Robitaille, « Comment peut-on être ethnique? », dans R. Côté (dir.), *Québec 2000. Péterspective du XX^e siècle*, Montréal: Fides, 1999, pp. 381-386.

7. Pour plusieurs auteurs, notamment Bariteau, Hroch et Finkielkraut, les intellectuels sont la force mobilisatrice en grande partie responsable de l'agitation nationale et de la vitalité des mouvements nationalistes.

8. Alain Finkielkraut, *L'ingratitude. Conversation sur notre temps [...]*, Montréal: Québec/Amérique, 1999, p. 56.

9. Mikhaël Eibat et Denise Helly, « Présentation. Spectres et pouvoirs de l'ethnicité », dans *Anthropologie et Sociétés*, 19(3), 1995, pp. 12-13.

10. Guy Laforest, « La tourmente planétaire », dans M. Fibaz, A. Fortin et G. Laforest (dir.), *Les Frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 130.

canadienne et québécoise a joué un rôle fondamental dans la genèse du débat entre libéraux et communautaristes en philosophie politique¹¹ ».

À la lumière de ces considérations, il me semblait pertinent de cibler le contexte québécois afin de mieux comprendre – par effet de synecdoque – les enjeux nationalistes et identitaires qui marquent l'ordre mondial qui se dessine actuellement sous l'influence du procès de mondialisation. Or, choisir le Québec comme ligne de tir répondait aussi à un objectif d'envergure plus modeste, mais non de moindre importance : comprendre à l'interne et dans une comparaison diachronique comment se construisent les discours nationalistes. La question qui a motivé cette recherche est donc la suivante : comment des intellectuels des années 1960 et 1990, publiant des textes dans *L'Action nationale* ont-ils pensé la nation québécoise ?

Puisque cette question fut posée dans le contexte de l'anthropologie, ce n'est pas au nationalisme québécois comme phénomène politique que je me suis intéressée, mais plutôt à l'idée de nation québécoise comme construction culturelle, au sens anthropologique, située historiquement. J'ai donc tenté de saisir comment la nation québécoise est imaginée – ou textuellement fabriquée – en alignant ses diverses représentations sur les contextes culturels au sein desquels elles sont apparues. En abordant la nation de cette manière, j'adoptai ainsi le même point de vue qu'Anderson qui soutient que, pour comprendre le nationalisme, il faut l'aligner non sur des idéologies politiques, mais sur des systèmes culturels, car le nationalisme est une invention, une construction offerte à un processus de modulation et d'adaptation suivant les époques, les régimes politiques, les économies et les structures sociales¹² ».

11. *Ibid.*, p. 131.

12. Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La Découverte, 1996, p. 161.

La décolonisation et la mondialisation comme contextes

Pour comprendre comment s'exprime la pensée sur la nation québécoise, j'ai pris le parti de m'attarder à deux périodes de l'histoire récente du Québec. Ces deux époques, au sein desquelles les transformations sociales et politiques qui marquent la société offrent de nouvelles possibilités aux nationalistes, représentent des contextes privilégiés où les façons de concevoir la nation et de définir l'identité nationale sont en profonde mutation. La Révolution tranquille et la fin du XX^e siècle font donc figure de moments d'affirmation nationale qui sont, pour reprendre les mots de Beissinger ; « central to the process of identity-change, for they provide the context in which a massive reimagining of the nation becomes possible¹³ ».

L'affirmation nationale québécoise des années 1960 et 1990 participe d'abord de changements survenus sur la scène canadienne. À l'occasion de la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement canadien mit sur pied divers programmes sociaux qui s'immisçaient dans des domaines de compétence provinciale. « En 1946, ces programmes furent complétés par la proclamation de la citoyenneté canadienne et, trois ans plus tard, par l'abandon de tous recours au Conseil privé de Londres en matière constitutionnelle. Dorénavant, la Cour suprême du Canada devait assumer cette responsabilité¹⁴. » Les subventions offertes au Québec par le Canada, dans le but de modifier ses politiques sociales, furent refusées par le gouvernement Duplessis, ce qui eut des incidences négatives sur l'éducation, l'aide sociale et les services de santé¹⁵. Les forces progressistes

13. Mark Beissinger, « Nationalisms that bark and nationalisms that bite: Ernest Gellner and the substantiation of nations », dans J. A. Hall (dir.), *The State of the Nation. Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998, p. 178.

14. Claude Bariteau, *op. cit.*, p. 30.

15. *Ibid.*

québécoises dénoncèrent les positions duplessistes et se rallièrent au Parti libéral du Québec. Porté au pouvoir en 1960, ce parti refusa également les subventions canadiennes, mais accepta de développer les programmes auxquels elles étaient destinées. S'amorça alors la Révolution tranquille et émergea la nouvelle conscience nationale du Québec illustrée par le slogan « Maîtres chez nous ». Mais le néonationalisme québécois, qui revendiquait une plus grande autonomie au sein du Canada, se heurta au nouveau nationalisme canadien qui valorisait le bilinguisme et la citoyenneté canadienne. « C'est ainsi que la relance de l'affirmation canadienne contribua à l'essor du projet d'indépendance du Québec [...] »¹⁶.

La redéfinition de l'identité nationale québécoise des années 1990 s'inscrit également dans le contexte des transformations qui ont cours au Canada. La nouvelle Constitution canadienne, rapatriée en 1982, et la Charte des droits et libertés qui y est enchâssée deviennent des symboles de l'unité canadienne qui, désormais coupée de son passé, affirme l'égalité de tous les citoyens, comme celle des provinces. « En fait, cette nouvelle Constitution, remarque Bariteau, a surtout amené une consolidation de la vision canadienne et un amoindrissement du caractère distinct de la population du Québec. Les droits collectifs de cette population sont réduits et ses pouvoirs en matière de langue, diminués¹⁷. » « Effritant la thèse des deux nations, le rapatriement de la Constitution – de même que les échecs de Meech et de Charlottetown – ébranle le néonationalisme québécois. Aussi, les souverainistes sont-ils obligés de modifier leur conception de la nation québécoise et de penser le projet d'indépendance en termes nouveaux.

De surcroît, ces deux moments d'affirmation nationale au Québec sont marqués par les mutations de l'ordre mon-

16. *Ibid.*, p. 33.

17. *Ibid.*, p. 35.

dial. La Révolution tranquille « s'inscrit dans un contexte international où les sociétés occidentales vivent à l'heure du réformisme social et politique, de l'interventionnisme de l'État, de la prospérité économique¹⁸. » Aussi, favorise-t-elle le progrès social au Québec : Elle élargit l'accès aux études et démocratise l'éducation en plus d'accroître l'accès aux soins de santé et à la qualité de ces soins. Elle se traduit par une participation financière et bureaucratique accrue de l'État, par une croissance rapide des établissements publics et parapublics ainsi que par une augmentation des nouvelles élites¹⁹ ». Les années 1960 sont donc marquées par de nombreuses réformes qui transforment « l'image que la société québécoise a et donne d'elle-même²⁰ ». De fait, c'est pendant cette période que s'affirme l'identité québécoise dont les piliers sont la culture et la langue françaises, et que prend forme le néonationalisme reposant sur le nouvel État du Québec et sur une certaine fierté d'appartenance nationale. Ce virage nationaliste, s'appuyant sur un État entrepreneur qui promeut une identité nationale, se produit également dans la plupart des pays occidentaux d'Europe.

La révolution sociale des années 1990 au Québec se déploie aussi dans un contexte international. La mondialisation économique et la globalisation culturelle engagent toutes les sociétés – pas seulement occidentales – dans un capitalisme planétaire qui « accentue la remise en question des remparts sociaux péniblement conquis dans les années 1960 et 1970²¹ ». La nation québécoise est donc aux prises, en cette fin de siècle, avec le conservatisme, la déréglementation et la privatisation que supposent les politiques de

18. Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, tome II, Montréal : Boréal compact, 1991, p. 422.

19. Hubert Guindon, « Le Québec et la question du Canada », dans H. Guindon, *Aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal : Éditions Saint-Martin, 1990, p. 178.

20. Paul-André Linteau et al., *op. cit.*, p. 422.

21. Claude Bariteau, *op. cit.*, p. 250.

libre-échange opérant dans un monde sans frontières. Mais elle est aussi forcée de redéfinir sa narration nationale alors qu'elle devient de plus en plus hétérogène et plurielle. Comme le remarque Pestieau, « [e]n favorisant la circulation des idées et des personnes, en rapprochant les peuples et les cultures, en désenclavant des minorités, la mondialisation affaiblit l'unité et l'identité des nations, ce qui laisse le champ libre à de nouvelles unités et identités collectives, ou à la résurgence d'anciennes²² ». Ainsi, la nation québécoise est-elle l'objet d'une reconstruction conceptuelle ; les référents culturels de l'identité québécoise qui furent mis de l'avant pendant la Révolution tranquille sont de plus en plus contestés et de nouvelles conceptions de la nation émergent dans le but d'y intégrer les différentes composantes de la population du Québec.

Ces deux périodes voient donc survenir, parallèlement à d'importantes mutations sociales, des changements dans les façons de définir la nation. Or ; ces changements s'inscrivent dans des mouvances internationales marquées par la naissance de nouveaux pays. En effet, pendant les années 1960, de vastes mouvements indépendantistes agitent les anciennes colonies, notamment en Afrique et en Asie. La décolonisation, qui contribue à la constitution de nouveaux États, a des échos au Québec ; la rhétorique colonialiste est récupérée dans la réflexion nationaliste où le peuple québécois est imaginé comme colonisé et dominé par le Canada²³. La fin de la guerre froide et la mondialisation réunirent également des conditions propices à la création de nouveaux pays ; le bloc communiste s'est fragmenté en plus d'une vingtaine d'États nouveaux. Durant les années 1990, l'effervescence des mouvements nationalistes, dont certains portent un dessein sécessionniste, est devenue un phénomène généralisé. Comme le signale Bariteau, cette

22. Joseph Pestieau, *op. cit.*, p. 13.

23. Voir, entre autres, Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris, 1968.

agitation nationaliste se retrouve en Inde, en Angleterre avec l'Irlande, l'Écosse et le pays de Galles, en Belgique, au Canada avec le Québec, au Mexique avec le Chiapas, en Italie, en Espagne, etc. Même la France connaît de tels mouvements, notamment en Corse et en Bretagne. Mieux, cette effervescence a cours aussi chez les populations autochtones²⁴. Ces mouvements ne sont donc pas minés par l'uniformisation qu'engendre la mondialisation, ils sont plutôt renforcés par elle : [L]es antagonismes nationaux, régionaux, ethniques, culturels ou religieux ne semblent pas être contrés par la mondialisation. Ils sont plutôt encouragés par l'affaiblissement relatif de l'ordre étatique qui est lui-même une contrepartie de la mondialisation²⁵ ». Ainsi, remarque Facal, « le nombre d'États souverains dans le monde ne cesse de croître – ils étaient 51 à la création de l'ONU en 1945, 122 en 1965, 189 aujourd'hui dont 43 nouveaux depuis 1980²⁶ ».

Or, la constitution de nouveaux pays pendant les années 1960 et 1990 se réalise selon deux modèles de l'indépendance constitutionnelle. De fait, bien que la souveraineté, définie par Sorensen comme « the constitutional independence possessed by states which have territory, people, and government²⁷ », soit, dans les deux cas, au cœur des mouvements nationalistes, elle s'exprime dans la forme de l'État-nation dans les années 1960 et de l'État souverain dans les années 1990.

Dès le XIX^e siècle, l'État-nation apparaît comme le modèle idéal de la souveraineté étatique²⁸. Ce modèle est fondé sur la congruence entre la culture de la communauté

24. Claude Bariteau, « Le Québec en 2001 : pays d'audace ou province en hibernation », dans *Possibles*, 23(2), printemps 1999, p. 91.

25. Joseph Pestieau, *op. cit.*, p. 187.

26. Joseph Facal, *op. cit.*, p. 64.

27. Georg Sorensen, « Sovereignty: Change and Continuity in a Fundamental Institution », dans R. Jackson (dit.), *Sovereignty at the Millennium*, Oxford : Blackwell, 1999, p. 172.

28. *Ibid.*, p. 177.

et la culture de l'État, c'est-à-dire qu'il confond l'unité politique et l'unité culturelle²⁹. Modèle auquel aspirent les nationalistes jusque dans les années 1960, l'État-nation est devenu, pour certains auteurs³⁰, trop homogénéisateur dans le contexte pluriel et hybride de la mondialisation. Aussi, devant la multiplication des quêtes de reconnaissance – quêtes symptomatiques de l'interdépendance des peuples provoquée par la nécessité d'intégration économique internationale –, plusieurs analystes, dont Elbaz et Helly, critiquent-ils la légitimité des États-nations unitaires : « La rhétorique des droits à la reconnaissance et à l'authenticité est telle que la cartographie canonique de l'État-nation est contestée à l'échelle du monde³¹ ». Les mouvements nationalistes, qui ont cours dans les années 1990, ne visent donc plus la création d'États-nations, mais plutôt la consolidation d'États souverains. Ainsi, malgré l'obsolescence du modèle de l'État-nation et les nouvelles conditions qui régissent les relations entre États, la souveraineté demeure le principe de l'ordre politique. L'exigence de collaboration économique entre les États, en estompant leurs frontières, modifie les identités nationales qui, désormais en compétition avec des allégeances de toutes sortes, ne peuvent plus être définies de façon homogène³². Mais la légitimité de l'indépendance constitutionnelle reste assurée au sein du nouvel ordre international.

Enfin, les particularités des deux périodes à l'étude ne furent pas sans intéresser les anthropologues. Geertz³³, notamment, étudia les mouvements de décolonisation des

29. Dominique Schnapper, *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris : Gallimard, 1994, p. 139. Voir aussi la théorie d'Ernest Gellner dans *Nations et nationalisme*, Paris : Payot, 1989.

30. Voir, notamment, Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris : Gallimard, 1992 et Dominique Schnapper, *op. cit.*

31. Mikhaël Elbaz et Denise Helly, « Présentation. Spectres et pouvoirs de l'ethnicité », *op. cit.*, p. 6.

32. Georg Sorensen, *op. cit.*, p. 180.

33. Clifford Geertz, *Old Societies and New States*, New York : The Free Press, 1963.

années 1960. Appadurai, Herzfeld, Gellner, Friedman et Handler ont récemment développé des analyses sur les États-nations, le nationalisme et les communautés ethniques à l'heure de la mondialisation³⁴. Les anthropologues sont néanmoins peu nombreux à investir ce champ de réflexion. Pourtant, grâce au concept de culture, à l'important corpus constitué de connaissances sur la diversité socioculturelle de l'humanité, au principe éthique de base qu'est le relativisme culturel ainsi qu'à la perspective holistique à partir de laquelle les phénomènes humains sont appréhendés, l'anthropologie, comme savoir et pratique, peut contribuer à insuffler une vision originale du problème nationaliste. Selon Appadurai, cette problématique gagne d'ailleurs en popularité depuis quelques années : « The beginnings of an anthropological engagement with this issue are evident in the increasing contribution of anthropology to the problematics of the nation-state³⁵ ».

Les discours anthropologiques à l'égard des mouvements nationalistes et des formes de la souveraineté sont analytiques et concernent principalement l'ancrage de la question nationale dans des contextes différents. Aussi ces discours sont-ils porteurs d'une approche qui permet de jeter un regard critique sur la production d'intellectuels. S'inscrivant dans une telle approche, cet essai traite des conceptions de la nation québécoise développées par des intellectuels publiant leurs textes dans *L'Action nationale* au cours de la Révolution tranquille et de la fin du XX^e siècle.

.....
34. Arjun Appadurai, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1997 ; Michael Herzfeld, *Ours Once More. Folklore, Ideology and the Making of Modern Greece*, Austin : University of Texas Press, 1982 ; Ernest Gellner, *Culture, Identity and Politics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1987 et *Nations et nationalisme*, *op. cit.* ; Jonathan Friedman, *Cultural Identity and Global Process*, London : Sage Publications, 1994 ; Richard Handler, *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, Madison : University of Wisconsin Press, 1988.

35. Arjun Appadurai, *op. cit.*, p. 188.

L'Action nationale comme carrefour de la réflexion nationaliste

« L'histoire intellectuelle du Québec passe nécessairement par l'imprimé. Par un imprimé qui donne vie et longévité à une expression qui a connu trois lieux privilégiés : la tribune, la chaire et la presse³⁶. » Pour Lamonde, la revue est le quatrième lieu où s'affirme, dans la durée, la présence d'une pensée intellectuelle québécoise. Il convient d'abord d'effectuer une différenciation entre les termes « périodique » et « revue » afin de cerner les contours de ce type particulier de publication.

S'appuyant sur la définition émise par l'Association française de normalisation, Beaudry présente le périodique comme « une publication à auteurs multiples, paraissant sous un même titre en série (généralement) continue, à intervalles le plus souvent déterminés à l'avance (et parfois variables), pendant une période indéterminée, et dont les différentes unités comportant généralement un sommaire sont numérotées ou datées consécutivement³⁷ ». Journal, magazine, annuaire et revue appartiennent donc à cette catégorie générique. Or ; la revue se distingue de ces trois autres périodiques par sa pérennité, c'est-à-dire que ses anciennes livraisons demeurent actives, conservées, relues et citées³⁸.

À la différence du journal, la périodicité de la revue est souvent mensuelle³⁹. Aussi, cet espacement dans le temps fournit-il un recul ; la revue est dégagée des nécessités quotidiennes, de la contingence de l'actualité, de l'immédiateté des événements, de la superficialité de l'instantané et peut

36. Yvan Lamonde, « Les revues dans la trajectoire intellectuelle du Québec », dans *Écrits du Canada français*, 67, 1989, p. 27.

37. Jacques Beaudry, « La question des revues. Point de vue et méthode », dans J. Beaudry (dir.), *Le Rébus des revues. Petites revues et vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 159.

38. *Ibid.*, p. 160.

39. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 28.

ainsi se situer « à la hauteur des idées plus générales, des propositions panoramiques ou polémiques⁴⁰ ». Cette distance temporelle entre chaque numéro d'une revue permet à ses animateurs, disposant « d'une certaine liberté de pensée, mais surtout d'expression, et d'une relative autonomie d'action⁴¹, de développer des réflexions analytiques et critiques.

Possédant tous deux une même périodicité et quelquefois un même format, la revue et le magazine ne doivent pas, cependant, être confondus. En effet, il existe une différence fondamentale de fonction entre ces deux médiums : « La revue prospecte, le magazine exploite⁴² ». De cette proposition lapidaire, il faut retenir que la revue, contrairement au magazine, ne tire pas son énergie d'un marché et n'est donc pas soumise à des stratégies publicitaires et à des obligations économiques. En d'autres mots, « la pertinence d'une revue est loin d'être directement proportionnelle au chiffre de ses ventes et son utilité n'a jamais un caractère d'évidence absolue⁴³. Et comme le souligne Corpet, « il n'existe aucun *besoin* d'une revue, à la limite même, toutes les revues sont « inutiles », surnuméraires et, de toute manière, elles représentent un poids économique ridicule comparé aux grandes structures de presse⁴⁴ ». Or ; quelle est la fonction d'une revue ? Quelle est sa raison d'être, sa pertinence ?

Lieu de paroles et de débats différés, lieu de réflexions et de questionnements, la revue se veut un « véhicule d'opinions⁴⁵ », « un forum à voix simultanées⁴⁶ ». Place publique, la revue est « un tremplin pour de nouvelles idées, de nou-

40. *Ibid.*

41. Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 4.

42. Régis Debray cité par Lise Gauvin, « Lieux dits », dans *Écrits du Canada français*, 67, 1989, p. 97.

43. *Ibid.*, p. 98.

44. Olivier Corpet cité par Lise Gauvin, *ibid.* En italique dans le texte.

45. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 28.

46. Andrée Fortin, *op. cit.*, p. 8.

velles façons d'interpréter le monde et par conséquent d'agir sur lui⁴⁷; elle est « un véritable banc d'essai⁴⁸ ». Espace de solidarités, la revue est un réseau d'idées, d'échanges intellectuels et de sociabilités. Mode de résistance, la revue – son existence même – est politique, « en ce qu'elle donne accès à d'autres discours que ceux des pouvoirs institués, à d'autres formes que celles déjà en circulation⁴⁹ ».

De fait, fonder une revue est un acte politique, une prise de position par rapport aux instances de publication en place. Urgence ou nécessité du nouveau médium ressentie par ses fondateurs, la revue entend combler une carence de l'appareil éditorial, une « lacune du champ intellectuel⁵⁰ ». Mais encore, la fondation d'une revue représente un engagement idéologique – cet engagement est généralement exprimé dans le discours inaugural de la première livraison de la revue dans lequel « les fondateurs se présentent, précisent leurs objectifs, interpellent leur public cible, et sont ainsi amenés à se situer dans le monde intellectuel et social de leur époque⁵¹ » (voir l'annexe A). Aussi, certaines revues inscrivent-elles leur engagement et leur programme dans leur titre. Plus qu'une identité publique ou qu'une marque de commerce, ce programme est « un projet à la fois éditorial et idéologique⁵² ». *L'Action française*, apparue en 1917 et devenue *L'Action canadienne* en 1928, puis *L'Action nationale* en 1933, consacra ce procédé.

La revue d'idées⁵³, par opposition aux revues artistiques et savantes, est une revue à caractère large, abordant surtout des questions sociales et politiques; l'art et la culture peuvent y être traités, mais ils n'en constituent pas la préoccu-

47. *Ibid.*, p. 9.

48. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 38.

49. Lise Gauvin, *op. cit.*, p. 97.

50. Andrée Fortin, *op. cit.*, p. 8.

51. *Ibid.*

52. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 34.

53. J'emprunte ici la typologie élaborée par Andrée Fortin, *op. cit.*, pp. 26-30.

pation principale⁵⁴ ». Lieu de débats et de polémiques, la revue d'idées représente un espace privilégié dans lequel les intellectuels développent des réflexions sur le politique, l'économique, le social et le culturel ; sur le passé, le présent et l'avenir du Québec ; sur l'appartenance nationale et l'identité collective. Et les intellectuels qui écrivent dans une revue d'idées y engagent leur subjectivité, tout en s'engageant dans le crédo idéologique qu'elle trace. Prendre la parole dans une revue implique donc une superposition de niveaux de significations, c'est-à-dire que cette parole témoigne des opinions personnelles de son locuteur ; mais elle porte aussi l'empreinte idéologique de la revue au sein de laquelle elle s'énonce et elle est traversée par les enjeux de la société qui l'a vue naître.

Au Québec, je l'ai déjà dit, le projet souverainiste est un désir sans cesse réitéré. À travers le temps, les termes de la querelle entre nationalistes et fédéralistes changent ; des générations d'intellectuels se sont appropriées le débat sur la nation québécoise, l'ont réinterprété et reformulé, l'ont transformé et ce, en lien avec les bouleversements sociaux qui ont marqué chaque époque. Points de passage obligé de la trajectoire intellectuelle du Québec⁵⁵, les revues permettent de retracer l'évolution de la réflexion sur la nation.

Fondée en 1933 et s'inscrivant dans la lignée de *L'Action française* et de *L'Action canadienne*, *L'Action nationale* perdure jusqu'à nos jours et fait ainsi figure d'institution. À ses débuts, cette revue se veut un centre de pensée canadienne-française : elle souhaite non seulement orienter la vie intellectuelle, mais l'embrasser tout entière (voir l'annexe A). Référence de l'action intellectuelle, ce lieu de débat aspire à créer un sentiment national éveillé, combatif et militant. Aussi, Lamonde considère-t-il *L'Action nationale* comme le tronc de l'arbre de la généalogie intellectuelle des revues

54. *Ibid.*, p. 28.

55. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 36.

québécoises ayant nourri de sa sève des revues telles que *Cité libre*, *Liberté*, *Parti pris* et *Possibles*⁵⁶.

Important réservoir de discours nationalistes, cette revue demeure aujourd'hui un carrefour dominant où se pense la nation, bien que celle-ci ne soit plus définie comme étant catholique et canadienne-française. Renouvelant sans cesse son discours, l'adaptant aux changements sociaux et aux enjeux de l'heure, *L'Action nationale* reste néanmoins fidèle à son programme idéologique initial : promouvoir la nation québécoise (voir les annexes A, B et C). Incarnant la continuité de la réflexion nationaliste au Québec, *L'Action nationale* témoigne des multiples modalités à travers lesquelles s'est exprimée la pensée sur la nation ; elle dessine à grands traits la trajectoire du nationalisme québécois.

L'assemblage et le traitement du corpus

Les revues sont des documents publics non archivés, des sources d'information « qui sont exploitées – et non créées – dans le cadre d'une démarche de recherche⁵⁷ ». Aussi, dans cette recherche, les articles de *L'Action nationale* font-ils figure de matrices de données immuables. Autrement dit, malgré le fait que ces textes furent questionnés, découpés, déployés et développés lors de l'analyse, ils demeurèrent des discours à sens unique⁵⁸ et nécessitèrent, en conséquence, une lecture prudente, attentive au contexte à l'intérieur duquel ils furent énoncés. Or, comment m'y suis-je pris pour créer ce corpus de textes ?

.....

56. *Ibid.*

57. André Cellard, « L'analyse documentaire, dans J. Poupart et al. (dir.), *La Recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaétan Morin Éditeur, 1997, p. 253.

58. *Ibid.*, p. 252. Cellard souligne que « le document constitue un instrument dont le chercheur n'est pas maître », car « bien que bavard, le document demeure néanmoins sourd et le chercheur ne peut exiger de lui des précisions supplémentaires ». C'est dans cette perspective que je considère les articles de *L'Action nationale* comme des discours à sens unique, et non en ce qui concerne leur réception et leur interprétation par le lectorat.

Afin de constituer un corpus d'articles rendant compte de manière significative des façons de penser la nation québécoise dans les années 1960 et dans les années 1990, j'ai procédé à une sélection fondée sur les critères selon lesquels les textes devaient 1) faire partie de la revue *L'Action nationale*; 2) avoir été publiés entre 1960 et 1969 ou entre 1990 et 1999; 3) être des réflexions sur la société ou l'identité québécoise, ou encore sur le nationalisme ou le souverainisme québécois. Une telle sélection nécessita une lecture préliminaire des 200 numéros de la revue qui furent publiés pendant les deux périodes à l'étude. Quelque 50 articles furent retenus lors de cette première lecture et un tri subséquent fut effectué parmi ces documents⁵⁹ – tri fondé sur la pertinence des informations contenues dans chacun des textes, en regard de ma question de recherche.

J'ai réuni, en définitive, 39 textes – 19 articles pour les années 1960 et 20 articles pour les années 1990 – afin d'atteindre une certaine saturation des informations, c'est-à-dire que j'ai assemblé un corpus de documents à la fois corroborants et variés qui m'ont permis de dégager une image cohérente et nuancée de la pensée sur la nation québécoise telle qu'elle a été développée pendant les décennies 1960 et 1990. Ce corpus, élaboré pour répondre aux exigences théoriques de cette recherche, fut tiré des collections de la Bibliothèque générale de l'Université Laval, qui possède l'entièreté des publications de *L'Action nationale*.

Les articles sont des entités de la culture matérielle dont le but est de communiquer; de représenter et de signifier⁶⁰. Leur fonction symbolique appelait donc une interprétation

59. J'ai volontairement exclu les éditoriaux de mon corpus, puisque l'objectif était de présenter les conceptions de la nation québécoise énoncées dans la revue et non par la revue. Ainsi, en omettant les éditoriaux, qui sont d'ailleurs souvent conjoncturels, ai-je pu réunir un ensemble de textes offrant une diversité de perspectives.

60. Voir Ian Hodder, « The Interpretation of Documents and Material Culture », dans Y. S. Lincoln et N. K. Denzin (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, London: Sage Publications, 1994, p. 393-402.

basée sur un processus minutieux de découverte du sens d'un message. Définie par L'Écuyer comme « une méthode de classification ou de codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis⁶¹ », l'analyse de contenu s'avérait le procédé heuristique le mieux adapté à ma base de données. Aussi ai-je utilisé cette méthode d'analyse afin 1) de saisir les principales tendances de la réflexion sur la nation québécoise pour chacune des deux périodes et 2) de comparer globalement les discours sur la nation québécoise exprimés dans les années 1960 et dans les années 1990. Ces deux moments de l'analyse furent menés en tenant compte du fait que le texte et son contexte d'énonciation sont dans un état de tension continue; ils entretiennent une relation dialectique dans laquelle chacun définit et redéfinit l'autre⁶².

J'ai donc amorcé l'étude de mon corpus par une lecture en profondeur des textes sélectionnés. Procédant à une analyse de contenu holistique, je fus en mesure de saisir la structure et l'argumentaire propres à chaque article. Ainsi, cette première analyse m'a-t-elle fourni une vue d'ensemble de mon corpus et des tendances générales qui le traversaient.

À partir des thématiques dégagées lors de cette analyse exploratoire et des concepts tirés du cadre d'analyse – les conceptions moderniste et primordialiste, les approches libérale et communautariste – que je présente dans le chapitre suivant, j'ai effectué une analyse de contenu catégorielle⁶³ de l'ensemble de mon corpus. J'ai découpé d'abord les textes de chacune des deux périodes – chacune

61. René L'Écuyer, « L'analyse de contenu : notion et étapes », dans J-P. Deslauriers (dir.), *Les Méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 50.

62. Ian Hodder, *op. cit.*, p. 394.

63. J'ai effectué une analyse de contenu catégorielle classique, c'est-à-dire que j'ai suivi les étapes du modèle mixte décrit par René L'Écuyer, *op. cit.*, p. 54-61.

étant analysée séparément – en énoncés portant sur le culturel, la mémoire collective, le territoire, les relations entre le Québec et le Canada, le politique, le juridique et l'appartenance nationale. Ces sept catégories, construites à partir des textes du corpus et des éléments conceptuels préexistants, qui illustrent les principaux thèmes constitutifs des représentations de la nation québécoise, furent ensuite raffinées et divisées en sous-catégories. Au terme de cette étape, une description dense, détaillée et fondée sur un réseau d'associations fut réalisée pour chacune des deux époques. Cette description, préliminaire à l'interprétation et à la comparaison, fut élaborée à partir du contenu textuel des catégories et des sous-catégories.

Démarche à la fois inductive et déductive, l'analyse de contenu – ou plutôt le croisement de deux types d'analyse de contenu – m'a permis de prendre une certaine distance par rapport à mon corpus et de l'interpréter de façon à ce que le sens extrait des textes dépasse la simple adhérence à leur énonciation. Ainsi, ai-je déconstruit mon matériel textuel en le découpant, en l'ordonnant, en le classifiant et en définissant les thèmes et les relations en émanant pour mieux le reconstruire en vue de cerner les diverses façons de penser la nation québécoise dans les années 1960 et 1990.

Mais avant de présenter en détails les résultats de cette analyse, il convient d'exposer le cadre théorique qui a soutenu et motivé l'interprétation des thèmes dégagés de mon corpus d'articles tirés de *L'Action nationale*, ce qui est le propos du premier chapitre de ce livre. Le second et le troisième chapitres traitent respectivement des représentations de la nation québécoise pendant la Révolution tranquille et pendant la fin du XX^e siècle. Enfin, le quatrième chapitre fait état des principales différences et similitudes dans les façons de penser la nation pendant les deux périodes à l'étude. ♦

La littérature québécoise : au fondement ou à la marge ?

DOSSIER



Victor Lévy Beaulieu
Roxanne Bouchard
Andrée Ferretti
Bruno Roy

SOMMAIRE

- Des profs de français et de littérature, bonne idée !**
Victor Levy Beaulieu 75
- Les héritiers de Lord Durham**
Roxanne Bouchard 78
- Le mépris de soi ou le retour du colonisé**
Andrée Ferretti 82
- Enseigner la littérature d'ici ou d'ailleurs**
Bruno Roy 86

Des profs de français et de littérature, bonne idée !

.....

Victor Levy Beaulieu*

Quand j'allais à l'école, au commencement des années soixante, la plupart de mes professeurs, pour avoir fait leur cours classique, ne juraient que par ce qu'ils appelaient la grande littérature. Celle-ci était évidemment étrangère, grecque, latine et française. On étudiait dans Lagarde et Michard qui nous sustentaient de bribes de textes choisis pour les bonnes intentions qu'ils véhiculaient : le monde y était agréablement capitaliste, fier de son industrialisation, de son urbanisation et de ses nationalistes. Si on montrait de temps en temps des velléités anticléricales, on restait fondamentalement des catholiques à gros grain dont l'enfance avait passé en écoutant le soir, *Le chapelet en famille* du cardinal Paul-Émile Léger. S'ils défroquaient de corps, les clercs enseignants étaient toujours du bord des petits oiseaux, de la forêt, du bon Dieu et de l'âme, comme l'a chanté Félix Leclerc. Ils étaient donc moralistes, réactionnaires et avaient tous rêvé d'écrire un jour *convenablement* en français. Parce qu'il était

.....
*Écrivain.

l'œuvre d'un curé, *Menaud maître draveur* était le seul grand livre québécois digne de figurer au programme, mais c'était plusieurs coches en dessous de n'importe quel roman français même ordinaire.

Si on avait l'esprit rebelle comme c'était mon cas à cette époque, comment nourrissait-on sa pensée? J'étais tanné d'entendre les mêmes sornettes sur Molière, sur Racine et sur tous ces bourgeois gentilhommes qui parlaient en vers, sinon on termes. J'avais besoin d'air et ce n'était pas l'enseignement du français et de la littérature qui pouvait m'en donner beaucoup. J'ai donc appris à lire à côté, par moi-même, en consultant d'abord ce que l'on disait de la littérature dans les journaux. La plupart de mes professeurs n'en épluchaient jamais un, et surtout pas ceux qui faisaient état de l'émergence de notre littérature nationale. Quand je voulus lire en classe *Les demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey et *Marie Calumet* de Rodolphe Girard, on me confisqua mes exemplaires et je fus gardé en retenue après les heures de classe. Quand on fut autorisé à ouvrir *Agaguk* d'Yves Thériault, on prit bien soin d'y enlever la scène de l'accouchement de l'Esquimaude, jugée immorale.

Je gardai donc un très mauvais souvenir de mes études secondaires, de mes professeurs de français et de littérature pour qui l'enseignement se limitait aux notes qu'ils avaient prises quand ils étaient eux-mêmes à l'école et qu'ils n'auraient jamais songé remettre à jour. Pensez donc! Ils auraient été obligés de lire, ce qu'ils ne faisaient plus depuis longtemps.

Toutes les fois que j'ai eu depuis affaire aux professeurs de français et de littérature, je retrouvai chez eux le même esprit qui animait les enseignants de l'école Pie-IX: rien d'autre que de la suffisance matachée d'un invraisemblable préjugé de colonisé. Pour eux, notre littérature était complémentaire aux autres littératures, et devait donc être enseignée comme telle. Si Balzac est un génie, Jean-Jules

Richard est un tout-nu-dans-la-rue-des-mots. Thériault un simple polygraphe et Jacques Ferron un Martien égaré sur le chemin de Chambly!

Quand je devins éditeur, je convainquis les fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles du Québec d'accorder une subvention à ma maison pour taire parvenir aux enseignants des polyvalentes et des cégeps la plupart des ouvrages que je mettais sur le marché. Je passai de longues journées à faire des caisses, à les adresser et à les envoyer à travers tout le Québec, une belle lettre expliquant mes motifs d'éditeur accompagnant chacun des colis. Croyez-le ou non, la majorité des caisses me revinrent, refusées par les professeurs. Raisons des refus: on n'enseignait pas le type de littérature que j'étais, on se méfiait du harcèlement possible que je pourrais faire dans l'avenir, on trouvait exagérée ma suggestion que les livres offerts soient accessibles dans la salle de rassemblement des professeurs. C'était décourageant et je le fus. Mais aurais-je dû m'étonner? Il y a au Québec cinquante mille professeurs de français et de littérature. Si je pense au tirage moyen de mes livres et aux ventes qui en découlent, généralement cent exemplaires pour la poésie et trois cents pour le roman, que lisent donc tous ces enseignants?

La réponse, nous l'avons eue dans *Le Devoir* à la suite d'un article, plutôt inoffensif, de Louis Cornélius. Les lettres que le journal publia ensuite disent bien que nos professeurs en sont toujours au même point qu'ils l'étaient du temps que je fréquentais l'école Pie-IX: pour eux, nous n'avons toujours pas de littérature nationale, ce que confirme d'ailleurs la plupart des chroniqueurs qui se font aller le mâche-patate dans nos journaux. Un minable écrivain français comme Didier Decoin est salué ici comme on le ferait d'un génie tandis que Sylvain Rivière, Guy Lalancette ou Renaud Longchamps n'ont même pas droit à des entre-filets. Une aberration que double un scandale absolument merdeux! ♦

Les héritiers de Lord Durham

.....

Roxanne Bouchard*

Dans *Le Devoir* du 11 février dernier, Louis Cornellier présentait une thèse dans laquelle il suggérait que, pour que la littérature fasse sens auprès des jeunes, il fallait d'abord qu'elle s'incarne dans la société à laquelle ils appartiennent. Cornellier suggérait de donner plus d'importance à la littérature québécoise dans l'enseignement collégial; nous aurions dû nous attendre à ce que les écrivains d'ici l'approuvassent. Mais non: rejetant sans discussion cette idée, les intellectuels s'empressent d'afficher leur mépris d'une proposition avançant que la grande littérature française pouvait venir en second. Le 16 février, François Ricard signait un article éloquent en réponse aux propos de Cornellier. Éloquent certes, car ce que Ricard laissait entendre, dans cet article, c'est qu'enseigner la littérature d'ici, c'est viser si régional, si petit et si bas qu'on est aussi bien de ne plus rien enseigner. Depuis, tous les grands chroniqueurs ont

* Enseignante en littérature au collégial.

mis la main à la roue pour entériner ce type de propos, ma foi, éclairants.

Devant tant de brillants témoignages, je m'avoue vaincue. Comment, en effet, ai-je pu penser, moi l'humble enseignante en français au collégial, que la littérature d'ici pouvait offrir à mes étudiants non seulement des textes qui leur permettent de découvrir leur culture, mais qui, de plus, les confrontent à des modèles intellectuels les rejoignant tout en les dépassant? Comment ai-je pu croire qu'en leur faisant lire Anne Hébert, Jacques Ferron et Gabrielle Roy, je les entraînaï à réfléchir sur des « œuvres » littéraires? Naturellement, il faudra que je révise mes positions. Désormais, je leur dirai qu'ils *doivent* s'émerveiller devant Balzac et Zola qui, naturellement, leur présentent un modèle de société à leur portée dans un langage plus évocateur pour eux que les neiges de Nelligan ou que l'octobre de Miron.

Incarner la littérature

La vérité, c'est qu'au collégial l'enseignement de la littérature est d'abord un travail de propagande. La beauté des textes de Ronsard peut sembler évidente à quelqu'un qui nage avec bonheur au cœur des livres, mais les « Ode à Cassandre » sont, en fait, loin de rapprocher les étudiants d'un quelconque plaisir épicurien! La distance admirative qu'on voudrait tant imposer aux jeunes (n'est-ce pas qu'à leur faire lire Proust ils seront éblouis?) mène ceux-ci à se dire que la littérature, c'est ennuyant, triste et trop difficile pour eux.

On a souvent ridiculisé l'idée d'une littérature qui devait, pour intéresser les jeunes, s'enraciner dans une certaine proximité culturelle. Ridiculiser cette question de la distance entre les jeunes et la littérature ne fait que nier une réalité sur laquelle il serait peut-être temps de revenir sérieusement. La distance entre le livre et la vie se situe

surtout, pour le cégépien, dans la difficulté d'aborder un texte littéraire, dans la crainte de ne pas le comprendre, de le trouver ennuyant. On me répliquera : « mais le texte s'ouvre de lui-même à l'étudiant... » Et si c'était l'étudiant qui ne s'ouvrirait pas au texte ?

La littérature québécoise a cela de pertinent, pour les jeunes, qu'elle fait référence à un univers qui leur dit *quelque chose*. L'idée qu'elle vient d'ici leur donne l'impression qu'ils se retrouveront plus facilement dans l'univers inquiétant de la littérature. Quand on leur parle de Grignon, par exemple, ils connaissent tous un peu l'histoire de Séraphin et l'abordent avec ce sentiment que l'on va enfin découvrir ce parent éloigné dont on a si souvent entendu parler, mais qu'on n'a jamais vu ; ils seront curieux du chevalier de Lorimier parce qu'ils sympathisent avec les Patriotes et ainsi de suite. Une fois qu'ils auront apprivoisé leurs craintes envers la lecture et qu'ils connaîtront mieux leur culture, il sera toujours temps de les amener à lire ces grands classiques français qui nous tiennent tant à cœur.

La tradition de l'« à-plat-ventrisme »

Ce que nous disent les intellectuels, c'est qu'il faut confronter à tout prix l'étudiant, l'aveugler dans l'Illumination de l'Autre. Sur quels arguments pédagogiques concrets propose-t-on constamment d'enseigner d'abord et surtout la littérature française ? Questions d'autorité, de tradition et nostalgie du cours classique. De tels arguments jettent de la poudre aux yeux, contournent le débat et le font sombrer dans la rhétorique. La fierté culturelle ? À quoi sert-elle ? Aveuglons-nous bêtement devant la tradition française puisque les génies sont là.

Nous devons, disent nos lettrés, évaluer la valeur d'une œuvre littéraire sur son âge et l'hégémonie de la culture française, imposante et consacrée par le temps, doit nous faire suffoquer d'admiration. Quand un livre est publié

chez Gallimard, n'est-ce pas, il faut convenir qu'il s'agit non pas d'un roman, mais d'une *œuvre*, alors que lorsqu'un livre est publié à la Bibliothèque québécoise, on en conclut immédiatement que c'est (encore !) un petit roman du terroir, un reste de Maria Chapdelaine arrosé de sauce Michel Tremblay... et réchauffé !

Comment donc aimer la littérature québécoise quand on se fait marteler par le sénat des intellectuels que dans l'Olympe de l'écriture ne sont admis que les Français et quelques Québécois pas trop lourdauds comme si c'était une erreur ou parce qu'ils ont réussi à bien imiter les autres ? Continuons à errer dans cette littérature, entre Apollinaire et Zola, en traçant la ligne alphabétique de notre colonisation littéraire sur la tranche des livres qu'on lit parce que. Et tâtons, dédaigneux, d'autres écrivains. D'autres. Ceux-là, les autres qu'on lit du bout des doigts parce qu'ils sont les autres – les Intouchables qu'on regarde dans le miroir déformant du télescope français, ceux qu'on lit en ayant le regard méprisant des Français au lieu d'avoir le regard fier des Québécois.

Bravo aux héritiers de Lord Durham qui continuent à nous dire que nous constituons un petit peuple dont la culture est sans importance ! Hommage à ceux et celles qui s'acharnent à affirmer qu'il faut absolument, pour s'éblouir, fermer un œil sur notre culture et, de l'autre, regarder avec émerveillement dans le kaléidoscope de la littérature française. ♦

Le mépris de soi ou le retour du colonisé

.....

*Andrée Ferretti**

En ce temps de détresse universelle, les uns fuient le réel sur toutes les surfaces de l'ailleurs miroitant, les autres tentent de s'enraciner dans les profondeurs du sens dont la culture est l'humus et la lumière.

La culture en effet n'est pas, comme ont l'air de le penser les fuyards, la surface plane dont la connaissance aurait à s'occuper.

La culture c'est un regard particulier sur le réel avec ses multiples coefficients de réalité. La culture c'est la création continue de la polyphonie des expressions de l'être d'un peuple, création toujours fondée sur l'exigence du sens qui ne peut naître que d'une expérience partagée, médiatisée par un recours à des références communes et spécifiques.

Dans notre monde composé de nations distinctes, la littérature nationale constitue une de ces références, majeure dans de nombreux pays.

* Auteure.

Ainsi, en Espagne, il n'est pas un Espagnol qui ne se sente l'âme aussi chevaleresque que Don Quichotte. Ainsi, en Iran, pas un Persan qui n'accorde à ses poètes la place d'honneur dans sa vie privée comme dans sa vie collective. Ainsi, en Italie, quel Italien, quelle Italienne ne se prennent-ils pas pour les amoureux romantiques des *Fiancés* de Manzoni? Ainsi, au Québec, quel Québécois pourrait ne pas vibrer de reconnaissance de son être, en lisant *l'homme rapaillé* de Gaston Miron.

Mais encore faut-il qu'il le lise.

Là est l'enjeu fondamental du débat en cours sur la place à accorder à la littérature québécoise dans l'enseignement de la littérature dans les collèges du Québec.

Bien sûr, il ne s'agit pas de privilégier le point de vue de Gaston Miron sur la société québécoise, même si à l'égal des Rabelais, Shakespeare Dante, Goethe, Joyce, il a disqualifié le langage établi, en inventant un autre, faisant dans le même souffle refunctionaliser autrement la pensée et l'art, mais bien d'exposer le monde aux regards québécois. Autrement dit, il s'agit de créer un point de vue propice à l'exercice de l'œil québécois, afin qu'il puisse appréhender le monde à partir de sa mémoire pour en conserver la mémoire, le dire, l'écrire, le penser et à son tour le donner à voir sous un angle différent et, ainsi, enrichir l'ensemble des regards humains.

Or, parmi tous les chemins qui conduisent aux hauteurs des points de vue, la littérature nationale, dans toutes les cultures de l'écrit, compte parmi les plus directs.

D'où l'importance capitale de son enseignement.

D'où vient alors qu'au Québec, la perspective d'un enseignement prioritaire et plus intensif des œuvres de nos écrivains et de l'histoire de notre littérature soit considérée par plusieurs intellectuels, du professeur d'université au journaliste, en passant par le lecteur du *Devoir*, comme un à-côté,

sinon un pis-aller de l'obligation d'enseigner une matière telle que la littérature ?

Si ce n'est du réflexe encore insurmonté du colonisé qui se croit inférieur à tout autre, qui par conséquent se confine dans l'entretien débilisant de son mépris pour toutes les formes d'affirmation de son identité.

Ce que rien ne justifie plus, depuis près de quarante ans, particulièrement dans la création littéraire, alors que notre littérature foisonne de Réjean Ducharme, Marie-Claire Blais, Anne Hébert, Hubert Aquin, Jacques Ferron, Naïm Kattan, Émile Ollivier et autres Michel Tremblay dont l'universalité n'est plus à démontrer; alors qu'elle foisonne de Gaston Miron, Roland Giguère, Jacques Brault, Paul Chamberland, Suzanne Jacob, Nicole Brossard, Claude Beausoleil; alors qu'elle foisonne de Fernand Dumont, Michel Freitag, Louky Bersianik, Pierre Vadeboncœur, pour ne nommer que celles et ceux que je connais le mieux.

Qu'avant les années 1960, mises à part les œuvres magistrales, tout au moins par la beauté de leur langue et la richesse de leurs thèmes, des Aubert de Gaspé, Lionel Groulx, Frère Marie-Victorin, et autres Ringuet, nous ayons été obligés de privilégier l'enseignement de la littérature française est un fait non seulement à assumer mais à apprécier. Il faut en effet nous réjouir que notre langue nous ait permis de percevoir le monde à travers les œuvres de la plus grande littérature universelle, ne serait-ce que par le nombre incomparable des écrivains et des œuvres de génie qui la constituent.

Mais qu'aujourd'hui, devant le nombre, la qualité et la diversité de nos œuvres, il s'en trouve pour douter de la valeur exemplaire et formatrice que notre littérature relève de la jouissance pathétique que seul peut éprouver le colonisé et n'est explicable que par le retour en force de notre soumission aux valeurs étrangères à notre identité culturelle, suite aux échecs répétés de nos tentatives de nous donner un pays, une patrie.

Heureusement, cette perversion de la pensée n'a rien de fatal. C'est l'expression d'un rapport au monde qui n'a rien d'essentiel, rien d'originale, qui, dramatiquement, mais néanmoins temporairement, relève d'un nouvel accident de notre histoire.

Réparable, s'il en est un.

Puisqu'en effet nous vivons actuellement dans un monde où l'enjeu universel de tous les combats est l'affirmation de chaque identité nationale face aux tentatives destructrices d'homogénéisation de toutes les cultures dans le brassage de l'industrie américaine du spectacle.

Il nous faut en effet une fois de plus affronter les conditions précaires de notre existence culturelle spécifique, mais, moins que jamais, nous ne sommes seuls à mener la lutte.

Nous faisons partie intégrante et intégrée des peuples qui refusent la mort à soi pour, sous prétexte d'aspiration à l'universalité, prendre place dans l'immense cohorte des agis, des sans-personnalités par désintégration de soi-même.

Dans ce contexte, nous, Québécoises et Québécois, avons le devoir d'affirmer notre différence comme contribution aux efforts des autres peuples pour échapper à l'œuvre de totale déshumanisation du système uniformisant en voie de triompher, puisque aussi bien la variété et le particularisme des cultures ont été de tout temps et en tout lieu les conditions normales de l'existence de l'humanité.

Or, notre différence culturelle tient pour beaucoup à l'originalité de notre littérature. Lui accorder la priorité dans notre enseignement, dès l'école primaire, relève tout bonnement du sens commun, supposé, selon l'adage, être le mieux partagé.

Avec l'espoir que l'adage puisse ici, un jour prochain, habiter tous les esprits, même les plus colonisés. ◇

Enseigner la littérature d'ici ou d'ailleurs¹

.....

*Bruno Roy**

Depuis la mise en application en 1994 de la réforme du programme de l'enseignement collégial, les contraintes du contenu ont signifié une perte d'importance de la littérature québécoise. Quels impacts cette diminution des contenus littéraires québécois a-t-elle eus sur les habitudes de lecture des étudiants? Max Roy, professeur à l'UQAM, avait posé en 1995 l'hypothèse d'une rupture importante sur le plan culturel, plus exactement sur le plan des références culturelles transmises au niveau collégial². Avec l'implantation de la réforme, une tendance se dessinait et réduisait manifestement l'enseignement de la littérature québécoise. Dans « l'Ensemble 1 », 8 titres québécois sur 52, soit 15,4 %, étaient offerts, dans « l'Ensemble 2 », il n'y avait plus que 2 titres sur 21, soit 9,5 %.

.....
* Écrivain.

1. Ce texte ne représente aucunement la position de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois dont je suis le président. Les opinions qui s'y trouvent n'engagent que moi.
2. Max Roy, *Enseignement collégial, littérature québécoise et théâtre au Québec*, Rapport de recherches, Montréal, 1995.

C'était en 1995. Et cela, au début de la réforme, avait des allures de délinquance, ne l'oublions pas. Huit ans plus tard, dans *Le Devoir* du 11 février dernier, le critique littéraire Louis Cornellier signale la même tendance en y ajoutant un constat : au collégial, 25 % des étudiants inscrits au premier cours de littérature échouent. De ce constat, il tire une conclusion qui est aussi une hypothèse de solution : visant à régler « un problème de déficit de sens » dans les cours de littérature au collégial, Cornellier croit que la réussite passe obligatoirement par la décolonisation³, c'est-à-dire par la diminution des cours de littérature française au profit de l'augmentation des cours de littérature québécoise. Branle-bas de combat, plusieurs lecteurs s'indignent. Des accusations fusent. Un vieux débat renaît.

Pendant que les Français décident de renforcer l'enseignement de la littérature française au primaire, au Québec, on débat plutôt de la pertinence ou pas d'enseigner la littérature québécoise au collégial. Notez qu'il y a eu progrès. Il y a cinquante ans, l'on se demandait si la littérature québécoise existait ; aujourd'hui, la réponse ne fait pas de doute, c'est oui. Mais on s'en fiche. Ainsi, le ministère de l'Éducation lui-même a décidé d'inscrire les cégépiens les plus faibles à un cours de français allégé dans lequel ces derniers apprendront les règles de grammaire plutôt que les grands auteurs. Si donc notre existence collective pose au Québec la question d'une littérature nationale et de son corrolaire, son enseignement, les réponses que l'on y apporte font rarement consensus. Et ce n'est pas le coude à coude de l'ironie qui fait avancer le débat.

Le présent débat, auquel m'invite à participer le directeur de *L'Action nationale*, Robert Laplante, a débuté par un commentaire implicitement accusateur, il est vrai, de Louis Cornellier, et dont le titre avait des allures de provocation : *Et si la réussite passait pas la décolonisation?* Que faut-il donc enseigner pour rester ouvert au monde ? Quelle littérature enseigner pour ne

3. Louis Cornellier, *Et si la réussite passait par la décolonisation?*, *Le Devoir*, 11 février 2002.

pas se replier sur soi-même? Vieux débat, mêmes réflexes. « Au pays du Québec, rien ne change... », avait dit Menaud. Comment un débat, qui s'active autour de déclarations improvisées mais sincères, arrive à constituer un détournement de sens de ce qui se dit ou s'écrit vraiment? Affirmer la nécessité d'enseigner une littérature nationale, pensent certains, implique la disparition des autres littératures. « Perte de sens universel » clame-t-on avec indignation.

Participant à ce débat initié, volontairement ou pas, par Louis Cornellier, je présente ici des préoccupations qui ont toujours accompagné ma réflexion⁴. Au-delà des convictions que l'on me connaît, je veux garder ouverte cette problématique de l'enseignement de la littérature québécoise. Je veux en comprendre les enjeux parce que, tout simplement, c'est de mon rapport à l'Autre dont il est question et qui m'assure une place dans le monde..

Le déficit de sens et le repli sur soi

Dans l'activité de lecture, la convocation d'un univers de sens suppose un rapport d'identification et un partage des codes. Max Roy dont j'ai cité plus haut une étude sur l'absence des « référents culturels » dans les apprentissages, écrit ceci : « En ce qui concerne l'enseignement littéraire, l'univers de références proposé aux étudiants devient un fondement de leurs habitudes de lecture. Quant à l'exclusion d'un corpus avec ses références socio-historiques et ses codes formels, il est un quasi-empêchement de lecture⁵ » Ces références (qu'il ne faut pas confondre avec la fausse notion pédagogique de « vécu de l'enfant ») ne peuvent être niées dans un parcours d'apprentissage, elles sont nécessaires à toute activité cognitive qui, on le sait, part du connu pour appréhender un objet nouveau. Telle est, en d'autres termes, l'opinion qu'a émise

4. Bruno Roy, *Enseigner la littérature au Québec*, XYZ éditeur, Coll. « Documents », 1994.

5. Max Roy, *op. cit.*, p. 14.

Louis Cornellier dans son fameux article. L'exotisme des autres littératures est-il si alléchant au point que notre littérature s'en trouve dévaluée? Il y a des réponses qui relèvent de la pédagogie, d'autres de l'idéologie, d'autres de la réaction spontanée. Tout n'est pas clairement identifié. Le présent débat en fait la preuve, une fois de plus. Certaines réalités sont mal nommées. C'est ainsi que certains préjugés liés à la littérature québécoise persistent toujours.

Ainsi, affirme-t-on, enseigner notre littérature, c'est se refermer sur soi, un tel enseignement est rétrograde, etc. « La Révolution tranquille, affirme Odile Tremblay, a fait jadis souffler sur notre peuple le vent du monde, mais des voix s'élèvent toujours pour inviter le bon peuple au repli ». ⁶ Oublie-t-on que les œuvres de Marie-Claire Blais, de Réjean Ducharme, de Gabriel Roy ou de Hubert Aquin participaient de ce « vent du monde »? Qui croit vraiment que ces écrivains et écrivaines ont réellement invité le bon peuple au repli?

Or, s'inquiète encore Odile Tremblay, Louis Cornellier veut « immoler l'enseignement de la littérature française sur les bancs au collégial ». ⁷ Avant elle, François Ricard avait conclu que le critique littéraire du *Devoir* avait proposé de « détrôner une fois pour toutes la littérature française ⁸ ». Même remarque chez Paule des Rivières et de quelques précieux lecteurs du même journal : « Les enseignants de cégep qui espèrent aider leurs étudiants à combler leur déficit de sens en consacrant les deux premiers cours de littérature au Québec se priveraient ainsi d'une littérature francophone qui nous vient non seulement de France mais d'une foule d'autres pays ⁹ ». Qui, au Québec, exige un enseignement exclusif de la littérature québécoise? Notre ami Cornellier lui-même?

6. Odile Tremblay, *Contre le procès de Voltaire*, *Le Devoir*, 2 et 3 mars 2002, p. C-8.

7. Odile Tremblay, *op.cit.*, p. C-8.

8. François Ricard, *C'est la faute à Voltaire*, *Le Devoir*, 16 février 2002, p. B-11.

9. Paule des Rivières, *La colonisation à l'envers*, *Le Devoir*, 9 et 10 mars 2002, p. F-5.

Si j'ai bien lu, nonobstant le titre de son article, le critique littéraire du *Devoir* et enseignant lui-même n'a jamais planifié une telle immolation de la littérature française. Bien au contraire. Ce qu'il propose, c'est que sur un ensemble de quatre cours, deux soient consacrés à la littérature québécoise, un troisième « aux littératures francophones, qu'il ne s'agit pas surtout pas de discréditer », précise-t-il, et qui « trouverait son sens et sa pertinence ». Cornellier en a-t-il contre la littérature française ? Il semble que non. Sa question demeure utile : « A-t-on réfléchi au potentiel débilisant d'une pédagogie désincarnée qui croit possible de faire jaillir du sens au mépris de celui avec qui on souhaite le partager ? »¹⁰ On parle de pédagogie, ici, pas d'idéologie. Cela ne veut pas dire qu'il faille « balancer par dessus-bord les grands classiques français », ainsi que l'affirme Paule des Rivières. Se détacher de la littérature française n'est pas s'en priver. Et enseigner la littérature québécoise n'a pas pour but d'éliminer l'enseignement de la littérature française. Y a-t-il moyen d'enseigner notre littérature sans qu'on condamne une telle initiative qui, ailleurs dans le monde, constitue une pratique normale et souhaitable.

Or, contrairement à ce que l'on peut penser, même si la littérature québécoise s'est imposée graduellement dans l'enseignement au cours des années 1970, elle n'a surtout pas évincé les classiques de la littérature nationale française. Ainsi que le précise Max Roy, Molière, Baudelaire et Camus trouvaient leur place dans les cours de français donnés avant la réforme de 1994 :

On peut en conclure au moins que l'ancien programme offrait de multiples possibilités d'ouverture aux diverses manifestations d'une culture littéraire et qu'il était loin de centraliser les apprentissages et les pratiques en regard d'une réalité québécoise. Depuis l'implantation de la réforme, en 1994-1995, la situation est bien différente. Lentement atteint au cours des vingt-cinq dernières années, l'équilibre dans les contenus scolaires en rapport avec les

10. Cornellier, *op. cit.*, p. A-7.

*littératures francophones est rompu dans l'énoncé du nouveau programme*¹¹.

Dans le présent débat, c'est cette conséquence désastreuse pour l'enseignement de la littérature québécoise qui est en cause. On ne le voit pas assez ou feint de l'ignorer. Ainsi, observons de près, de quoi a profité Odile Tremblay? De ce que permettait l'ancien programme, justement, cet équilibre dans les contenus d'apprentissage :

*J'ai eu la chance inouïe de grandir parmi les livres en les aimant. Toute jeune, des œuvres françaises, québécoises, russes, américaines et autres ont fait éclater le champ de ma vision du monde et fécondé mon imaginaire. Je portais en moi une Europe intérieure avant de l'avoir sillonnée. Les romans de Roger Lemelin, les pièces de Marcel Dubé et de Michel Tremblay se sont engouffrés par la même voie que la poésie de Baudelaire, celle de l'amour de la lecture. Faux débat que celui d'opposer œuvres françaises et québécoises*¹².

Comme elle a raison. Et c'est exactement ce qu'a démontré Maxime Roy dans son étude déjà cité. Ce dernier suppose un lien formel entre les contenus appris et les habitudes acquises à cette occasion et dont a déjà profité la jeune Odile Tremblay.

*L'enseignement littéraire comporte cette particularité de n'être pas seulement une transmission de connaissances mais aussi, sinon nécessairement, une expérimentation. (...) Le rapport nécessairement subjectif à la connaissance et, singulièrement, à l'expression esthétique, signifie une possible intégration des habiletés et leur conversion en habitudes. La question qui se pose alors est celle des objets de cette intégration. Qui sait lire peut tout lire. Pourtant, les choix de lecture sont également fonction des habitudes apprises, c'est-à-dire des œuvres et des auteurs connus. À ce titre, les contenus scolaires sont intégrés dans les habitudes ; ils deviennent l'équivalent de modèles*¹³.

11. Max Roy, *op. cit.*, pp. 72-73.

12. Odile Tremblay, *op. cit.*, p. C-8.

En somme, selon Max Roy, les références culturelles débordent largement le domaine des connaissances. « Pratiquement, écrit-il, ce qui est enseigné est implicitement le plus important. »¹⁴ Dans son livre *L'enseignement de la littérature*, Roland Barthes ne dit rien d'autre : « La littérature, c'est ce qui s'enseigne ». Or, ce qui s'enseigne donne une image de la culture à laquelle l'étudiant appartient. Et ne pas enseigner, ou si peu, la littérature québécoise implique inévitablement un jugement de valeur. Cornellier ne dit pas les choses autrement. André Thévenin, que cite Max Roy, est clair : « Une culture enseignée qui ne tiendrait pas compte du groupe auquel appartiennent originellement les étudiants serait nécessairement une culture absente¹⁵ ». Dans une quête d'identité qui prétend à l'universel, cette absence fait mal. C'est une chose d'enseigner la littérature française et convaincre l'étudiant que cette littérature est une image de la culture à laquelle il appartient (ce qui est facilement démontrable), c'est une autre chose que d'affirmer que l'enseignement de la littérature québécoise contraint le même étudiant au détestable « vécu ghéttoïsant » dans lequel certains professeurs veulent l'enfermer. Si la première affirmation ne fait pas de doute, pourquoi la deuxième devient si excessive, si mensongère ? « Car, poursuit Max Roy, l'appropriation d'une culture littéraire singulière, par mode d'identification, loin d'être un isolement, est la condition d'une ouverture aux autres littératures. C'est se connaître pour vouloir connaître l'autre¹⁶ ».

La perte des valeurs universelles

Pourquoi se trouve-t-il encore des gens pour considérer l'enseignement de la littérature québécoise comme une extravagance du nationalisme ethnique ? Ce que laisse plutôt enten-

13. M. Roy, *op. cit.*, pp. 10-11.

14. M. Roy, *Ibid.*, p. 12.

15. André Thévenin, cité par Max Roy, *op. cit.*, p. 74.

16. Max Roy, *op. cit.*, p. 15.

dre la forte présence des littératures étrangères (française et autres), combinée à la quasi-absence de la littérature québécoise, c'est que celle-ci ne mérite pas la considération de nos élites. Avec Cornellier et d'autres, c'est ce que je déplore. L'étudiant, d'ailleurs, le réalise trop tard : « J'ai honte, avoue Martin Letendre, d'avoir appris à considérer les œuvres des grands auteurs français comme étant des classiques incontournables et d'apprécier la littérature québécoise comme une littérature coloniale¹⁷ ». Ici, élèves et professeurs avancent dans une même absence : celle d'une mémoire commune. Le drame, en ces circonstances, c'est qu'enseigner un peu, beaucoup ou passionnément la littérature québécoise importe peu. « Obligés de subir deux cours où il n'est question que de Rabelais, Ronsard, Voltaire, Lamartine et autres auteurs tout aussi morts et étrangers, ironise François Ricard, comment voulez-vous en effet que nos jeunes ne périssent pas d'ennui et qu'ils se découvrent le moindre penchant pour la littérature ?¹⁸ ».

Consacrer deux cours à la littérature québécoise où il serait question de Miron, Ferron, Aquin, Guévremont, Roy, Hébert et autres auteurs tous aussi morts que Rabelais, Ronsard, Voltaire, Lamartine et autres étrangers, là n'est pas la question. La question est que nous sommes au Québec où une littérature existe mais dont l'accès est dramatiquement réduit. Enseigner la littérature québécoise n'a rien à voir avec le fait d'offrir à l'étudiant « une littérature adaptée à ses goûts, à son milieu de vie et à son niveau d'intelligence¹⁹ ». Enseigner la littérature québécoise ne vise pas à abolir « la détestable distance livresque qui existe trop souvent entre la création culturelle et la Vie²⁰ ». Aucun phénomène littéraire n'est un obstacle à l'ouverture. Pourquoi le nôtre serait-il différent ?

De son propre aveu, Paule Saint-Hilaire, professeur à la retraite, ignore si l'étude de la littérature étrangère constitue le

17. Martin Letendre, *Je n'ai pas de culture, Lectures*, mars 1994, p. 8.

18. François Ricard, *op. cit.*, p. B-11.

19. François Ricard, *ibid.*, p. B-11.

moindre obstacle à la « quête d'identité » des étudiants. Par contre, elle sait que lorsqu'un étudiant s'inscrit à un cours de littérature, il y a automatiquement quête d'identité, non pas celle « paroissiale », mais celle de l'identité humaine. La belle affaire ! Comme si les véritables sources culturelles des étudiants n'étaient que françaises. Comme si ces sources n'étaient pas américaines, par exemple, et, à l'évidence, encore moins anglaises. « Que répondrait M. Cornellier, se demande madame Saint-Hilaire, à ces mêmes déracinés qui peuvent affirmer avec preuve à l'appui que la presque totalité de leurs étudiants ont toujours trouvé l'œuvre de Balzac infiniment plus facile que celle d'Anne Hébert »²¹ ? Comme si les œuvres de Paul Valéry ou de Stéphane Mallarmé étaient plus faciles à enseigner que celles de Gaston Miron ou celles de Germaine Guévremont. La littérature, c'est la littérature. Il est inutile de s'embarrasser avec de telles aberrations pédagogiques. Il est vrai qu'en cette matière, Saint-Hilaire avait eu un prédécesseur. En effet, à l'occasion d'un colloque, il y a quelques années, j'ai vu un professeur de cégep affirmer que l'accès difficile à des œuvres québécoises, dans le domaine de la poésie particulièrement, l'empêchait d'enseigner les poètes québécois. Alors, il enseignait Rimbaud, Baudelaire et Valéry. *Les fleurs du mal* de Charles Baudelaire plutôt que *Mystère de la parole* d'Anne Hébert, *Le cimetière marin* de Paul Valéry plutôt que *L'homme rapaillé* de Gaston Miron. Les mêmes faux prétextes ! Toujours. Et si les mêmes remarques étaient inversées ? François Ricard n'a pas tort :

La littérature québécoise n'est pas sans danger, car elle aussi peut créer, chez certains étudiants, un déficit de sens extrêmement dommageable. (...) Des œuvres comme Maria Chapdelaine ou Bonheur d'occasion, dont l'action se déroule dans un monde disparu, ne risquent-elles pas de paraître aussi étrangères que du Voltaire ou du Ronsard à un collégien vivant à Joliette en 2002 ? Et qu'est-ce que le

20. Louis Cornellier, *op. cit.*, p. A-7.

21. Paule Saint-Hilaire, *Des causes de l'échec en littérature au collégial, Le Devoir*, 5 mars 2002, p. A-7.

*catholique et très cultivé Saint-Denys Garneau pourrait bien apporter à un jeune d'aujourd'hui, si ce n'est l'ennui et, dans le pire des cas, un terrible complexe d'infériorité ?*²²

François Ricard n'a pas tort, disais-je, mais de faire émaner la littérature québécoise de notre pauvreté collective n'est pas sans rappeler l'essai de Jean Larose, *L'amour du pauvre*, qui a tant fait pour sortir les « déracinés » que nous sommes de leur aliénation. Louis Cornellier a tenté de prévoir le coup : « La littérature et son histoire, mes petits, voilà ce qu'on vous dit, ne sont pas d'abord celles de votre peuple, mais celles d'un pays qui a su, lui, créer ce qu'on appelle des classiques. Si vous ne saisissez pas, on vous fera des sermons sur l'universalité de la grande culture à laquelle notre colonie, ma foi, serait bien présumptueuse de prétendre avec sa trop courte histoire de pauvre et ses créations provinciales ».²³

Même Lise Bissonnette, dans *Des Lettres et des saisons*, croit que la portée universelle de ce que l'écrivain québécois couche sur papier est limitée : « Il me semble que les mille anecdotes du passé québécois s'élèveront toujours difficilement à la hauteur des bruits et fureurs qui ont fait la trame des meilleurs romans historiques de la Russie du servage au Paris de la Commune, de l'Algérie sous la torture à Beyrouth dans le sang. Nos drames ont été forts contenus, les exalter nous conduit à la frontière du dérisoire, que je crains²⁴ ». On dirait que chez l'ancienne directrice du *Devoir* domine la vanité de la pensée qui veut s'élever à la hauteur universelle des grands en excluant les siens. « N'empêche, me rétorquerait la directrice de la Bibliothèque nationale, que certaines œuvres portent plus de sens que d'autres et que nous sommes mal placés, au Québec, pour les concevoir et les mettre au monde ». Mal placés, nous, pour les concevoir ? Je ne comprends pas. Être pour toutes les gran-

.....
22. François Ricard, *op. cit.*, p. B-11.

23. Louis Cornellier, *Et si la réussite passait par la décolonisation, Le Devoir*, 11 février 2002, p. A-7.(?)

24. Lise Bissonnette, *Des lettres et des saisons*, Éditions Trois-Pistoles Coll. « Écrire », 2001, pp. 122-123.

deurs, sauf pour la nôtre. De la même manière, Gaston Miron avait dit : « On est pour toutes les indépendances dans le monde, sauf pour la nôtre ». Quête d'identité universelle ou fermeture à soi ?

Considérée ainsi, Louis Cornellier a raison : la littérature québécoise n'est jamais vue comme totalité, comme entité autonome, voire souveraine. Pour Gaston Miron, l'identité suppose la totalité : se voir et se présenter à l'autre comme un tout est une condition d'accès à l'universalité. Malheureusement une autre vieille idée de minoritaire persiste, l'idée de la greffe. Voilà pourquoi il faut dénationaliser l'enseignement de la littérature québécoise, pense-t-on, en le réorientant, c'est-à-dire en le greffant à un flou artistique et à une absurde pédagogie de l'absence :

En fait, il ne suffit peut-être que de « dénationaliser » notre littérature pour la rendre vivante aux étudiants. Au lieu de miser sur la nécessaire identification au patrimoine, sur la fierté obligatoire des origines, – ce qui ne manque pas d'agacer les étudiants –, ne vaudrait-il pas mieux tenter d'ouvrir les horizons en se contentant de donner à la littérature québécoise sa véritable place, celle d'une branche, unique et riche, de la littérature mondiale.²⁵

La littérature française, même si elle constitue une branche de la littérature mondiale, n'en est pas moins une littérature nationale. Chaque littérature nationale a ses propres référents. Chaque littérature nationale est nécessairement constituée d'une colonne vertébrale qui permet, précisément, à l'universel de se conjuguer au singulier. André Major, de qui je tiens la citation, cite l'écrivain portugais Miguel Torga pour qui « l'universel c'est le local moins les murs ».

Comment peut-on « dénationaliser » une littérature à qui on refuse ses propres référents, y compris ceux qui s'y ajoutent ? Ainsi l'éternel complexe de soi, de son incapacité à

.....
25. Isabelle L'Italien-Savard, « L'initiation à la littérature au collégial », revue *Québec français*, n° 93, printemps 1994, p. 80.

aimer et à penser sa propre littérature se perpétue dans l'agacement des étudiants qui rendent bien à certains de leurs professeurs le mépris que sous-tend le peu de place que ces derniers accordent à littérature québécoise.

Le problème, c'est que notre littérature ne peut jamais s'enseigner pour et par elle-même. Ou bien elle est intégrée aux courants littéraires français lui refusant ainsi son propre déploiement, ou alors elle doit faire obligatoirement l'objet d'une comparaison avec la littérature étrangère. « Notre littérature, écrit Cornellier, non sans ironie, ne vaut que subordonnée à la vraie grandeur, toujours ailleurs, toujours lointaine ». L'argument est récurrent. Sans compter cet autre prétexte : la littérature québécoise n'a pas assez d'histoire pour être enseignée. Ou alors, enseigner la littérature québécoise, c'est transmettre de l'idéologie. Sous-entendu : le ghetto emprisonne l'identité.

Comme si, par exemple, la littérature québécoise ne s'était jamais nourrie des littératures étrangères. On peut s'accompagner d'une mémoire personnelle tout en élaborant une œuvre critique. Et ça n'a rien de provincial de se situer dans le monde. En cette matière, Ramuz et Giono pourraient nous instruire grandement. Le lieu géographique d'où l'on écrit détermine l'espace imaginaire que nous utiliserons pour traverser le monde.

Certains ne comprennent pas encore que les écrivains québécois permettent le *dépaysement* fécond de la même manière que les œuvres étrangères le permettent. Quand les œuvres québécoises sont lues à l'étranger (la probabilité est mince d'autant qu'elles ne sont même pas lues ici), ce dépaysement fécond, que l'on cherche en lisant les œuvres étrangères, peut se produire chez ceux et celles qui, à l'extérieur, les lisent. Je pense à l'ex-éditeur haïtien Hérard Jadotte qui me raconta un jour comment il avait choisi le Québec comme terre d'accueil. Il avait d'abord pensé à la France. Ayant lu le roman de Hubert Aquin, *Neige noire*, il sut tout de suite que le Québec serait son pays d'adoption. À la lecture, le dépayse-

ment fut si brusque et si intense qu'il se reconnut immédiatement dans le proche et lointain imaginaire d'Aquin. Fécond voyage s'il en est, et que permettent, si elles ne sont pas engoncées dans les ornières si détestables du vécu-miroir, toutes les littératures nationales. Toute habitude de lecture dans un contexte élargi ne peut être que bénéfique. Cornellier prétend-il le contraire ? Je ne le crois pas.

C'est admis, un repli sur soi n'entraîne pas un surplus d'identité. Ce serait en effet tout le contraire : la vie extérieure nous échapperait. Ce nationalisme de repli, s'il a historiquement existé, est-il, en ce début de troisième millénaire, le référent majeur qui articule le discours sur la littérature québécoise ? Je ne le crois pas. Est-ce si vrai que l'écrivain québécois (c'est-à-dire son œuvre) abdique, aujourd'hui, sa lucidité au profit d'un aveuglement collectif ?

À ce sujet, Odile Tremblay pose la question autrement : « Depuis quand une fierté nationale se construit-elle sur un refus des œuvres du passé ? » De quelles œuvres du passé parle-t-elle et de quelle littérature nationale est-il question ? Pour les étudiants d'aujourd'hui, *Le Survenant* de Germaine Guèvremont, ce n'est pas une œuvre du présent ? Je rejoins ici, ironie en moins, l'idée de François Ricard. Autre question : notre passé littéraire n'est-il que celui de la France ? Et la littérature française, est-ce la littérature nationale du Québec ? Certes, écrit Odile Tremblay, « L'ignorance isole un peuple et le prive de références universelles²⁶ ».

Enseigner la littérature québécoise – voilà ce qui est affirmé – c'est priver nos étudiants de connaître Montaigne, Ronsard, La Bruyère, ces auteurs qui, précise Ginette Decobert, ont atteint une certaine universalité.²⁷ Quelle langue, quelle littérature, quelle culture permettent d'atteindre l'homme universel ? Je ne nie pas que la littérature française soit la nôtre.

26. Odile Tremblay, *Contre le procès de Voltaire, Le Devoir*, les 2 et 3 mars 2002, p. C-8.

27. Ginette Decobert, *Un système d'éducation en évolution, Le Devoir*, 5 mars 2002, p. A-7.

Mais pourquoi notre identité ne serait « restaurable » que par celle de la France ?

C'est fidèle à sa propre réalité que l'enseignement de la littérature québécoise peut arriver au maintien d'une cohérence sociale qui n'exclut pas, mais qui rassemble. Curieux de toutes les littératures, il ne faut pas s'aliéner à évacuer la nôtre sous prétexte d'ouverture. Ce qui nous reste donc à faire, c'est de nous débarrasser de nos ambiguïtés, nous n'en serons que plus transparents avec nous-mêmes, et donc avec les autres. Il n'y a qu'au Québec où l'on se culbabilise d'être soi-même avec autant de soumission et de régularité. C'est la négation de ce potentiel de notre littérature qui choque et qui fait croire, parfois, que notre décolonisation reste à faire, attendu que c'est toujours les « autres » qui sont les meilleurs, les plus universels, surtout..

Et la littérature métissée ?

En terre québécoise, la vie de l'immigrant est déterminée par la même force économique, culturelle, linguistique et politique des Québécois. Pourquoi en serait-il autrement dans la littérature ? À ce que je sache, il n'y a pas d'exemption d'impôt basée sur des réalités ethniques. Dans les manuels scolaires du collégial, on isole l'œuvre migrée dans un chapitre distinct du corpus littéraire québécois. Alors qu'à l'inverse, le dramaturge Marco Micone, « veut faire pénétrer la parole immigrée » dans la littérature québécoise. Il a parfaitement raison. Pourquoi, dans les manuels scolaires, « ghettoïser » cette parole migrante dans un chapitre qui l'exclut du corpus littéraire québécois ? On est loin des conditions qui permettraient de produire, dans la littérature québécoise, un imaginaire collectif commun.

En effet, que retrouve l'étudiant québécois dans certains manuels de littérature du niveau collégial ? Une « ghettoïsation » de la littérature métissée. C'est ainsi que ce même étudiant, immigrant ou pas, est incapable de voir dans l'œuvre de Yen Chen ou de Dany Laferrière, une dimension propre-

ment québécoise. Ces auteurs sont condamnés à n'avoir que « des yeux teintés d'outre-mer ». Ce qui explique, dans certains manuels, leur isolement absurde. Ici, la présence ghettoisée d'œuvres migrées sent l'exotisme à plein nez. Ça sent l'idéologie poisseuse du multiculturalisme. À fuir.

Je dis que dans un pays normalement constitué, on ne peut pas fonder un courant littéraire sur l'origine ethnique des écrivains. Qu'est-ce qui, alors, autorise, dans les manuels scolaires québécois, une section consacrée entièrement à la littérature migrante sinon le discours idéologique. D'une part, il y aurait la littérature québécoise, d'autre part, la littérature métissée. Comme si la deuxième excluait la première ou l'inverse. Comme si, dès le départ, la littérature québécoise ne s'était jamais métissée depuis ses débuts. Après quarante ans de vie au Québec, Latif-Mona Ghattas ou Sergio Kokis, pour ne nommer que ces deux-là, sont des écrivains absolument québécois. Les isoler dans une case « ethnique » participe du discours idéologique qui aliène notre identité commune. Pourtant, ces auteurs participent activement, non seulement à notre évolution, mais aussi à la consolidation de la littérature québécoise. Et ils sont nombreux ces écrivains venus d'ailleurs et qui enrichissent le corpus national de la littérature québécoise.

Les conditions de vie de l'immigrant, ce que Micone appelle la condition immigrée, sont liées à une destinée commune. En littérature, l'écrivain dit immigrant agence des images de son pays natal avec celles de son pays d'adoption. C'est ainsi que la littérature québécoise avance sur ses propres terres qui sont foulées par des pas venus de loin. La condition immigrée et la réalité québécoise deviennent, dans l'imaginaire ainsi réapproprié, les composantes d'une même identité en mouvement. L'exil n'est pas que géographique. L'immigrant questionne son drame identitaire en même temps que celui non résolu de la collectivité québécoise. Le théâtre de Micone, par exemple, tend à exprimer une liquidation de cet abandon initial qui passe par l'illustration de la condition immigrée arrachée au silence du minoritaire. Or, pour n'importe quel

écrivain immigrant, lorsque cela se passe disons à Montréal, cette expérience est vécue dans des conditions proprement québécoises. Sa culture de transition est marquée au fer rouge de son expérience en terre d'ici. L'immigrant n'est pas un être abstrait. Et que notre littérature en témoigne ou en parle ne la rend pas moins québécoise pour autant. À l'inverse, par exemple, *Agakuk* ou *Aaron* n'a pas fait de Yves Thériault un écrivain moins québécois que Jacques Godbout écrivant *Salut Galarnreau!* Et pour qui l'a lu, il n'y a pas plus québécois que le roman de Sergio Kokis intitulé *Un sourire blindé*. Kokis y critique la manière méprisante avec laquelle on traite l'enfance au Québec.

Il s'agit donc, par un processus de connaissance mutuelle, de permettre aux œuvres dites migrées de s'inscrire dans une dynamique d'intégration à la littérature québécoise et non plus de les juxtaposer aux œuvres littéraires québécoises. Plus la littérature québécoise sera diversifiée, plus elle sera près de son expression réelle. Le constat de cette diversité ne suppose pas une réduction de la littérature québécoise au profit d'un accueil artificiel des œuvres migrées et que l'on juxtapose à la manière de la mosaïque « canadienne ». Trop souvent, hélas ! l'idéologie l'emporte sur la littérature vivante.

Parce que l'individu est traversé de multiples expériences, il n'a pas qu'une seule identité. C'est ici, dans notre enseignement, que l'accès à d'autres littératures, francophones ou autres, peut être significatif et, dirais-je, nécessaire. Prenant à témoin les grandes œuvres littéraires, il est possible de croire aux similitudes entre les êtres humains. Et la littérature québécoise en témoigne autant que les autres littératures. À sa manière, Fernand Dumont, dans son meilleur essai, le plus important quant à moi, *Le lieu de l'homme*, publié en 1968, ne dit pas les choses autrement. On peut même y voir, à travers ce qu'il appellera plus tard des *raisons communes*, une expérience de migration intérieure.

Le milieu a déjà un sens pour nous, écrivait Dumont. Nos conduites deviennent des occasions de reprendre en charge ou de récuser ce sens originaire que nous donne la culture pre-

mière. Et c'est cela qui permet toute véritable culture ; le réajustement de notre conscience devant une conscience plus large. Ce passage de la culture première à la culture seconde, dont parle le sociologue, me semble relever d'une expérience de migration en son propre pays. Tout exil est le passage d'une réalité à une autre. Toute expérience d'universalisation passe par le singulier. Si, par exemple, je colle à la réalité québécoise par fidélité à mon héritage collectif, je dois par ailleurs conserver un sens critique nécessaire au maintien de ma singularité. L'expérience de l'exil, c'est aussi cela : maintenir sa singularité, avant, pendant et après le passage d'une culture à une autre. Si la culture première appartient à un donné familier dont l'environnement est peuplé de signes culturels diversifiés, la culture seconde, plus ontologique, tend à démontrer que les valeurs universelles s'illustrent par des références intimes. Ainsi que le dit si bien Cerventès, « On ne peut être universel que si d'abord on est d'un coin de pays ». La culture seconde (ce qu'est essentiellement la littérature) opère une reprise en charge de la culture première qui est sa fonction essentielle. « Il n'y a donc pas vraiment de parole collective, il n'y a pas de parole singulière qui puisse en être la résonance légitime, si les hommes ne sont pas accordés à nommer quelques grandes constances de leur situation commune²⁸. Parler, reprend Dumont, ce serait donc au fond pour l'homme commenter son rapport à l'histoire. C'est, me semble-t-il, ce qui caractérise à la fois l'intention et l'activité de toute littérature, y compris la nôtre. « L'homme, écrit Fernand Dumont, refait sans cesse son lieu par la parole ». Redonner à notre langue sa liberté première, c'est aussi retrouver la signification première de notre présence au monde dont la littérature québécoise témoigne. « Nous ne serons vrais que hors d'un universel qui consacre notre folklorisation », affirme encore Fernand Dumont.

Concluons. Comment peut-on affirmer que l'imaginaire vient de nulle part ? Comment peut-on valoriser ce qui s'absente de notre imaginaire, ce qui n'y apparaît même pas ? La

28. Fernand Dumont, *Ibid*, p. 33.

référence culturelle ne peut que se construire autour d'une mémoire commune. Certes, grâce à l'apport des immigrants, cette référence évolue vers de nouveaux pôles. Pour Dumont, et la littérature me semble en témoigner plus particulièrement, la culture « consisterait en deux fédérations opposées de symboles, des signes, des objets privilégiés où le monde prend sa forme et sa signification pour une communauté de conscience²⁹ ». Ces deux pôles sont nécessaires et convergent vers l'unité de cette culture qui est le lieu même de l'homme.

Ce qui fait l'école québécoise, c'est d'enseigner une littérature, une histoire, une géographie et un imaginaire qui prennent en compte la réalité d'ici dans ses multiples manifestations, migrées comprises. Notre enseignement de la littérature doit être vu comme une fonction dont la dimension ontologique est incontournable: faire du Québec littéraire une matière à enseignement national, non pas une matière à enseignement ethnique. Un tel enseignement doit faire comprendre le rapport de l'œuvre avec la modernité de sa société. Justifier l'enseignement de la littérature québécoise, voire de la littérature tout court, consiste à revenir à ces « raisons communes » dont parlait Fernand Dumont.

Bref, en terre québécoise et nord-américaine, le texte québécois constitue une expérience d'écriture qui touche à l'essentiel d'une langue. Notre corpus littéraire contient précisément le modèle le plus poussé de notre langue. Pourquoi faudrait-il s'en priver? Au nom de qui, au nom de quoi? Je l'affirme: toute littérature nationale est destinée à être rencontrée. Le contraire ne serait pas normal. Toute système symbolique, donc toute littérature, est un tissu culturel qui possède ses propres référents et véhicule les schèmes mentaux d'une même communauté de personnes. L'enseignement des systèmes symboliques, ce qu'est la littérature, doit prendre en compte la référentialité québécoise telle qu'elle s'exprime aujourd'hui. Qu'est-ce que lire sans la conscience de l'histoire,

.....
29. Fernand Dumont, *Ibid*, p. 41.

sans la conscience de ses propres référents culturels? Je reprends la pensée de Fernand Dumont: la culture, il en est ainsi de notre littérature, travaille à partir d'un fonds commun. En effet, l'enseignement d'une littérature nationale n'est pas un concept mou. Toute littérature a son inscription sociale où le meilleur du passé n'est vraiment jamais aboli, oublié: parfois, oui, mais aboli, jamais, comme l'écrit Kafka dans son journal: « Les exigences que la conscience nationale pose à l'individu dans un petit pays entraînent cette conséquence que chacun doit toujours être prêt à connaître la part de littérature qui lui revient, à la soutenir et à lutter pour elle, en tout cas, même s'il ne la connaît ni la soutient ».

J'ajoute, c'est ma conviction profonde, les raisons que nous avons d'enseigner la littérature québécoise sont exactement les mêmes que celles que nous avons d'enseigner la littérature tout court. Restons universels, que diable! ♦



À chaque numéro, tout au long de l'année 2002, nous reviendrons sur un article qui, aux yeux de la rédaction, a marqué la décennie où il a paru. Cette reproduction intégrale permettra à chacun de prendre la mesure du chemin parcouru, mais aussi de constater que des questionnements perdurent. Par-delà le vieillissement du vocabulaire, malgré le dépérissement de certains thèmes et en dépit de l'inéluctable érosion des conjonctures, ces articles demeurent autant de contributions au façonnement de notre histoire. Une histoire qui, avec ses grandeurs et ses misères, n'en reste pas moins celle d'un peuple qui n'a jamais consenti à se laisser enfermer dans la négation de son être.

Le texte de ce mois est paru en mars 1941. André Laurendeau signe ici un article qui constitue véritablement un moment inaugural. Toute la décennie vibrera des actions et réflexions qu'entreprend Laurendeau dans ce texte qui claquera comme un coup de tonnerre dans un ciel clair. Il y inaugure une réflexion qui conduira à la création du Bloc populaire, figure tutélaire sans doute du Bloc québécois et certainement expérience politique déterminante pour toute une génération qui éprouvera cruellement le sort et les limites du statut de minoritaire de son peuple. La suite et la conclusion tragique de ce texte se trouvent sans doute dans le sort réservé au rapport de la fameuse commission à laquelle Laurendeau a laissé son nom. La croyance en la possibilité d'un destin pour le Québec dans le Canada a commencé d'y mourir.

La rédaction

Ce peuple chargé de chaînes

André Laurendeau – 1941

Il est entendu qu'aucun parti n'a vraiment représenté à Ottawa les idées et les intérêts canadiens-français. Tel député surveillait les affaires de son village ; mais nos conceptions d'ensemble, la façon dont les Canadiens français veulent que le pays soit gouverné, aucun groupe ne les a fait valoir.

Ni les libéraux ni les conservateurs canadiens-français n'ont essayé de conduire la politique extérieure selon notre manière de concevoir l'intérêt canadien. Certains politiciens le prétendaient. Nationalistes dans l'opposition – cf. les conférences de M. Lapointe sur le Statut de Westminster – ou dans les périodes relativement calmes – M. King et l'incident de Tchanak, – ils nous montrent, aujourd'hui que la soupe est devenue chaude, que nous avons tort de prendre leurs conquêtes au sérieux. Loin qu'ils nous représentent à Ottawa, c'est désormais Ottawa qui les délègue vers nous. Cessant d'être nos interprètes auprès du pouvoir central, ils deviennent auprès de nous le truchement des vouloirs majoritaires. Ils ont faussé le jeu de la démocratie, et c'est désormais contre nous que nous élisons nos députés.

Un jour, cela est devenu trop clair, et ils ont changé de langage. « Élisez-nous, dirent-ils. Au moins, nous vous éviterons des maux plus cruels. Rempart et muraille. Nous sommes le moindre mal ». Nous les avons élus. Peut-être en effet sont-ils le moindre mal. Voilà ce pour quoi ils ont opté. Ils ont choisi de n'être que cela : le moindre mal, au lieu de remplir un rôle historique et de créer une politique canadienne.

Ni les conservateurs fédéraux ni les libéraux fédéraux n'ont entrepris de résoudre équitablement le grand problème intérieur : celui des relations entre Ottawa et les États provinciaux. Si la conférence de janvier a échoué, ce n'est pas leur faute. Nous sommes sauvés (pour un temps), parce qu'ils ont perdu la partie. Nous respirons encore ? c'est qu'ils n'ont pas réussi à nous étouffer. Car une fois de plus ils se sont faits les émissaires d'Ottawa, les agents du chantage à la guerre et d'une politique arbitraire d'unification.

Ni les libéraux ni les conservateurs n'ont apporté de solution radicale aux difficultés économiques du Canada en général et du Canada français en particulier. Interrogez vos souvenirs et demandez-vous, par exemple, quelles suites on a données aux révélations de l'enquête Stevens, la très oubliée ? Quand et par quel parti la question du blé fut-elle envisagée comme une question nationale, et non comme un sacrifice perpétuel à consentir aux producteurs intéressés dont il fallait à tout prix maintenir le niveau de vie, fût-ce au risque de disloquer l'ensemble de notre économie ? Et les chemins de fer ? La canalisation du Saint-Laurent ? Quelles mesures, violentes comme l'exigeait la violence des conjonctures, furent adoptées pour tuer le chômage ? Les partis trouvent des ressources pour financer la guerre, pour aider l'Angleterre à gagner la guerre, mais ils ne surent pas mobiliser les énergies du pays pour entreprendre une croisade contre les misères du temps de paix.

Ni le parti libéral ni le parti conservateur n'ont défendu efficacement l'école française, le bilinguisme administratif, notre juste part dans le fonctionnarisme fédéral. Questions singulièrement irritantes qu'on voudrait rayer de toutes les discussions publiques, mais sur lesquelles nous nous laisserons de revenir seulement quand on se lassera d'être injuste. Les politiciens firent la sourde oreille tant que cela les gêna, c'est-à-dire tant qu'ils furent au pouvoir. Puis ils minimisèrent l'importance de ces réclamations. Ce faisant, ils minimisaient la cause française. Ayant dans le sang le

respect de la majorité, eux qui au fond nous croient faibles et méprisent notre faiblesse, ils ont tenté et souvent réussi, à nous rendre amorphes, satisfaits des moindres miettes, heureux de nos chaînes et exaltant notre esclavage et faussant l'histoire pour exalter notre esclavage; ils nous ont voulu pareils à eux, c'est-à-dire lâches et veules. « Nous sommes la minorité ». Tel était leur cri au moment des trahisons majeures. Tel est leur Évangile. Tel continue d'être leur alibi. Puisqu'en effet la loi du nombre joue contre nous – cette loi aussi bête, aussi féroce et plus hypocrite que n'importe qu'elle agression, et qui prétend remplacer la justice par une arithmétique brutale, loi la plus aveugle et la plus irrationnelle si elle n'est corrigée par un sens exigeant du bien commun, loi qui est une agression continue, authentiquée, légalisée d'un groupe de citoyens sur un autre parce qu'ils sont cinquante et que nous sommes trente, – ces hommes auraient dû multiplier leur présence, enflammer nos ressources de courage et de fidélité. Mais ils se sont faits souples, minuscules, introuvables, sauf à nous prêcher la démission collective: « Faites-vous oublier. Ne criez pas trop fort. Vous êtes la minorité ».

Dans ces conditions, comment les conservateurs, comment les libéraux auraient-ils pu accepter franchement la démocratie? Ils en ont fait une idole, mais le temple est envahi par les marchands. Qui croirait, après cela, que le peuple gouverne? Assurément pas le peuple. Eux moins encore, qui célèbrent la démocratie mais ont pris leurs précautions contre elle!

À Québec

Québec, où nous étions pourtant la majorité, fut à la mesure d'Ottawa. Qui soutiendra sans sourire que la vie économique, sociale et même culturelle y ait été organisée aux fins d'asseoir la nationalité canadienne-française et de lui préparer une politique d'expansion? Le principal article

de leur programme culturel est devenu le dérisoire « apprenez plus d'anglais » ! Nulle connaissance du milieu humain et géographique, nulle curiosité à son égard : quand entreprendra-t-on l'enquête jugée nécessaire par vingt techniciens, qui doit être préalable à toute réforme sérieuse ? après soixante-quatorze ans de régime fédératif, nous en sommes encore au point d'ignorer quelles mesures amélioreraient la situation, faute de savoir au juste en quoi celle-ci consiste. Il en fut de l'agriculture, de la colonisation, du commerce et de l'industrie comme de toutes les matières importantes ; cela pousse comme cela peut, les gouvernements n'y manifestent aucune initiative, ce qu'ils accomplissent ils le font contraints par l'opinion.

En 1935-36, le peuple s'est soulevé. Il crut se donner un nouveau régime. Hélas, le vieil état de choses se perpétua sous un nouveau nom. Les politiciens de l'Union nationale porteront cette responsabilité terrible d'avoir fauché les espoirs politiques d'une génération.

Petitesse des partis

Nous avons fait le procès des partis au point de vue national. Sur le plan humain, les forcer à déposer leur bilan, ce serait les forcer à déclarer une faillite frauduleuse.

Nos formations politiques sont victimes d'un égocentrisme forcené. Il y a de la grandeur dans les errements socialistes ; les buts de la C.C.F. se situent hors d'elle-même ; elle inspire des dévouements. Mais les vieux partis sont servis pour ce qu'ils rapportent. On trouve de la petitesse jusque dans leurs vérités. Contre toutes les lois biologiques, ils vivent de leurs parasites ; s'ils réussissent cette gageure, c'est qu'eux-mêmes parasitent le pouvoir. On les voit justifier le mot d'Harpagon : qu'il ne faut pas manger pour vivre, mais vivre pour manger.

Ils avilissent ce qu'ils touchent : courage, fidélité, pitié, reconnaissance, amour, sincérité, toutes leurs pièces sont fausses. Et c'est une loi politique aussi bien qu'économique, que la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Non qu'ils aient transformé leur armée en une troupe de scélérats : de braves gens logent à leur enseigne. Malheureusement les hommes honnêtes entrent de moins en moins dans la politique pour y servir l'État : comprenant que l'affiliation à l'une quelconque des deux sectes servirait leurs affaires personnelles, c'est pour avoir des causes, des contrats ou un titre qu'ils participent le plus souvent aux élections. Une fois dans la place, il leur arrivera d'empêcher un brigandage, de donner le coup d'épaule à un projet raisonnable ; le plus clair de leur temps passera en casuistique : « Dois-je ou ne dois-je pas ? Puis-je ou ne puis-je pas ? » Ils se construisent une morale *ad usum deiphini* : tragique et trop courant phénomène de la double conscience. Après cinq ans de ce régime, vous les verrez dégoûtés ou sceptiques. Les partis ont absorbé leur activité sans devenir plus sains.

Ne nous étonnons point que le partisan de 1941 ait perdu ses solides croyances. Il ressemble, politiquement, au fidèle des époques de demi-foi, à ce bourgeois qui s'imagine défendre l'Église quand en fait il protège sa caisse. Petit à petit règne le vulgaire intérêt immédiat, l'intérêt conscient, sordide, cynique. À mesure que baisse la Foi partisane, les espérances se déploient, accompagnant, dissolvant ou déterminant toute une gamme de sentiments complexes. Bref, l'état-major officieux du parti, c'est l'argent.

Qu'espérer alors du système des deux grands partis ? Des élections permettront-elles un jour à la communauté canadienne-française d'entrer en scène ? Instaureront-elles jamais le régime de la justice ? Mirage. Nous sommes pris dans un étai. Nous portons des chaînes : ces lourdes chaînes et ces boulets dont nous a chargés la politique. Nous sommes

victimes de l'éternel jeu de bascule : mal satisfaits du rouge, il nous sera loisible de hisser le bleu au faite ; dégoûtés du bleu, nous réinstallerons le rouge. Hier bleu, aujourd'hui rouge, demain bleu (bleu plus ou moins pâle) : c'est notre avenir. Mais quant à influencer sur la conduite des affaires, quant à porter nos idées et nos intérêts collectifs au pouvoir, il n'y faut point rêver tant que subsistera le régime des deux grands partis.

S'introduire dans l'un d'entre eux, le réformer, le restaurer ? Ces illusions étaient permises hier : bien fol qui entreprenait aujourd'hui de « relibéraliser » le parti libéral.

On pourrait aller plus loin et mettre en cause le parlementarisme. Il n'est pas temps encore de songer aux réformes structurelles. Examinons au moins de plus près les rouages des deux instruments de notre déchéance politique, qui donnent tout à la fois les raisons de leur force et les raisons de leurs incurables infirmités.

Un problème alimentaire

Comment justifier intellectuellement l'existence du parti libéral et du parti conservateur ? L'esprit discerne de vagues tendances qui pourraient caractériser chacun d'entre eux et les opposer l'un à l'autre ; puis il hésite. Tant de fois les situations furent renversées, un ministère bleu héritant d'une politique rouge, que les rouges renient à grand fracas quittes à la reprendre demain. Rappelez-vous les débats sur la Confédération, l'affaire Riel, les écoles françaises de l'Ouest, la politique des chemins de fer, l'autonomie provinciale ; songez à la politique extérieure. On ne fait pas un corps de doctrine avec des contradictions. Les deux grands partis se contentent de vivre : leur raison d'être, c'est d'exister.

Si vous attaquez le problème par un autre côté, si vous vous demandez : pourquoi les partis subsistent-ils quand même, vous en viendrez à vous poser une dernière ques-

tion, qui explique tout : Qui avait la liberté de les combattre ? Qui, s'il s'en prenait aux-rouges-et-aux-bleus, ne lésait pas du même coup un proche parent, un ami ou ses propres intérêts ? Vous comprendrez alors pour quelle raison la politique survit à la mystique, *pourquoi les partis*, vastes consortiums d'intérêts, *survivent chez nous à l'esprit de parti*. C'est un problème alimentaire.

On a souvent décrit ces formidables machines. On nous a montré combien d'hommes sont, directement ou indirectement, aux mains d'un député ; et à l'inverse, puisque ces servitudes s'articulent, on nous a laissé voir aux pattes de combien de loups dévorants le député est livré. Il y a l'organisateur en titre et les organisateurs régionaux : infrangible solidarité. Autour des chefs de paroisse se groupe une clientèle – la clique au pouvoir distribue, l'opposition promet : un emploi, une prime de colonisation, un contrat, le crédit agricole, le travail de voirie, un poste honorifique, les innombrables services dits sociaux, etc. Grimpez un palier et vous trouverez les clubs politiques, redoutables centres d'action où fleurit la *combinazione*. Les régiments du fonctionnarisme, soit plusieurs milliers d'hommes et de femmes pour qui la liberté démocratique est le mythe le plus délicieux qu'ait enfanté la folle du logis. Les commissions d'enquête ou de régie (perspectives d'emplois, de contrats, etc.). Les causes aux avocats du parti. Postes d'instituteurs (il faut toujours chiffrer par milliers), de directeurs, d'administrateurs ; sans compter les sommets lointains et lumineux qui brillent aux yeux du débutant ou que voudrait saisir le routier fatigué : devenir magistrat ou juge, conseiller législatif ou sénateur. Tous messieurs très honorables.

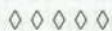
Le tableau commence à être impressionnant. Pourtant l'influence de la camarilla s'étend beaucoup plus loin. Par exemple, il y a les banques avec qui tel parti fait affaire, et qui tiennent sous leur ombre tutélaire quelques brigades d'employés. Tout à côté campent de puissantes corpora-

tions dont le gouvernement est parfois l'ange gardien (bills privés et bills qui n'ont rien de privé), dont l'action s'étend sur combien d'ingénieurs, d'ouvriers, de médecins, d'actionnaires et d'obligataires? Sans oublier les corporations à naître, qui ne sont pas les moins voraces. Dans un autre secteur les intellectuels attendent, en louchant du côté du Secrétariat de la Province – avec tous ceux, institutions ou individus, à qui l'on sert ou à qui l'on promet une allocation.

Je ne m'excuse pas de cette pesante énumération. Elle montre pourquoi vous et moi, qui sommes d'honnêtes citoyens, observons, ici et là, des discrétions bien étranges, ou débordons d'un enthousiasme inexpliqué. Et je m'en voudrais de ne pas jeter un coup de sonde dans les bas-fonds, là où s'agitent la pègre, les exécuteurs de basses œuvres, inavouées et inavouables, mais aussi nécessaires au parti que les ministres. Agents de liaison, manœuvriers professionnels, coupe-jarrets en smoking ou brigands en uniforme, que certains procès louches font remonter à la surface. Schemers (l'honorabilité y commence à 10 000 \$). Les hauts coulissiers, les moyens coulissiers et les minuscules coulissiers. Les industries crapuleuses. Et les cadavres dans les tiroirs: est-ce qu'en politique la charogne n'a pas plus de prix que la chair vive?

Par dessus tout, la Peur, ciment du système. Car ces personnages s'épouvantent les uns les autres. Les députés tremblent devant le ministre, qui tremble devant les députés, lesquels terrifient la foule des quémandeurs et sont terrifiés par elle, qui les élit, étant le peuple. Tous sont au service de l'argent, le plus affolé peut-être, parce qu'il croit entendre gronder la révolution aux carrefours. – Nous avons trouvé le secret du mouvement perpétuel!

(Mais si un groupe d'hommes se mettait, résolument, à n'avoir plus peur...?)



La démocratie parlementaire eut une ancêtre puritaine : aussi préfère-t-elle la pudeur à la vertu. Ses tyrannies s'exercent doucement, quand on s'en plaint on a toujours l'air de partir en guerre contre des ombres. D'ailleurs, personne n'aime étaler ses chaînes d'or, et l'on ne tente pas un honnête homme de la façon qu'on achète une crapule : il y a des formes à observer, comme au Palais.

Qui dira la facilité avec laquelle nous nous dupons nous-mêmes ? Nous nous croyons inaccessibles à la vénalité, mais quand une occasion se présente, comme nous y succombons vite ! La diplomatie, ce vice qui s'acquiert avec les années, sait bien nous suggérer le silence ou la flatterie compatibles avec la réalisation de tel désir. Un journaliste deviendra soudain moins agressif, un avocat moins scrupuleux, un ingénieur plus taciturne, un professeur fort admiratif des positions officielles : le tour est joué, nous deviendrons fonctionnaire ou directeur sans avoir chargé nos consciences d'un péché mortel¹, Nous serions bien étonnés d'apprendre que la somme de ces complaisances a causé plus de mal que l'escroquerie des fonctionnaires infidèles ! Nous pesons des intérêts individuels ou familiaux si clairs, si évidents, au regard d'un devoir problématique. Ou nous faisons les désenchantés : le monde n'a-t-il pas toujours roulé ainsi ? à quoi bon se révolter contre les choses, et risquer des avantages immédiats contre le service d'un Bien Commun dont personne ne nous a montré que nous sommes solidaires ? À quoi bon faire les généreux ? le courage nous isolerait. Tremblons avec les trembleurs et passons à la caisse toucher le prix de notre imperceptible lâcheté.

.....

1. Par exemple, combien d'autonomistes sont restés cois, en décembre et en janvier dernier, parce que défendre leurs idées aurait équivalu à se mettre à dos les gouvernements de Québec et d'Ottawa ? Combien de Canadiens français palabrent à la radio en faveur d'une politique de guerre qu'au fond ils exicrent, et cela pour des raisons que la raison connaît trop ?

La presse nous y encourage, elle qui fait les renommées. Aussi la presse est-elle, avec la radio, l'un des artisans de notre servage. Elle fournirait matière à de jolies monographies scandaleuses qu'il faudrait entreprendre un jour, quelque dégoût qu'on éprouve pour ce genre littéraire.

On trouverait à ces diverses activités, reliées par d'invisibles ficelles, un principe d'unification : la caisse électorale, cette fameuse C. E. qui connut la célébrité il y a cinq ou six ans, mais qui, pour faire moins de bruit, n'en continue pas moins de veiller sur notre destin.

Désespérer des vieux partis

Il en sera toujours ainsi des deux grands partis. C'est leur loi interne. Leur pesanteur les tient en place, et elle les paralyse. Ils feront semblant d'évoluer, leur vocabulaire consentira des sacrifices à la mode : ces mots insolites ne veulent rien dire. Accueillir des idées vraiment jeunes, ce serait signer leur arrêt de mort.

Au moins, s'il leur avait suffi de s'abstenir : mais ils ont empêché. Toute initiative nouvelle s'est heurtée à ce dur tissu d'intérêts, à ces mailles serrées que la moindre création pouvait entamer. Ils ont pratiqué l'obstruction systématique. À cause d'eux nous n'avons ni politique canadienne ni politique canadienne-française. À cause d'eux nous sommes un peuple chargé de chaînes.

S'ils s'étaient contentés d'empêcher : mais ils ont avili. Quand vous entrez chez eux, vous savez ce que vous êtes : qu'auront-ils fait de vous quand ils vous lâcheront ? Même leurs faveurs sont gluantes.

Nos pères auraient pu les refaire. Nous-mêmes avons laissé échapper, en septembre 1939, la dernière occasion. Désormais ils recruteront les médiocres et les arrivistes : leurs préférés d'ailleurs, parce qu'ils ont besoin d'échines souples.

Il faut désespérer des vieux partis. Il faut avoir le courage de constater et de dire que rien de jeune, de vivant et de fort ne sortira plus d'eux. Leur fin arriverait sans nous; l'après-guerre va les liquider. Il est grand temps de nous compter et d'empêcher que des courants troubles ne fassent dévier notre avenir. Sachons nous détourner à temps de ce qui va disparaître : laissons les morts ensevelir leurs morts.

Avec les partis tels qu'ils sont et ne peuvent plus cesser d'être, on ne doit rien faire, que les aider à mourir. ♦

Les débuts de la souveraineté !

Un livre essentiel pour tous ceux qui veulent connaître les débuts du mouvement souverainiste contemporain.

Le prophète solitaire : Raymond Barbeau et son époque

« Raymond Barbeau mérite pleinement l'hommage de cette biographie. »

« Jean-Marc Brunet doit être remercié pour cette œuvre qui restera incontournable pour quiconque voudra comprendre le phénomène majeur qu'est l'indépendantisme québécois. »

Gilles Rhéaume, L'Action nationale



Commandez en envoyant un chèque ou mandat de 24,95 \$


(frais de poste inclus) à l'adresse suivante :

Ordre naturiste social
8523, Saint-Denis
Montréal (Québec) H2P 2H4

Vous pouvez également téléphoner au (514) 381-8996 ou au (514) 279-1024

Dédicace de l'auteur sur demande

2002 marque le 45^e anniversaire de la fondation du 1^{er} mouvement souverainiste : l'Alliance laurentienne.

 **Andrée Ferretti**

La Passion de l'engagement, Discours et textes

(1964-2001), Colligés et présentés par Michel

Martin, Préface de Hélène Pedneault, Lanctôt éditeur,
2002, 194 p.

Ce recueil est constitué de discours et d'articles parus dans des journaux et des revues, de 1964 à 2001. Ces textes rendent compte d'un engagement qui ne s'est jamais démenti et d'une ardeur qu'on voudrait transmettre à tous les Québécois de 2002. Hélène Pedneault écrit dans la Préface : « Ferretti vibre comme elle respire. Elle n'a pas besoin d'aller poser des bombes avec le FLQ, elle en est une ». C'est qu'André Ferretti est une radicale, et c'est son radicalisme qui me séduit.

Beaucoup de Québécois sont en faveur de l'indépendance, mais avec timidité. Ils souhaitent qu'elle se fasse mais qu'elle ne dérange pas trop, qu'elle leur soit servie comme sur un plateau, sans qu'ils aient à se compromettre,

ni à changer leurs habitudes. C'est qu'ils sont paralysés par une aliénation qui est la résultante d'une longue soumission historique. Dépossédés du pouvoir et du territoire, nous sommes dépossédés de nous-mêmes, de notre propre identité nationale. Et les échecs que nous connaissons, comme celui du référendum de 1980, et celui du référendum de 1995, nous confirment « dans l'idée de notre impuissance congénitale » (p. 81). Et notre démarche politique n'arrive pas à se départir de ce complexe du colonisé.

Andrée Ferretti est très critique à l'endroit du Parti québécois qui est resté marqué par le Mouvement Souveraineté-Association dont il est issu. Le MSA poursuivait moins l'autonomie du Québec que le réaménagement de notre relation avec le Canada, plaçant ainsi notre démarche d'émancipation sur le terrain de l'adversaire alors qu'il aurait fallu de toute urgence nous arracher à cette emprise et nous prendre en main. Il était dans la logique de la Souveraineté-Association et de son prolongement dans le Parti québécois d'aboutir non à l'indépendance mais à une nouvelle entente avec le Canada, ce qui risquait fort d'effriter notre volonté d'émancipation. Autrement dit, c'est une manière diluée de poursuivre l'indépendance qui devait mener à l'incertitude et à la confusion que nous connaissons actuellement.

Pour sortir de cette impasse, il faut remettre l'idée d'indépendance en première place, car elle est « une idée politique suffisamment subversive pour mobiliser notre peuple dans le refus de la domination et de l'exploitation, parce qu'elle désigne d'elle-même de par la seule nécessité de son existence l'oppression nationale, qu'elle se soutient de cette vérité qu'elle proclame » (p. 930). L'idée d'égalité pour le peuple québécois au Canada, en Amérique du Nord, est un leurre. L'idée d'indépendance, au contraire, est de l'ordre des valeurs, elle est une affirmation d'identité, la revendication d'une autonomie qui échappe au nombre, qui


transcende les notions quantitatives de minorité et de majorité.

C'est dans cette optique que se situe l'engagement d'Andrée Ferretti. Elle sait qu'elle livre un combat difficile car l'aliénation nationale des Québécois est paralysante, notre action politique est ambiguë ou indécise, les médias sont contrôlés par le capitalisme étranger ou *canadian*. On comprend que le radicalisme et la détermination s'imposent.

Andrée Ferretti est une femme déterminée, engagée avec passion. Elle est aussi une analyste perspicace, lucide, pénétrante, qui appelle les choses par leur nom, qui ne se perd pas dans des analyses pédantes et sophistiquées qui sont trop souvent des formes de diversion. Sa pensée est rigoureuse et courageuse. Il ne faut pas prendre à la légère les questions qu'elle pose au sujet du libre-change avec les États-Unis, soutenant qu'il ne vaut pas la peine de nous affirmer face au Canada pour nous jeter dans les bras des États-Unis. De même nous devons maîtriser la révolution technologique si nous ne voulons pas qu'elle nous emporte et nous impose la langue et la culture de ceux qui la contrôlent déjà largement. Il serait aussi aberrant de prendre à la légère ses interrogations face au nouvel ordre mondial » qui est en réalité la « soumission de l'humanité entière à l'impérialisme américain »

Michel Martin, qui a colligé ces textes, les a fait suivre d'une courte note biographique qui nous donne une petite idée des multiples engagements d'Andrée Ferretti. Il a disposé ces écrits selon l'ordre chronologique, ce qui nous permet non seulement de suivre les activités d'Andrée Ferretti, mais de comprendre un peu plus l'histoire du Québec des quarante dernières années.

Paul-Émile Roy

 **Joseph Melançon**

Les Sciences de la culture, Essai, Québec, Éditions Nota bene, 2002, 249 p.

L'auteur est professeur émérite de l'Université Laval. Il a été un des membres fondateurs du Centre de recherche en littérature québécoise de cette université, et titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord. Le livre qu'il nous offre cette année est en quelque sorte le fruit d'une longue et riche carrière en recherche et en enseignement.

Il étudie dans cet ouvrage la notion de culture et spécialement, comme l'indique le titre, les sciences qui traitent de la culture. Cette dernière est en quelque sorte ce qui constitue le rapport de l'homme au monde par le moyen des concepts, de la langue, de la pensée, à travers les processus de figurativité et d'objectivation. Ce sont ces processus que les sciences de la culture cernent et analysent.


Cette démarche permet de décrire, par exemple, la place de la mémoire dans la culture. Sans mémoire, il ne peut y avoir de culture. Cette dernière « a une mémoire plutôt sélective. Elle oublie, elle déforme, elle choisit, elle refait le monde à sa convenance, mais elle n'est jamais sans mémoire » (p. 80). Elle se réapproprie en quelque sorte le passé à ses convenances. Joseph Melançon illustre son propos en expliquant de façon très éclairante comment la mémoire culturelle et la mémoire littéraire « construisent des univers qui présentent, à leur façon, une intelligence globale du passé » (p. 84). Il écrit encore que « la mémoire s'inscrit dans la culture pour refaire le passé et créer un univers unifié qui soit compréhensible » (p. 85).

Les sciences de la culture ne font pas seulement appel à la mémoire, mais « à toutes les disciplines qui cherchent à comprendre les dimensions culturelles des phénomènes de la vie ». Et c'est ainsi que l'auteur étudie la culture comme

capital sémiotique, comme habitus, comme métaphore, comme lecture, etc.

Bref, un livre très savant, de lecture difficile. Il se situe à un niveau théorique et philosophique qui exige du lecteur un grand effort de concentration et pose les jalons d'une réflexion inépuisable.

Paul-Émile Roy

 Denis Monière

Pour comprendre le nationalisme, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, 148 p.

La parution de cet ouvrage confirme un fait sociologique de première importance. Les auteurs, les penseurs, les essayistes, les chercheurs et autres intellectuels, provenant de divers horizons, estiment essentiel de débattre sur les concepts de « nation » et de « nationalisme ». Ils sont nombreux les ouvrages consacrés à ces questions. Ils sont nombreux et variés. Tous, cependant, contribuent à cette vaste réflexion qui interpelle toutes les consciences, qui concernent tous les peuples, notamment ceux qui comme, par exemple, les Québécois, les Écossais, les Catalans et les Tibétains aspirent à plus de liberté, à plus d'autonomie.

Denis Monière, dans son dernier ouvrage, vient assister celles et ceux qui se préoccupent de ces questions. Avec les qualités d'un professeur, il dresse un tableau saisissant des différentes écoles de pensée eu égard au nationalisme. Tel un spicilège, ce livre permet au lecteur de se familiariser aisément avec les grands auteurs qui se sont penchés sur la nature et la portée de la réalité nationale.

Comme de bien entendu, le nationalisme canadien-français devenu québécois occupe une place de choix dans la pensée du politologue. Sa lecture du parcours historique de la notion du nationalisme sur les bords du Saint-Laurent est ingénieuse et créatrice car il a su brillamment rallier des

données au premier regard paradoxales pour en faire un panorama des plus rigoureux, des plus porteurs.

Nos lecteurs sauront apprécier cet ouvrage qui les nourrira d'une réflexion articulée.

Gilles Rhéaume

 **Marcel Trudel**

Chiniquy-Prêtre catholique, ministre presbytérien, Éditions Lidec, Montréal, 2001, 62 p.

Quelle idée ingénieuse que celle qu'ont eue les Éditions Lidec, de rendre accessible et à prix populaire ce petit ouvrage consacré à l'une des figures les plus originales, les plus audacieuses voire les plus téméraires de l'histoire de l'Amérique française. Il faut saluer cette collection biographique des Célébrités car elle porte des titres aussi nombreux que divers, s'intéressant à des femmes et à des hommes de notre histoire venus de tous les horizons et ayant œuvré dans des domaines aussi variés que la politique, la littérature, la vie religieuse, le monde social, scientifique ou des affaires. Magnifique ce florilège de nos célébrités!

Avec cet ouvrage sur Charles Chiniquy (1809-1899), c'est tout un siècle, tout une époque, tout un univers qui se déploient sous nos yeux avides d'en savoir plus... L'auteur, Marcel Trudel, est une des plumes les plus expertes, les plus avisées et les plus riches de l'historiographie canadienne-française et québécoise. La bibliographie de ses œuvres est éblouissante et ses travaux dignes des bénédictins les plus célèbres tant ils sont marqués par une méthode éprouvée et tant ils sont le fruit de longues et organisées recherches.

Charles Chiniquy fut cinquante ans prêtre catholique et quarante ans pasteur protestant, ce qui est peu commun, surtout au XIX^e siècle, encore si peu exploré par les historiens... Apôtre de la tempérance dont la notoriété dépassa largement nos frontières, Chiniquy n'a jamais cessé de sur-

prendre, de choquer et de scandaliser. Sa célébrité fut si populaire qu'il y a à peine quarante ans, on disait, dans les quartiers de Montréal, d'un mauvais garnement qu'il était un petit « chiniquy ».

Tout au long de ces trop courtes pages, Marcel Trudel nous entraîne à la suite de son héros dans une série d'aventures où, encore une fois, la réalité dépasse la fiction, et de très loin...

La lecture de ce livre est enrichissante à plus d'un titre. Combien de personnes savent que l'église Saint-Jean qui se trouve à Montréal, sur la rue Saint-Catherine, à quelques coins de rue du boulevard Saint-Laurent, là même où un des fils Papineau a abjuré la foi catholique, fut un des temples protestants animés par Charles Chiniquy.

Un vrai plaisir pour l'esprit que celui de parcourir ces pages écrites dans une langue impeccable, ces pages nourries aux sources les plus sérieuses, ces pages qui, l'espace d'une petite heure, nous transportent à une époque pas toujours aussi lointaine qu'il n'y paraît au premier abord...

Gilles Rhéaume

Hélène Marcotte

Benjamin Sulte – Cet inlassable semeur d'écrits,
Lidéc, Montréal, 61 p.

Benjamin Sulte (Trois-Rivières 1841-Ottawa 1923) occupe une place particulière dans l'histoire des lettres canadiennes-françaises et québécoises. Ce personnage hors du commun a laissé des milliers et des milliers de pages d'écriture et ce, dans des modes bien différents qu'il s'agisse d'articles, de contes, de nouvelles, de poèmes. Il a consacré toute sa vie à la recherche et à ses travaux. Il faut donc saluer et féliciter l'auteure de cette biographie de nous rappeler la vie, l'œuvre et le caractère de cet excentrique...

Comment ne pas évoquer ici le côté polémiste de son œuvre? Il a pris la part des Anglais dans un débat sur la Déportation des Acadiens, il a meurtri et flétri la mémoire d'Octave Crémazie et il a réussi à prendre partie aussi pour un juge francophobe qui a refusé le témoignage d'une femme qui ne connaissait que le français. La riposte fut terrible... Des textes innombrables sont venus l'attaquer jusque dans ses derniers retranchements.

La lecture de cet opuscule est fascinante tant par le sujet traité que par l'aisance et la vivacité avec lesquelles l'auteure a entrepris, poursuivi et achevé cet ouvrage.

Il ne reste qu'à souhaiter qu'une biographie complète de Benjamin Sulte soit bientôt disponible tellement cet iconoclaste a fait du bruit à son époque que l'historiographie s'entête pourtant à décrire comme monotone et uniforme...

Gilles Rhéaume

Allard & Carrière

SOCIÉTÉ NOMINALE
COMPTABLES AGRÉÉS

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177
Courriel : allardp@qc.aira.com



La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec

*449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519*

*Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec*



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@mnq.qc.ca
Site internet : mnq.qc.ca



Robert Bourget,
Président

LAMOND



75^e
ANNIVERSAIRE

125, rue Alfred, C.P. 690,
St-Gabriel-de-Brandon, Qc. Canada J0K 2N0

Téléphone: 1-800-567-9771 (450) 835-9771

Télécopieur: 1-800-473-5154 (450) 835-9410

Courriel: clamond@pandore.qc.ca Site web: <http://www.lamond.ca>

Manufacturier de bijouterie emblématique

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur: (514) 849-7914



BLC
VALEURS MOBILIÈRES

UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

Marc Colpron
Conseiller en placements

1981, av. McGill College,
bureau 100

Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél.: (514) 350-3047

TRANSLATEX
Communications+







RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION











Claude Ghanimé









1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2











Téléphone: (450) 463-0204 • Télécopieur: (450) 463-0227






Courriel: translatex.com@sympatico.ca

-  **Normand Baillargeon**
La lueur d'une bougie, Éditions Fides, 2001, 57 p..
-  **Victor-Lévy Beaulieu**
Les mots des autres, la passion d'éditer, VLB Éditeur, 2001, 237 p.
-  **Robert Bernier**
Un siècle de propagande?, Presses de l'Université du Québec, 2001.
-  **Marc Brière**
Le Québec, Quel Québec? Dialogues avec Charles Taylor, Claude Ryan et quelques autres sur le libéralisme et le nationalisme québécois, Stanké, 2001, 325 p.
-  **Samuel de Champlain**
Des Sauvages, texte établi, présenté et annoté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet, Éditions Typo, 2002, 288p.
-  **Claude Corbo et Marie Ouellet**
L'idée d'université, Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970, Presses de l'Université de Montréal, 377 p.

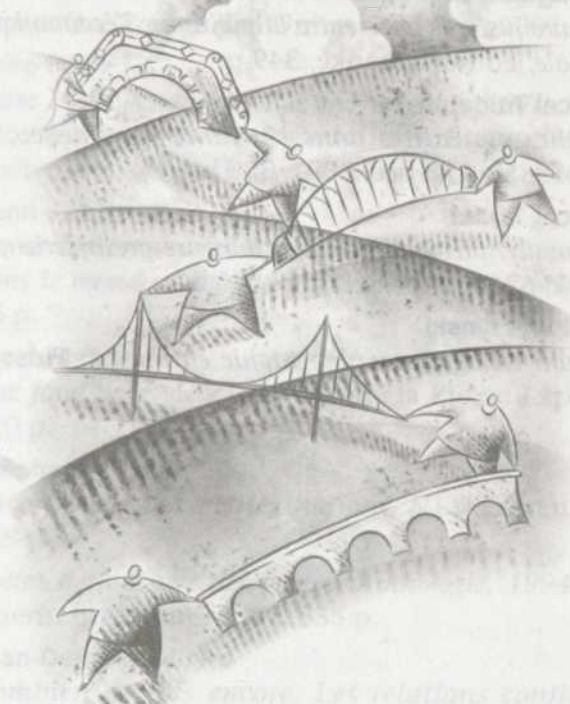
-  **Donald Cuccioletta, Jean-françois Côté, Frédéric Leleman**
Le grand récit des Amériques, Polyphonie des identités culturelles dans le contexte de la continentalisation, Éditions IQRC, 2002, 192 p.
-  **René Derouin**
Pour une culture du territoire, VLB, L'Hexagone, 2001, 215 p..
-  **Pierre Duchesne**
Jacques Parizeau - Le croisé, Biographie (1930-1970), Québec/Amérique, 2001, 624 p.
-  **Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec**
Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation, Actes du colloque, Lanctôt Éditeur, 2001, 200p.
-  **Andrée Ferretti**
La passion de l'engagement, Discours et textes (1964-2001), Lanctôt Éditeur, 2002, 190 p.
-  **Benoit Gaumer et Georges Desrosiers**
Jules Gilbert, pionnier de l'éducation sanitaire, Lidec, 2001, 62 p.
-  **Jean-Claude Germain**
De tous les plaisirs, lire est le plus fou, Isabelle Quentin Éditeur, 2001, 130 p.
-  **Colette Godin**
Montréal, la ville aux cent clochers, Collection images de sociétés, Fides, 2001, 128 p.
-  **Pierre Godin**
René Lévesque, L'espoir et le chagrin, Tome 3, Boréal, 2001, 628 p.
-  **Denise Helly, Nicolas van Schandel**
Appartenir au Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 235 p.

-  **André Joyal**
Le développement local, Comment stimuler l'économie des régions en difficulté, Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, 2002, 156 p.
-  **Naïm Kattan**
L'écrivain migrant, essais sur des cités et des hommes, Collection Constantes, HMH, 2001, 203 p.
-  **Stéphane Kelly**
Les Fins du Canada, selon Macdonald, Laurier, Mackenzie King et Trudeau, Boréal, 2001, 288 p.
-  **Joseph Kinsey-Howard**
L'empire des Bois-Brûlés, traduit par Ghislain Pouliot, Éditions des Plaines, 329 p.
-  **Jean-Claude Labrecque**
Le RIN, un film de Jean-Claude Labrecque, durée 78 mn., Productions Virage, 2002.
-  **Robert Lahaise**
Canada-Québec, Entrouverture au monde, 1896-1914, Lanctôt Éditeur, 2002, 256 p.
-  **Diane Lamoureux**
L'amère patrie, Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain, Éditions du remue-ménage, 2001, 181 p.
-  **Normand Lester**
Le livre noir du Canada anglais, Éditions les Intouchables, 2001, 303 p.
-  **Shenwen Li**
Stratégies missionnaires des jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVII^e siècle, L'Harmattan - Les Presses de l'Université Laval, 2002, 275 p.
-  **Hélène Marcotte**
Benjamin Sulte, cet inlassable semeur d'écrits, Lidec, 2001, 62 p.
-  **Geneviève Mathieu**
Qui est Québécois?, Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation, vlb éditeur, 2001, 140 p.

-  **Marie McAndrew**
Intégration des immigrants et diversité culturelle à l'école de demain, Presses de l'Université de Montréal, 2001, 262 p.
-  **Daniel Mercure**
Une société-monde? Les dynamiques sociales de la mondialisation, Presses de l'Université Laval, 2001, 360 p.
-  **Shiro Noda**
Entre l'indépendance et le fédéralisme, 1970-1980, La décennie marquante des relations internationales du Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 333 p.
-  **Henri J.M. Nouwen**
Par ses blessures, nous sommes guéris, le ministère sacerdotal dans le monde d'aujourd'hui, Éditions Bellarmin, 2002, 96 p.
-  **Léonard Otis**
Une forêt pour vivre, Éditions de la Pleine Lune, 2001, 210 p.
-  **Stéphane Paquin**
La revanche des petites nations, VLB Éditeur, 2001, 219 p.
-  **Poètes des saisons des poètes**, Anthologie, 1994 - 2001, Guérin littérature, 2001, 535 p.
-  **Jean-Denis Robillard**
Combien de fois encore, Les relations conflictuelles Canada/Québec depuis les 50 dernières années, JDR Éditions, 2001, 656 p.
-  **Michel Sarra-Bournet (sous la direction de)**
Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle, Presses de l'Université Laval, 2001, 364 p.
-  **Michel Seymour**
Le pari de la démesure, L'intransigeance canadienne face au Québec, l'Hexagone, 2001, 306 p.

-  **Claude Sorbets, Jean-Pierre Augustin**
Valeurs de sociétés, Préférences politiques et références culturelles au Canada, Presses de l'Université Laval / Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001, 362 p.
-  **Rodrigue Tremblay**
L'heure juste, le choc entre la politique, l'économique et la morale, Éditions Stanké, 349 p.
-  **Marcel Trudel**
Mythes et réalités dans l'histoire du Québec, HMH, Cahiers du Québec, 2001, 330 p.
-  **Marcel Trudel**
Chiniquy, prêtre catholique, ministre presbytérien, Lidec, 2001, 62 p.
-  **Paul Wyczynski**
Album Nelligan, une biographie en images, Fides, 2002, 416 p.

La *passion* des
êtres



**Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)**

1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
514.598.2122
877.598.2122

155, boul. Charest Est, suite 500
Québec (Québec) G1K 3G6
418.647.1527
800.626.5166

Vous souhaitez recevoir ce bulletin par courriel chaque lundi ? C'est simple, il suffit de nous envoyer votre adresse de courriel électronique à revue@action-nationale.qc.ca ou de s'abonner à partir de notre site Internet.

Le goût d'être malade

M. Romanow réfléchit. Plus encore, il commissionne. Jean Chrétien lui a confié la tâche d'éclairer les Canadiens. Et voilà qu'il vient de livrer un premier document : une tartine pour alimenter la consultation.

Évidemment, les Québécoises et Québécois paient encore deux fois. Notre réflexion a été faite et le rapport de la Commission Clair est déposé. Même que la grosse machine de l'État du Québec a du mal à passer aux actes. Et pourtant, voilà qu'il faut assumer les coûts de cogitation de M. Romanow. Et voilà qu'une partie des acteurs de la santé au Québec vont encore plancher pour tenter de se convaincre que la politique de la chaise vide n'est pas la bonne, même lorsqu'il s'agit de souscrire à un processus qui alimente l'usurpation des compétences québécoises...

Comme c'était prévisible, les médias et les commentateurs se sont activés, relayant en partie un cadre conceptuel qui fixe les termes de la discussion et qui organise d'ores et

déjà l'univers intellectuel des solutions à venir. Il y est donc question des valeurs fondamentales du « peuple canadien ». *Their Canada includes Quebec*. Il ne saurait y avoir autre chose qu'une province de Québec. Mais il y a tant à apprendre de l'expérience des CLSC, n'est-ce pas ?

Le document commissionne évidemment sans parler de déséquilibre fiscal. Et pour cause. Même si les provinces regimbent, même si elles se sont engagées à lancer des initiatives pour cesser d'attendre Ottawa, la logique unitaire est de mieux en mieux enclenchée. Tout ce qu'elles mettront en commun de concepts, de services et de structures d'échange ne serviront, en fait, qu'à mieux paver la voie à une intervention fédérale. Certes, il y aura la rhétorique du respect des réalités provinciales. Il suffira de mettre l'argent au bon moment et les « valeurs canadiennes fondamentales » s'épanouiront dans un système où les « normes nationales » prévaudront et où certains moyens ne pourront être déployés qu'à l'échelle nationale... Avec la bénédiction des provinces qui reconnaissent tout naturellement qu'un gouvernement national a sa place dans un système fait pour servir les valeurs nationales.

Évidemment, il y aura toujours le Québec. Mais il compte pour si peu. Cauchon, Dion Coderre et autres Pettigrew de service s'occuperont de chauffer le débat dans la bourgade et de ménager quelques passerelles pour faire transiter de l'argent à la périphérie du système et cela suffira bien à brouiller les repères. Ottawa peut toujours compter sur une colonne de pseudo-pragmatiques pour contourner les compétences du Québec. Il y a toujours quelqu'un pour tirer quelque avantage à notre minorisation.

Et puis, et puis, si vraiment rien ne fonctionne au goût du gouvernement national, il y a aura toujours les programmes de Patrimoine Canada pour financer des campagnes de sensibilisation et tenter de donner à chaque citoyen du Québec le goût d'être malade afin de mieux

éprouver le bonheur de se sentir *Canadian* et protégé par le gouvernement d'Ottawa !

Robert Laplante

.....
Bulletin du 11 février 2002
.....

Le vide n'est jamais inoffensif

Allan Rock a les dents longues. On l'a vu la semaine dernière les planter dans les jarrets de Paul Martin. Banale affaire libérale. Au Canada, c'est en Ontario que ça se passe. C'est donc là que ça brasse, rien de plus normal. La succursale québécoise du Parti libéral du Canada ne fournira jamais plus que des ressources et des intermédiaires. Quand on souscrit à la logique unitaire canadienne, on joue son rôle de minoritaire nié et l'on s'active à monnayer les influences avec l'espoir de se retrouver, au mieux, à jouer les seconds. Bien sûr, il y a toujours aussi, en prime, la vanité de pouvoir bomber le torse dans la bourgade. Comme fait Martin Cauchon à Outremont. Mais cela ne va jamais plus loin que les plans de carrière.

Et les carrières se planifient mal dans la controverse. C'est pourquoi le même Allen Rock a pu la semaine dernière présenter sa *Stratégie nationale de l'innovation* en compagnie de la Jane Stewart (celle qui a enterré le scandale laissé par Pierre Pettigrew à Développement et ressources humaines Canada.) sans que ne se murmure le moindre commentaire dans le caucus québécois à Ottawa et sans le moindre écho non plus à la succursale de la part du gérant Charest. La députation québécoise fidèle au Canada était sans doute trop occupée à se distraire du navrant spectacle de l'enlèvement provincial du gouvernement péquiste.

Quand le Canada s'organise, la consigne est claire : les fédéralistes québécois se taisent et s'alignent. La *Stratégie nationale de l'innovation* veut mieux outiller le Canada pour qu'il prenne sa place dans l'économie du savoir. Et pour ce

faire, l'essentiel de la planification et du déploiement des politiques requises passe par la subordination des compétences provinciales aux « normes nationales ». Le Canada va s'entendre, les *Canadians* ont une idée de ce qu'ils veulent pour leur nation. Au mieux, la province de Québec va se défendre.

Pendant ce temps, Ottawa place et impose le cadre conceptuel qui organise les débats. Allan Rock et Jane Stewart peuvent bien s'agiter sans mettre beaucoup de viande autour de l'os. Le vide de la stratégie qu'ils ont annoncée reste néanmoins tout le contraire du vide politique. Les annonces ont beau être vides de contenu, c'est le médium qui est le message. Le reste est affaire de tactique.

Les choses se mettent en place insidieusement. On impose le vocabulaire, on finit par banaliser les organisations qui servent à contourner l'Assemblée nationale du Québec. Tranquillement on grignote l'espace du Québec. Et surtout, on sape la représentation même de ses intérêts. Ainsi la Fondation canadienne de l'innovation va-t-elle continuer de rester un club sélect où les amis du régime s'amuse avec des centaines de millions de dollars puisés à même les fonds publics. Un club où quelques *Canadians* originaires du Québec vont prétendre en représenter les intérêts mieux que nos ministres élus et notre Assemblée nationale.

Et encore, ces quelques *happy few* sont-ils même trop peu nombreux pour pouvoir imposer quoi que ce soit. Ce ne sont que des *smart guys* qui trouvent l'essentiel de leur utilité à se laisser courtiser par les factions qui cherchent à se composer des majorités confortables pour faire passer les priorités qu'ils défendent selon des lignes d'alliances qui ne renvoient qu'à des tensions internes à l'establishment *canadian* et qui n'ont rien à voir avec les intérêts nationaux du Québec. À cet égard, ils sont dans la même position objective que les députés libéraux fédéraux du Québec : des entremetteurs.

Ottawa vient, une fois encore, de rétrécir la marge de manœuvre des fédéralistes québécois. Ils ne s'en plaignent guère. Des inconditionnels ne se plaignent jamais. Ils « comprennent », se donnent des airs de réalistes pragmatiques et s'efforcent de draper la résignation dans l'accommodement raisonnable. En espérant que cette docilité leur vaudra les récompenses que le régime leur distribuera sous des allures de reconnaissance pour loyaux services à la patrie.

Pendant que le gouvernement du Québec se donne une loi pour encadrer le lobbying, c'est l'ensemble de la classe politique fédéraliste québécoise qui se retrouve objectivement dans la position des lobbyistes. Décidément, rien n'est simple dans une bourgade. Les fédéralistes québécois troquent le pouvoir que nous vaudrait notre place parmi les nations contre de l'influence dans un pays qui ne nous reconnaît pas. Comme quoi, en politique, le vide n'est jamais inoffensif.

Robert Laplante

.....
 Bulletin du 18 février 2002

Le sentier de la concorde

Qu'on se le tienne pour dit dans toutes les chaumières de la bourgade, l'autoroute trente est une priorité nationale! Entendre par là une priorité *canadian* puisque c'est David Collenette qui le dit (*La Presse* 20 février). « Ottawa va livrer la marchandise », a renchéri Martin Cauchon en bombant le torse pour répondre aux questions du Bloc québécois.

On s'en souviendra, ce projet d'autoroute avait servi de monnaie de singe lors de la dernière campagne électorale fédérale. Les libéraux ont gagné un siège. Il n'y a toujours pas d'autoroute mais ça viendra. C'est avec « optimisme » que le sieur Collenette aborde l'avenir. Il faut le croire sur

parole lorsqu'il affirme plaider au Conseil des ministres l'intérêt du projet. Et quel intérêt! Un siège ne suffit pas. On peut encore en tirer quelque chose.

Et voilà qu'il faut attendre le résultat d'études à venir qui vont finir d'habiller la priorité nationale. Guy Chevrette s'était rendu folklorique à force de trépigner. On ne sait pas encore ce que fera Serge Ménard. Ou plutôt si, on le sait. On n'a pas encore idée des modalités, mais sur l'essentiel, la chose est réglée comme du papier à musique. Il va négocier, c'est tout ce que peut faire un gouvernement provincial. Après tout, c'est une priorité *canadian*, c'est à lui de faire preuve de bonne volonté. On pourra toujours lui reconnaître de bien mettre en valeur les besoins locaux, de plaider avec les bons accents l'urgence d'agir, la nécessité de faire vite, etc. Et de quêter pour que nos impôts servent chez nous.

Il va négocier notre ministre. Mais il va négocier sur le terrain d'Ottawa. C'est à cela que servent les études dont il a encore besoin, le grand frère *canadian*. Les savantes cogitations outaouaises seront en effet enrichies des précieuses expertises commandées pour examiner la pertinence et la rentabilité d'un partenariat avec le secteur privé. Martin Cauchon va faire l'objet de bien des sollicitudes de la part des lobbyistes: depuis le temps que les entreprises veulent faire une percée dans le domaine au Québec. Alors quoi de mieux que de leur fournir des munitions, de solides études de faisabilité qui pourront être utilisées pour faire pression sur le gouvernement du Québec? Et voilà qu'Ottawa aura des amitiés plus solides encore dans les milieux d'affaires de la province. Ah! les petits privilèges, les charmes discrets et les profits de la dépendance...

Il y a bien des façons de contourner ou de faire dériver l'Assemblée nationale du Québec. Le dossier de l'autoroute trente en fournit une belle illustration. Ottawa va nous imposer les termes d'un débat et semer les germes d'une façon de faire qui laissera à Québec le rôle odieux de con-

tester les paramètres du projet. Belle occasion que cela fournira à tous les Cauchon de la Colline de dire que c'est la province qui zigonne et fait obstacle au déploiement de l'efficacité *canadian*...

On ajoute à tout cela le tir groupé des éditorialistes de Gesca et les ritournelles néo-libérales qui traînent dans l'air du temps et qui sifflent aux oreilles d'un gouvernement provincial au bord de l'asphyxie comme autant de sirènes du réalisme et l'on obtiendra un jour une autoroute à la canadienne. Rien de mieux que de faire chanter les Québécois avec leurs impôts. Peu importe le vin, pourvu qu'on ait l'ivresse diront toujours les pseudo-pragmatiques pour bénir le saccage de ce qu'il peut rester de marge au gouvernement du Québec pour donner des orientations en matière de politique de transport.

Eh oui! cent milles à pieds ça use les souliers. Ottawa mise sur la lassitude. C'est pourquoi, un jour, un ministre provincial du Transport et un quelconque garde-chiourme outaouais au titre ronflant de lieutenant québécois finiront par lever une pelletée de terre bien plus symbolique que de coutume. Aux dires celui-là, bien rouge et dodu, le partenariat *canadian* aura transformé un banal projet d'autoroute en véritable sentier de la concorde.

Robert Laplante

.....
Bulletin du 25 février 2002
.....

Riposter à Paul Martin

Tel est le principal travers de l'esprit domestiqué: le simple report d'une mauvaise nouvelle finit par avoir l'air d'une bouffée d'air frais. Le gouvernement du Canada détient sur la gouverne financière du Québec une mainmise qui nous laisse à la merci de tous les chantages. S'il faut en croire les ténors de la Colline, le chantage à la péréquation ne cessera pas. On ne discute que de la métho-

de. Et, paraît-il, nous ne connaissons que l'an prochain les impacts de son renouvellement. Entre-temps, il faudrait considérer comme anecdotique le caractère subit de cette crise.

Un peuple nié, à la merci d'une majorité qui ne lui reconnaît même pas le statut de minorité, n'a rien à trouver de consolant dans le recul de Paul Martin. Sur l'essentiel rien ne bouge. On peut comprendre le soulagement de la ministre des Finances, Mme Pauline Marois. Elle pourra gagner du temps. Et sans doute espérer trouver une façon de reprendre l'initiative. Du moins on voudrait bien le croire. Le gouvernement Landry n'a guère impressionné jusqu'à présent en ce qui concerne l'audace et l'initiative. Il ne donne vraiment aucun signe de sa volonté, aucune illustration de sa capacité de s'arracher à la gestion provinciale.

Tout le gouvernement aura beau s'entendre pour placer les mots « nation » et « national » à toutes les deux phrases, cela ne donnera jamais rien que des effets de rhétorique. Ce qu'il faut, c'est une politique. Ce qui s'impose, c'est de gouverner en fonction des intérêts nationaux. Et cela se fait par des gestes, par des décisions et par des combats dont on prend l'initiative. Des combats lancés sur nos objectifs propres, menés pour eux-mêmes et en rupture avec la nécessité de toujours composer avec les contraintes de la réalité provinciale.

S'il s'en trouve pour se réjouir d'avoir vu Paul Martin glisser sur la pelure de banane qu'il tentait de lancer sur la scène provinciale, c'est qu'ils restent aveugles et sourds à ce qui se passait au même moment. Pendant que le petit Dion pontifiait en gesticulant pour convaincre le Canada qu'il peut encore être utile, Jane Stewart continuait la politique du grain de sable dans les engrenages. La politique d'Ottawa continuait de jeter encore un peu plus d'injustice et de mépris pour les valeurs et les politiques sociales du Québec.

On apprenait, en effet, que les femmes québécoises qui bénéficient d'un retrait préventif selon les dispositions prévues à la Loi sur la santé au travail, se retrouvent automatiquement pénalisées par le régime *canadian* de congés parentaux. Réaction du gouvernement du Québec : l'impuissance résignée. La ministre Goupil se plaint de la lenteur de Jane Stewart à répondre à ses lettres de protestation !

Ah ! Il faut dire qu'en comparaison de l'éclat spectaculaire de la révision de la péréquation, tout cela ne constitue, après tout, qu'une « injustice ordinaire »... Une injustice typiquement *canadian*, que trop de gens ici continuent de traiter avec la même logique de minimisation des pertes : c'est déplorable, mais peut-être qu'avec de la bonne volonté et un siècle de discussion finira-t-on par trouver un compromis...

La vraie réponse à Paul Martin, c'est le Régime québécois de congés parentaux. C'est la décision du gouvernement du Québec de ne plus se laisser entraver sur des objectifs fondamentaux. Le consensus québécois est ferme sur le régime que nous voulons. Il y a une injustice à corriger immédiatement pour les femmes qui bénéficient du retrait préventif. Il y a une exclusion inadmissible des travailleuses et travailleurs autonomes dans le régime actuel – ce sont les groupes qui ont le plus besoin d'une protection sociale.

Il faut bouger sans attendre. Créer le Régime. Exiger d'Ottawa qu'il verse l'argent nécessaire pour le financer. On verra bien, devant le fait accompli, si les Québécois resteront longtemps sensibles aux arguments d'Ottawa qui refuse de nous céder nos impôts pour financer notre protection sociale pour la seule et unique raison que la chose est estimée trop généreuse à Moose Jaw.

Si Bernard Landry est sérieux avec son projet d'amendement à la Loi sur les consultations populaires pour permettre la tenue d'un référendum et d'une élection, il pourrait bien trouver là le matériau parfait. Qu'il mette le

régime en place et d'ici trois mois il pourrait très certainement se présenter devant le peuple avec quelque chose de substantiel pour faire avancer les choses.

Robert Laplante

.....
Bulletin du 4 mars 2002
.....



le **Rassemblement**
pour un **pays Souverain**

UNUM QUEBEC PATRIA NOSTRA EST
Québec, notre seule patrie

C.P. 244, succursale Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3G7
Tél. : (450) 491-5437
Courriel : roy@videotron.ca - Site internet : www.rsquebec.qc.ca

U ULTIMA ASSURANCES
ET SERVICES FINANCIERS MD

Poitras, Larue & Rondeau Inc.

Courtier d'assurances

3925, rue Rachel Est, bur. 200

Montréal H1X 3G8

Tél. : (514) 899-5377



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes et en assurance de personnes

Michel Taillefer, CRIA

Conseiller en assurance et rentes collectives - Président

mtaillefer@sta-conseil.com - Télécopieur : (514) 355-7923

5125, rue du Trianon, bureau 560

Montréal (Québec) H1M 2S5

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799

178, rue Sainte-Marie

Terrebonne (Québec) J6W 3E1

Téléphone : (450) 471-2662



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Pierre Noreau

Vice-président

Alain Laramée

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétariat

Claire Caron

Yves Fortin

Laurence Lambert

Membres

Pierre de Bellefeuille

Lucie Clément

Marie-Noëlle Ducharme

Claude Duguay

Danielle Gagné

Jean Genest

Colette Lanthier

Jacques Martin

Yves Michaud

Jacques-Yvan Morin

François Rebello

Gilles Rhéaume

Marie-Claude Sarrazin

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Hélène Chénier

Delmas Lévesque

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

Écrivez-nous !

**VOS IDÉES ET VOS OPINIONS
NOUS INTÉRESSENT !**

L'Action nationale ouvre ses pages depuis plus de 85 ans à un grand nombre de collaborateurs jeunes ou experts.

Envoyez-nous vos commentaires, vos réactions, vos textes.

Ils seront peut-être publiés dans le prochain numéro !

Par courriel à

revue@action-nationale.qc.ca

par courrier au

**425, boul. de Maisonneuve O.
bureau 1002, Montréal, H3A 3G5**

accompagné d'une disquette en format Word ou Word Perfect.

Soyez notre mécène!

.....

Protégez l'avenir de *L'Action nationale*!

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Fernand Allard	Michel Grimard
Patrick Allen †	Yvon Groulx
François-Albert Angers	Marcel Henry
Gaston-A. Archambault †	Lucie Lafortune †
Jean-Paul Auclair	Anna Lagacé-Normand †
Paul Banville	Bernard Lamarre
Thérèse Baron	Denis Lazure
Yvan Bédard	Jacques-C. Martin
Henri Blanc	Yvon Martineau
Antoinette Brassard	Daniel Miroux
Henri Brun	Louis Morache
Jean-Charles Claveau	Rosaire Morin †
Roch Cloutier	Arthur Prévost
Robert Côté	René Richard †
Louis-J. Coulombe	Jacques Rivest
Gérard Deguire	Jean-Denis Robillard
Bob Dufour	Ivan Roy
Yves Duhaime	Marcel Trottier
Nicole Forest	Réal Trudel
Léopold Gagnon	Cécile Vanier
Henri-F. Gautrin	Claude-P. Vigeant
Claude Ghanimé	Madeleine Voora
Paul Grenier	

L'Action NATIONALE

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Rawdon

IMPRESSION

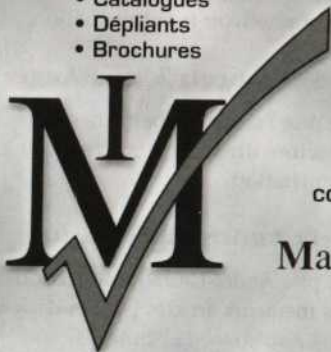
Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

**À votre service plus que jamais !
Qualité et service assurés**

- Livres (200 à 10 000 exemplaires)
- Manuels techniques
- Listes de prix
- Rapports internes
- Catalogues
- Dépliants
- Brochures



Marc Veilleux, président



tél. : (450) 449-5818

fax. : (450) 449-2140

courriel : marc.veilleux@qc.aira.com

Marc Veilleux Imprimeur Inc.



OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

Anciennement connue sous le nom de Société Nationale d'Assurance inc.

425, boul. de Maisonneuve Ouest

Bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711

ABONNEMENT

10 20
numéros numéros

Abonnement
46 \$ - 85 \$

Institution
75 \$ - 130 \$

Abonnement
de soutien
100 \$ - 175 \$

Étudiants
25 \$ - 45 \$

Autres pays
75 \$ - 130 \$

Paiement par VISA
accepté

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 83 000 pages publiées par la revue depuis 85 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002
Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca
Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>



**Vous
vous sentirez
bien conseillé.**

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS,* mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler : le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS, peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS.

Communiquez avec nous afin que nous puissions dès maintenant commencer à préparer votre retraite en toute sécurité.

Région de Montréal : (514) 288-1600

Région de Québec : (418) 524-5336

Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, garant et placeur principal des fonds optium s.

• Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

La force du travail

Levier économique, partenaire de votre croissance, le Fonds de solidarité FTQ contribue avec force au développement des entreprises dans tous les secteurs de l'économie québécoise.

Pour bâtir une économie,
ça prend des outils.



1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Envoi de publication
Enregistrement numéro 09113